No 34352 - 110e ANNÉE - J.A. 2300 LA CHAUX-DE-FONDS (039) 211 135 1 fr 20 MERCREDI 24 JANVIER 1990

MÉTÉO

Aujourd'hui: la limite des chutes de neige s'élèvera jusque vers 1500 m puis s'abaissera l'après-midi jusqu'à 1000 m.

Demain: temps changeant et doux, éclaircies alternant avec des précipitations, limite des chutes de neige: 900 - 1400 m.

Lac des Brenets 749,87 m Lac de Neuchâtel 428,83 m				Lever	Coucher
	3°	– 2°	1000 m	8 h 07	17 h 22
				6 h 49	14 h 42

Fête à souhaiter mardi 24 janvier: Timothée

Premiers coups de fusil

Le cours d'hiver du rgt inf 8 a débuté

Les officiers, sous-officiers et soldats du régiment d'infanterie 8, à l'exception de ceux du bataillon de fusiliers 18, sont à ce jour en plein coeur de l'action. Le cours de cadre a débuté jeudi dernier, les soldats ayant mobilisé lundi. Tout savoir sur l'activité développée ces jours.

▶ 10 - 11 - 12

L'Impartial

OPINION

Comme dit le mark

Il faut souvent chercher ce qu'il y a dessous pour comprendre ce qui se passe dessus, autant en géopolitique qu'en psychologie!

En 1942, l'avancée des troupes allemandes en Libye au sud, et en Ukraine au nord-est, avait, notamment, pour objectif, la prise en tenaille des bassins pétrolifères de Mésopotamie et d'Azerbaïdjan.

Aujourd'hui, Azéris musulmans et Arméniens chrétiens se déchirent au-dessus de ces réserves de pétrole et de gaz naturel.

Bien sûr que les motivations ne sont pas les mêmes que celles de l'Allemagne du 3e Reich, il n'empêche que les causes idéologiques et religieuses qui ébranlent le Caucase, restent sous-tendues par un intérêt économique puissant, le nerf de la guerre, le gage d'une autonomie qui peut tout espérer de l'avenir grâce à la richesse du sous-sol.

Le pétrole de Bakou est soviétique, peu importe l'ethnie qui le pompe, et Moscou a géré la manne pétrolière caucasienne au profit de l'établissement du communisme. C'est de Bakou que provenait (et provient toujours), une part très importante du pétrole fourni aux pays satellites en échange de leur production imposée de biens de consommation.

Maintenant que le communisme doit battre en retraite jusqu'au coeur du Kremlin, les termes des échanges économiques s'en trouvent profondément perturbés eux aussi.

Les pays de l'Est basculent vers l'Europe et la forme démocratique d'organisation de la société. Et à mesure que les pays de l'Est se libèrent les Occidentaux espèrent. Ils ont des projets d'investissements énormes. A lui seul, Volkswagen veut déverser cinq milliards de DM dans des usines en RDA, le Français Bull va installer en Hongrie sa tête de pont vers l'Est, alors que Renault veut aller construire des véhicules utilitaires en Tchécoslovaquie qui demande son adhésion au FMI.

On peut multiplier les exemples en constatant, au passage, que la devise allemande totalise le cinquième des monnaies détenues dans le monde, au deuxième rang derrière le dollar.

Alors, quand soudainement les places financières s'agitent un peu, que les bourses marquent le pas à la suite du déploiement de l'Armée Rouge dans le Caucase, c'est l'attitude de l'Allemagne fédérale qu'il convient d'observer attentivement, car c'est elle qui va gérer, à la face du monde, les risques financiers que l'on peut prendre à l'Est, dont le pouvoir central perd de plus en plus le contrôle. Des rives chaudes de la Caspienne aux brumes de la Baltique.

Gil BAILLOD

La Hongrie à l'heure des départs

Les Soviétiques s'en iront, un ministre démissionne

Les députés hongrois ont appris coup sur coup hier la démission de Istvan Horvath, ministre de l'Intérieur, impliqué dans un scandale d'écoutes téléphoniques et l'accord donné par l'Union soviétique à un retrait de ses troupes stationnées dans le pays.

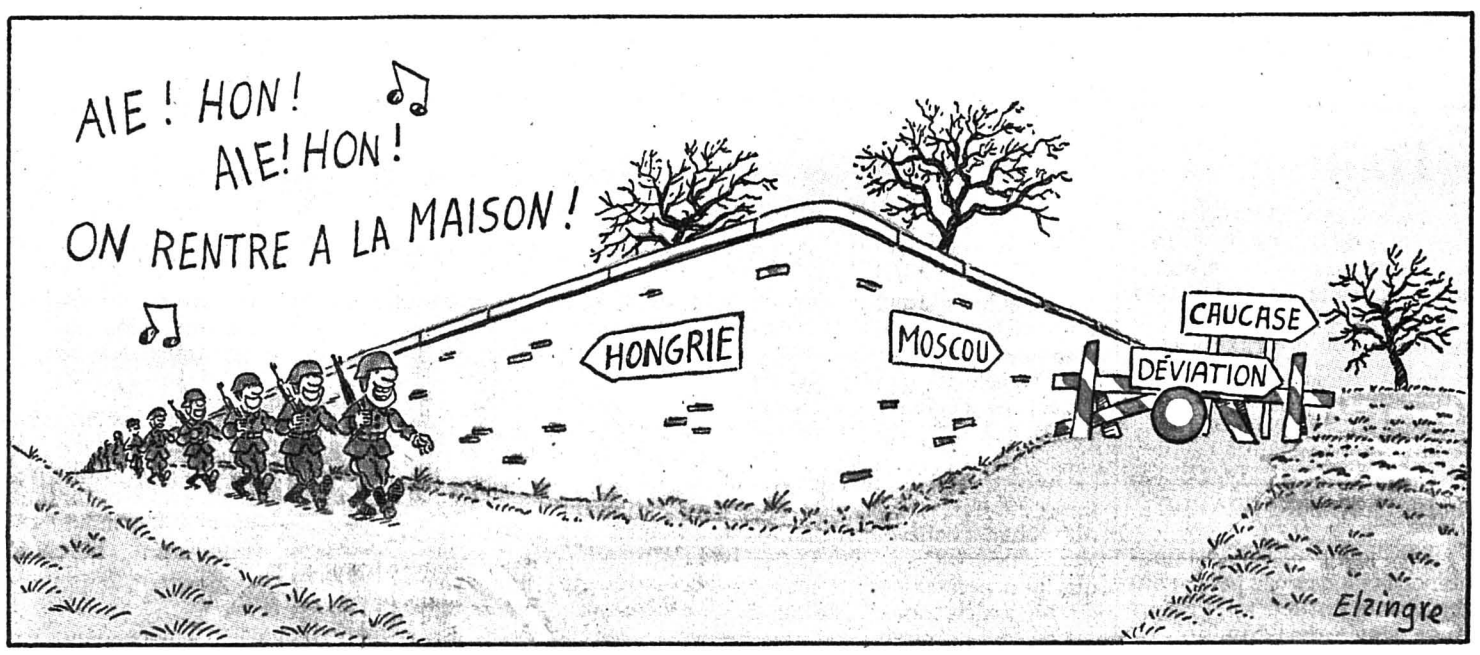

En annonçant sa démission, M. Horvath a accusé l'opposition de complot à des fins électoralistes.

Dans la foulée, le premier ministre, Miklos Nemeth, a annoncé qu'il était convenu avec son homologue soviétique, Nikolai Rijkov, que plus rien ne justifiait le maintien des 50.000 soldats soviétiques stationnés en Hongrie. Des négociations sur le calendrier de leur retrait doivent s'engager à Budapest dans les prochains jours, a-t-il précisé.

«La situation géographique, stratégique et militaire de la Hongrie rend possible un retrait total et sans risque des troupes soviétiques de Hongrie dans un très court laps de temps», a souligné M. Nemeth.

DES TORTS

En annonçant sa démission devant le Parlement, M. Horvath, un réformateur de 56 ans, a reconnu qu'il avait eu le tort de ne pas s'assurer de la disparition des anciennes méthodes de police politique.

L'Alliance des démocrates libres, mouvement d'opposition animé par d'anciens dissidents, a publie ce mois-ci des documents prouvant que le ministère de l'Interieur continuait de surveiller les partis d'opposition, en dépit des dénégations du gouvernement.

L'affaire, baptisée «Danubegate» en référence au scandale du Watergate qui provoqua la démission du président américain Richard Nixon en 1974, a déjà coûté son poste à l'adjoint de Horvath, Ferenc Palagi.

VIOLENTES ACCUSATIONS

M. Horvath a violemment accusé «certaines forces» d'orchestrer une «chasse aux sorcières» en vue des premières élections libres depuis 1947, promises pour le mois de mars. Il était ministre de l'Intérieur depuis 1980, avec une interruption de 1985 à 1987, période pendant laquelle il occupa le poste de secrétaire du Comite central du Parti socialiste ouvrier hongrois (PSOH, communiste).

Il est membre du Parti socialiste hongrois, qui a pris la succession du PSOH en octobre dernier. Le nom de son successeur n'a pas encore été annoncé. Actuellement réuni en séance, le Parlement doit examiner dans les prochains jours un rapport du ministère de l'Intérieur sur l'affaire.

Dimanche, le gouvernement a dissous le Département du ministère chargé des écoutes et aboli les décrets qui le régissaient. Il a également chargé les services de contre-espionnage de lutter contre le terrorisme et de protéger la Constitution en attendant qu'une nouvelle loi soit votée sur la sécurité intérieure.

(ats, reuter)

Une bataille de perdue

Défaite du HCC dans le match au sommet

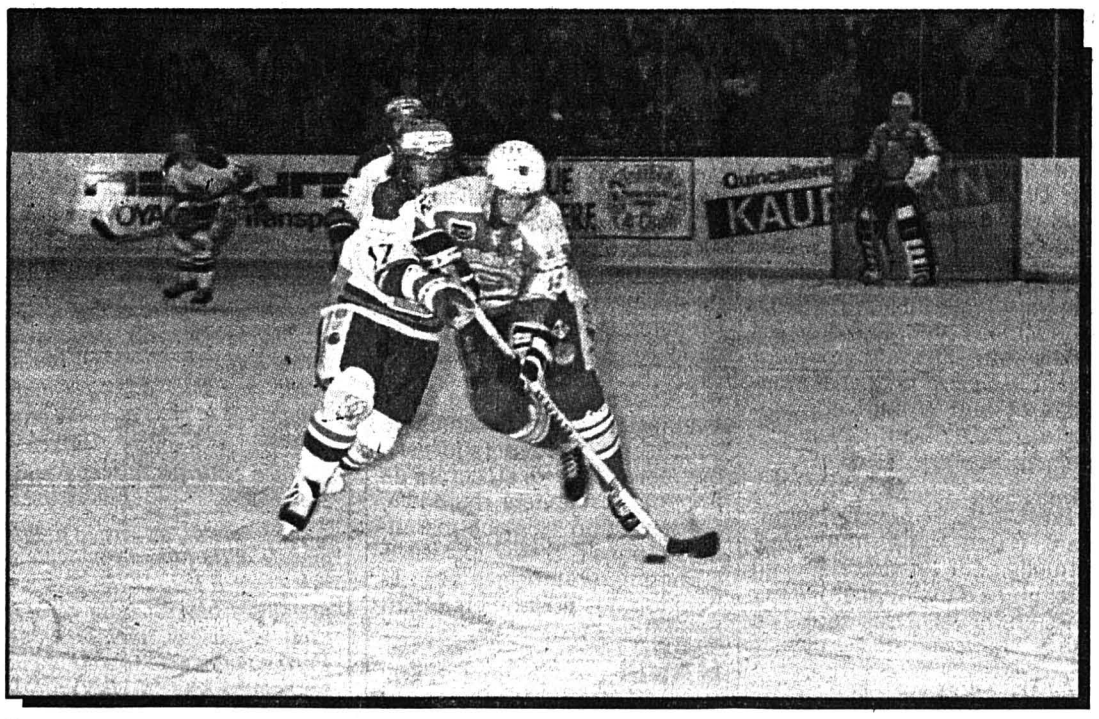

Daniel Ott à la lutte avec Gabriele Fransioli. *(Galley)*

SPORTS 13 - 14 - 15 - 16

Ce sera au mois de mai

Elections fixées en Roumanie

Les premières élections démocratiques en Roumanie depuis 40 ans se dérouleront le 20 mai et des observateurs des Nations Unies seront invités à superviser le scrutin, a déclaré hier Dimitri Mazilu, membre du Conseil du Front de salut national.

Par ailleurs, le Front de salut national a décidé hier de se transformer en parti politique pour pouvoir solliciter les suffrages des Roumains lors des élections.

Silviu Brucan, membre du Conseil du FSN, a également annoncé au cours d'une conférence de presse que le Front était prêt à accepter la venue d'observateurs des Nations Unies pour suivre le déroulement de ces élections générales, les premières ouvertes au multipartisme depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le Front, qui a pris le pouvoir dès la première journée de la révolution populaire contre le régime de Nicolae Ceausescu, le 22 décembre dernier, avait alors annoncé qu'il se dissoudrait après les élections auxquelles il s'engageait à ne pas prendre part.

Mais M. Brucan a précisé que le Conseil avait finalement décidé que le mouvement devait se transformer en parti politique pour participer à ces élections.

RAPPEL D'AMBASSADEUR

Par ailleurs, Georghe Dolgu, ambassadeur de Roumanie en Suisse et chef de la mission permanente roumaine auprès des Nations Unies à Genève, a été rappelé à Bucarest, a indiqué un membre de l'ambassade roumaine à Berne. Une porte-parole du Département des Affaires étrangères (DFAE) a confirmé l'information en précisant que M. Dolgu quitterait la Suisse samedi.

Ni l'ambassade, ni la mission roumaine à Genève n'ont voulu donner des précisions sur la raison du rappel de M. Dolgu qui était en poste à Berne depuis août 1986.

(ats, reuter)

L'Impartial L'espace vital de vos annonces

L'Impartial

Azerbaïdjan: le syndrome d'un nouvel Afghanistan

La résistance contre le Kremlin prend de l'ampleur

La résistance de l'Azerbaïdjan au pouvoir central du Kremlin a pris de l'ampleur hier avec l'attaque meurtrière d'un convoi de l'Armée rouge et la menace d'un sabotage de l'économie locale.

Les nationalistes du Front populaire azerbaïdjanais se sont dit prêts à entamer des négociations avec le Kremlin, mais à la condition que l'Armée évacue la capitale Bakou où elle est entrée en force samedi. Le Soviet suprême (Parlement) de la république avait lui aussi posé cette condition lundi en brandissant la menace d'une sécession.

La direction communiste d'Azerbaïdjan, discréditée aux yeux de la population par l'intervention militaire de samedi, s'est réunie d'urgence à Bakou. Des slogans anti-communistes ont été peints sur le trottoir devant le siège du PC où se tenait la réunion, alors que partout dans la ville des banderoles assimilaient l'Azerbaïdjan à un nouvel Afghanistan.

Dans un communiqué émis à Bakou, le ministère soviétique de l'Intérieur a annoncé que des «extrémistes» avaient ouvert le feu sur un convoi militaire à trois reprises dans la nuit. «Trois personnes ont trouvé la mort, parmi lesquelles deux soldats», a précisé le ministère.

Le bilan de l'intervention de samedi resté lui aussi confus. Moscou a fait état officiellement de 83 morts, mais l'agence locale Azerinform a annoncé mardi un bilan de 93 morts, parmi lesquels trois femmes, trois enfants et 18 conscrits. Les nationalistes azerbaïdjanais ont parlé de leur côté de centaines de morts.

Selon le journal Komsomolskaia Pravda, les commandants d'une cinquantaine de pétroliers attachés à Bakou ont menacé de faire sauter leurs navires et des plate-forme de forage si l'Armée rouge ne quittait pas la capitale.

PAYS BALTES À LA RESCOUSSE

Les Fronts Populaires des trois républiques soviétiques de la Baltique ont proposé aux Arméniens et aux Azéris de leur servir d'intermédiaires, a-t-on appris hier de bonnes sources. Selon un porte-parole du Front Populaire letton, le «Conseil de la Baltique» a adressé un télégramme au Mouvement national Arménien et au Front Populaire azerbaïdjanais. (ats, afp, reuter)

Les Arméniens condamnent

Le Mouvement national arménien, la principale organisation nationaliste arménienne, condamnait dans un communiqué hier l'action de l'armée soviétique à Bakou. Il y dénonce «la violation des droits souverains des Azerbaïdjanais». Selon ce communiqué, «Moscou s'est décidé à prendre des mesures radicales non pas pour assurer la sécurité des Arméniens mais seulement parce que le pouvoir soviétique était menacé».

Les violences anti-arméniennes, qui ont laissé une centaine de morts en une semaine, sont à l'origine du déploiement de force de Moscou dans la capitale azerbaïdjanaise.

Un porte-parole de l'agence arménienne Armenpress a affirmé que la tension était toujours vive dans la région mais que l'intervention militaire de samedi semblait avoir mis fin aux affrontements entre bandes armées des deux Républiques.

Un imposant convoi de l'Armée rouge s'est ébranlé lundi vers la région autonome du Nakhitchevan, frontalière avec l'Iran, à la suite d'informations faisant état d'agitation dans ce secteur, a indiqué un correspondant de la télévision australienne en Arménie. Selon les informations en sa possession, des militants azerbaïdjanais se seraient vu offrir des armes par des Azéris iraniens.

Communistes dans l'impasse

Le Congrès du PC yougoslave ajourné

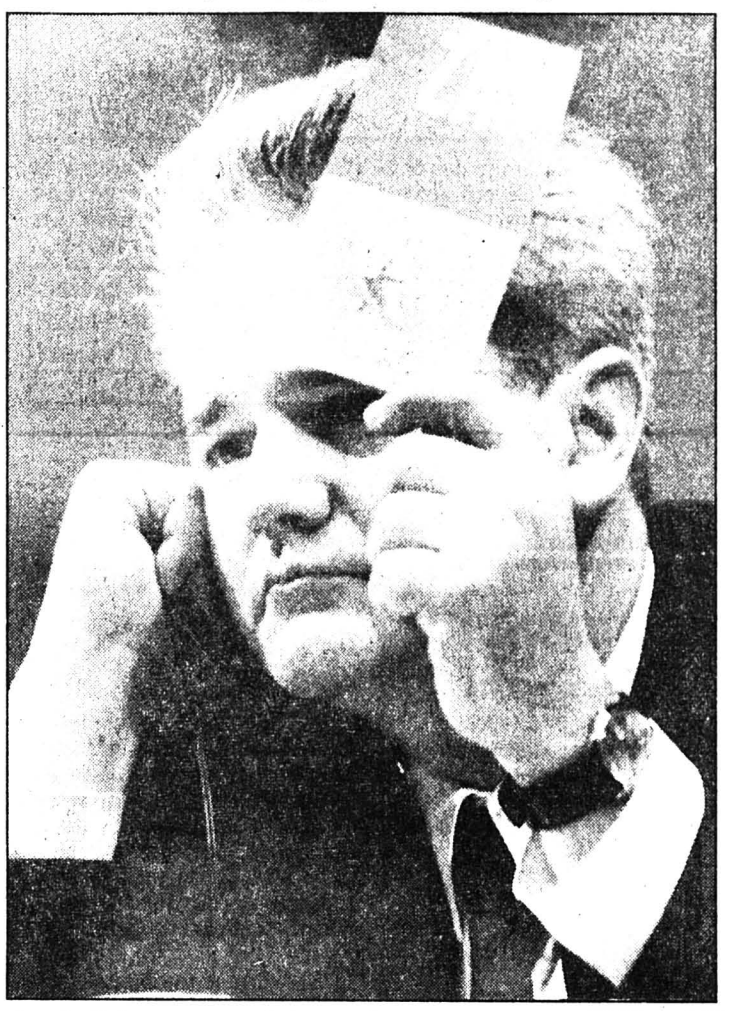

Le chef des communistes serbes. *(Bélino AP)*

Les dirigeants de la Ligue Communiste de Yougoslavie (LCY) n'ont pas réussi mardi à réconcilier les différentes tendances au sein du parti, dont le congrès a été reporté sine die après le départ fracassant, la veille, de la délégation slovène.

Les communistes de Slovénie – la plus prospère et plus libérale des huit Républiques et provinces autonomes composant la Fédération yougoslave – veulent à présent créer leur propre «parti indépendant sur la base d'un socialisme démocratique».

Le congrès aurait dû se terminer par l'adoption d'un document final prévoyant des réformes importantes et un remaniement de la direction.

Peu avant, les délégués avaient voté à une très large majorité une motion demandant au Parlement de décider la suppression du monopole du parti. Cette mesure avait la forme d'un amendement au texte final, qui restait à être approuvé.

Après le départ des Slovènes, les dirigeants de la LCY ont tenu une session d'urgence pendant quatre heures pour tenter de trouver une solution, avant d'ajourner, sans fixer de date pour leur reprise, les travaux du congrès.

Le président du parti, Milan Pancevski, a déclaré que la direction du parti continuerait à chercher une solution à la crise, et a invité les directions régionales à faire de même.

«Le Parti communiste en Yougoslavie n'existe plus», titrait mardi en une «Borba», le quotidien de la LCY.

Les communistes slovènes ont voulu manifester leur mécontentement à l'égard d'un projet de réforme, qui, à leurs yeux, ne va pas assez vite et assez loin. «Nous ne voulons pas participer à l'agonie du Parti communiste en Yougoslavie», soulignent-ils. Les premières élections libres doivent avoir lieu en mars prochain en Yougoslavie.

Durant les trois jours du congrès, les dissensions ont plus particulièrement opposé communistes slovènes et communistes de Serbie, les plus conservateurs. La République de Serbie rassemble neuf des 23 millions d'habitants de la Fédération. La Slovénie compte deux millions d'habitants. (ap)

Haïti muet

Les radios et télévisions indépendantes d'Haïti ont cessé hier de transmettre toute information à la suite de l'injonction faite par le ministère de l'Information d'avoir à vérifier auprès de lui la «véracité» de toute nouvelle nationale et de ne rien diffuser qui puisse être «susceptible de pousser à l'agitation».

LA CENSURE FRAPPE

Trois jours après l'instauration de l'état de siège par le gouvernement du général Prosper Avril, suivie de l'expulsion de plusieurs leaders politiques, le ministère de l'Information a également demandé dans un mémorandum à la presse radiotélévisée de «se garder de relayer ou de rediffuser toute information sur Haïti venant de stations émettant hors du territoire national». (ats, afp)

Désamorcer la bombe

Cachemire: l'Inde et le Pakistan tentent de calmer le jeu

L'Inde et le Pakistan se sont mis d'accord hier pour tenter d'empêcher que la situation dans l'Etat du Cachemire (nord-ouest de l'Inde) ne dégénère en conflit armé.

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères Sahibzada Yaqub Khan a achevé hier une visite de trois jours à New Delhi, qui lui a permis lundi et mardi de rencontrer son homologue indien Inder Gujral.

Au cours d'entretiens avec des responsables indiens, les deux parties sont convenues «de ne pas permettre l'accroissement de la tension dans les relations bilatérales» et de préserver le dialogue entre les deux pays pour «éviter une confrontation découlant d'un malentendu ou d'un mauvais calcul», selon un communiqué de l'ambassade du Pakistan à New Delhi.

Toutefois, selon un porte-parole indien, New Delhi a rejeté l'analyse pakistanaise selon laquelle la vague de trouble au Cachemire est «purement locale», et a averti que l'Inde défendrait, quel qu'en soit le prix, «l'intégrité» de ce territoire.

Penser que la crise du Cachemire est un problème purement indien serait «une sérieuse erreur de calcul» de la part du Pakistan, a précisé un porte-parole du ministère indien des Affaires étrangères.

M. Yakub Khan a pour sa part démenti toute «ingérence du Pakistan» au Cachemire, affirmant que la détérioration de la situation résultait du «refus du droit à l'auto-détermination de la population», selon le communiqué de l'ambassade pakistanaise.

Le ministre a également rappelé que l'accord de Simla, signé entre les deux pays en 1972, prévoyait le règlement des conflits par la négociation, indiquant que la commission conjointe indo-pakistanaise se réunirait prochainement.

Depuis leur indépendance en 1947, l'Inde et le Pakistan revendiquent tous deux le Cachemire, divisé en deux parties, et se sont livré deux guerres pour le contrôle de la région, rappelle-t-on. Dans la partie indienne du Cachemire la violence a fait 61 morts au cours des quatre derniers jours. (ats, afp)

Pour déloger Aoun

La Syrie se déclare prête à intervenir

L'armée syrienne est prête à intervenir à tout moment pour aider le président libanais Elias Hraoui à déloger le général chrétien Michel Aoun de son enclave de Beyrout-Est, a déclaré hier le président syrien Hafez el Assad.

Mais Hraoui a annoncé qu'il n'envisageait pas dans l'immédiat de lancer une offensive contre le réduit d'Aoun. Il a déclaré à des journalistes que son but était de renforcer son autorité et de créer une «oasis de paix» dans le secteur musulman de Beyrouth-Ouest, qu'il contrôle avec l'aide des troupes de Damas.

Hraoui, le Premier ministre Selim Hoss et le président du Parlement Hussein Husseini ont passé trois jours à Damas pour leurs premiers entretiens avec Assad depuis la restauration, en novembre dernier, de la présidence libanaise.

DÉSARMER LES MILICES

Hraoui et Assad sont notamment convenus de désarmer les milices de Beyrouth-Ouest, a-t-on appris de source libanaise autorisée.

Les principaux groupes armés en position dans le secteur musulman de la ville sont les druzes du Parti socialiste progressiste (PSP) et les miliciens chiites d'Amal, tous deux soutenus par Damas, ainsi que le Hezbollah (Parti de Dieu), proche de Téhéran.

POLICIERS ET SOLDATS

Des policiers et des soldats libanais pourraient remplacer les Syriens en plusieurs points stratégiques de Beyrouth-Est et venir épauler les soldats de Damas dans les secteurs sensibles autour de l'enclave chrétienne tenue par Aoun, a-t-on appris dans l'entourage des deux presidents.

ZONE DE SÉCURITÉ

Outre les troupes de Damas, 800 soldats israéliens sont stationnés en territoire libanais. L'Etat hébreu a instauré une zone de sécurité au nord de sa frontière, dans laquelle elle équipe et soutient 2500 miliciens de l'Armée du Liban-Sud (ALS). Israël justifie sa présence dans le sud du Liban par son souci d'empêcher les offensives terroristes à partir du territoire libanais.

ISRAËL PRÊT À ÉVACUER

Mardi, Yitzhak Shamir, ministre israélien de la Défense, a annoncé qu'Israël était prêt à évacuer le sud du Liban en cas de retrait des Syriens et des combattants palestiniens. «Si les Syriens et les Palestiniens s'en vont, nous partirons», a-t-il dit. «Nous n'avons aucune ambition au Liban». (ats, afp, reuter)

LE MONDE EN BREF

VENEZUELA. – La totalité des passagers et des membres d'équipage d'un avion militaire vénézuélien, soit 24 personnes, ont trouvé la mort lorsque l'appareil s'est écrasé mardi à l'ouest de Caracas.

AMBASSADEUR. – Georghe Dolgu, ambassadeur de Roumanie en Suisse et chef de la mission permanente roumaine auprès des Nations Unies à Genève, a été rappelé à Bucarest. Une porte-parole du Département des affaires étrangères (DFAE) a confirmé l'information en précisant que M. Dolgu quitterait la Suisse samedi.

BIENS. – Le parti social-démocrate est-allemand (SPD, opposition) va récupérer les biens qui lui appartenaient avant la Seconde guerre mondiale et que le parti communiste (SED-PDS) s'était depuis approprié.

TIRANA. – Le correspondant d'une radio hongroise, actuellement en reportage en Albanie, a démenti mardi avoir entendu la veille des coups de feu à Tirana.

TÉHÉRAN. – Des centaines d'extrémistes organisés par l'Association du clergé militant ont organisé mardi à Téhéran une manifestation de deuil pour les musulmans morts lors des affrontements du Caucase et de l'intervention de l'armée soviétique.

GRÈVE. – Quarante des 51 militants de l'organisation extremiste GRAPO, qui observaient une grève de la faim dans des prisons espagnoles, ont été hospitalisés.

FUITE. – Une importante fuite de «plusieurs centaines de mètres cube» d'eaux usées radioactives et de boue contaminée s'est produite en 1965 à l'usine d'enrichissement d'uranium MAPE à Mydlovary (Bohême du sud), a révélé mardi soir à la télévision tchécoslovaque un spécialiste tchécoslovaque, Jaroslav Ruzicka.

DÉLUGE. – Des pluies diluviennes ont causé la mort de 13 personnes, la disparition de cinq autres et fait des dizaines de milliers de sans-abris dans l'ensemble du sud et du centre de la Tunisie.

KOSOVO. – Plus de 2000 manifestants, des Albanais de souche du Kosovo (sud-est), ont réclamé mardi au centre de Pristina, la capitale régionale, l'organisation d'élections libres dans cette province autonome yougoslave et la libération des prisonniers politiques.

HAVEL. – Le chef d'Etat tchécoslovaque Vaclav Havel s'est prononcé mardi devant le Parlement de Prague en faveur d'un renforcement du pouvoir présidentiel et pour une refonte de l'emblème de la République tchécoslovaque qui doit perdre ses attributs communistes.

ÉVÉNEMENT

Attention au sommeil

Les Roumains ont liquidé le mégalo Ceausescu. La révolution a fait naître l'enthousiasme. Le monde entier a applaudi, après avoir longtemps fermé les yeux. De toutes parts, l'aide a afflué. Et c'est tant mieux, car le pays en avait bien besoin.

Voilà pour les faits qui nous ont réjouis.

Maintenant, au niveau politique, la lutte pour le pouvoir a fait place à l'euphorie. Dès les premières heures de la révolution, d'anciens membres du Parti communiste se sont imposés comme les nouvelles autorités. Ils étaient pleins de bonnes intentions. La démocratie prenait naissance.

Souvent, à l'aube d'une révolution, l'euphorie rend aveugle. Lorsqu'un tyran tombe, nous nous enflammons, célébrons sans trop réfléchir à l'avenir. Puisqu'il ne peut pas être pire.

Pour la Roumanie, ce fut pareil.

Un mois plus tard, nous sommes circonspects. Le Front de salut national a trop tergiversé. Sa politique devient sujette à caution. Comme s'il voulait freiner le progrès.

Le gouvernement provisoire roumain semble s'accrocher malgré l'ire populaire. Sa décision de se constituer en parti politique en est un nouvel exemple.

Certes, l'exercice du pouvoir, dans ces moments, est difficile. Car, après de longues années de privations, tout le monde veut tout, tout de suite. Contenter le peuple devient ardu. Et le mécontentement grandit.

En Roumanie, toute une société est à rebâtir. La tâche est complexe. La nation émerge d'un long cauchemar et les traumatismes sont encore présents.

Espérons qu'elle ne se rendorme pas.

Daniel DROZ

Vente autorisée du 12 janvier au 1er février 1990

ATTENTION, L'UNIVERS PERD LA BOULE! SOLDES DE 20 A 50%

+ Remises exceptionnelles sur toute la collection hors-soldes.

McCANN-ERICKSON

A L'Univers du Cuir, les prix sont torpillés et les bonnes affaires fusent de toutes parts. Jusqu'à **50%** de rabais! **LE QUART D'HEURE CHOC!** Remises exceptionnelles sur tous nos modèles hors-soldes, **15** minutes explosives pour emporter votre salon cuir à la vitesse de la lumière! C'est la plus grande conquête de L'Univers. Tous les jours à **16 h 30,** le samedi à **11 h 30** et **15 h.**

L'UNIVERS DU CUIR®

LE CUIR EN PLEINES FORMES.

L'UNIVERS DU CUIR — CH. DES MALADIÈRES — 2022 BEVAIX (NE) — TÉL. 038/46 19 22 — HEURES D'OUVERTURE: 9 h 45-18 h 30, SAMEDI 8 h 45-17 h

005790

immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds

appartements 2 à 5 pièces

tout de suite ou à convenir; rénovés, cuisines agencées.

✆ 039/28 77 01 012512

A remettre tout de suite

HÔTEL-RESTAURANT

dans le canton de Berne, cédé à de très bonnes conditions.

Pour tous renseignements: ✆ **039/26 03 50.** 012076

Région lémanique

A remettre

école privée

clientèle internationale.

Faire offre sous chiffres 28-470050 à Publicitas, Le Locle.

A vendre à Montmollin

2 villas individuelles
2 villas mitoyennes

Finitions au gré du preneur.

DEGEF SA, ✆ 038/41 20 15, Colombier. 088113

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039 / 271 171

A vendre à La Chaux-de-Fonds

DUPLEX 6½ pièces (200 m²)

Cuisine agencée, 2 salles d'eau, cheminée, machine à laver + séchoir.
3ème étage.
A proximité de la place de l'Hôtel de ville.

MEMBRE SNGCI

Prix: Fr. 400'000.- 000192

A vendre au Val-de-Ruz, situation très ensoleillée

superbe appartement

de 5½ pièces avec cheminée, 2 salles d'eau, cave, garage individuel et place de parc, pour date à convenir.

✆ 038/24 77 40. 000040

Devenez propriétaire à LA NEUVEVILLE, rue Montagu 30

Résidence sur les Jardins BUCHINES

Il reste encore quelques appartements de 3½ pièces

Prix: dès Fr. 340 000.–

Situation privilégiée, calme, proche du centre ville 1039

DECASTEL IMMOBILIER ET CIE – Tél. (038) 42 44 04

A louer au centre de La Chaux-de-Fonds

petit magasin

avec grande vitrine; 500 fr.

Tél. 061 302 22 25.

03-77262/4x4

A louer tout de suite à **La Chaux-de-Fonds**

appartement 3½ pièces

Loyer: Fr. 1100.–, charges comprises.

S'adresser: Fiduciaire Moy ✆ 038/57 12 20

014351

La Chaux-de-Fonds, «LES SAGITTAIRES»

Mise en vente d'appartements dans immeubles résidentiels en construction de conception moderne, avec cuisine agencée, balcon et cheminée de salon

Avec **10%** d'apports personnels

Achetez votre appartement de:

3 pièces dès **Fr. 295 000.–**
Mensualité: **Fr. 964.–***

4 pièces dès **Fr. 395 000.–**
Mensualité: **Fr. 1 288.–***

GARAGE à disposition * + charges

Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds 039/23 83 68

000440

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 78

André Besson

MALET

L'homme qui fit trembler Napoléon

Droits réservés éditions France-Empire, Paris

– Ah! général, s'écria-t-il en se précipitant dans les bras de La Horie, voilà dix-huit ans que nous ne nous sommes pas vus! Quelle joie c'est pour moi de venir vous libérer!

Rapidement, le nouveau commandant en chef de la force armée de Paris mit les trois hommes au courant de la situation. Il leur apprit la mort de Napoléon, le vote du Sénat, la désignation d'un nouveau gouvernement... Pas un seul instant il ne laissa supposer à ses interlocuteurs médusés que ces nouvelles étaient fausses.

Ces révélations furent accueillies par les trois hommes avec le même étonnement qui avait été celui des officiers et des soldats de la caserne Popincourt quelques heures plus tôt. Aucun d'eux ne songea non plus à les mettre en doute. Malet ne leur laissa d'ailleurs guère le temps de réfléchir.

– Général La Horie, le Sénat vous a nommé ministre provisoire de la Police. Voici vos ordres, dit-il en lui remettant une demi-douzaine de feuillets.

Puis, comme le caporal Rateau et les deux plantons venaient d'arriver à La Force avec la malle contenant les uniformes, il ajouta:

– Messieurs, veuillez vous mettre rapidement en tenue pour accomplir votre mission. Vous aurez à vous diriger d'urgence avec un détachement de la 10e cohorte, d'abord à la Préfecture, puis au ministère de la Police. Vous vous assurerez de la personne de Savary, de Pasquier et de Desmaret, chef de la Sûreté. Le général Guidal et le commissaire Boutreux vous accompagneront. Ce dernier étant chargé d'exercer les fonctions de préfet provisoire, vous lui désignerez les officiers en qui vous aurez le plus confiance pour assurer la garde de la Préfecture.

Se tournant ensuite vers Guidal, il précisa son rôle:

– Général, aussitôt après avoir pris le ministère de la Police et la préfecture, vous vous rendrez avec un détachement suffisant, au domicile de l'archichancelier Cambacérès que vous mettrez aux arrêts, et au ministère de la Guerre où vous agirez de même avec Clarke son actuel titulaire. Il sera également bon de faire arrêter Réal, 1, rue de Lille, Pelet, 17, rue de l'Université, et Anglès, 25, rue de l'Université, tous trois chargés d'arrondissement de police.

Malet remit également à Guidal un certain nombre de documents contenant ses instructions. Puis, s'adressant ensuite à Boccheciampi, jusque-là silencieux et dépassé par tous ces événements, il leur dit:

– Quant à vous Monsieur, dès que l'opération sera terminée au ministère de la Police, vous vous rendrez à l'Hôtel de Ville où le colonel Soulier vous aura précédé. Grâce au sauf-conduit que voici, vous vous ferez reconnaître et vous occuperez le poste de Préfet de la Seine en remplacement du comte Frochot qui sera sur-le-champ destitué.

Bouche bée, n'en croyant ni ses yeux ni ses opreilles, le Corse prit le papier qu'on lui tendait et n'osa pas poser la moindre question pour savoir ce qui lui valait cette extraordinaire promotion.

D'ailleurs, avec la même tranquille assurance, comme si toutes ces décisions coulaient de source, le général poursuivit son exposé.

– Si vous avez besoin de communiquer avec moi, je serai à l'état-major de la place Vendôme, puis, aussitôt que j'aurai fait parvenir tous mes ordres, vous pourrez me joindre à l'Hôtel de Ville.

Et Malet conclut, tout en saluant réglementairement les trois ex-détenus:

– A présent Messieurs, c'est à vous de jouer. Je vous souhaite bonne chance et j'attends vos rapports! J'ajoute que toute résistance de la part des représentants de l'autorité impériale devra être réprimée sur-le-champ et sans faiblesse par la force. Quiconque s'opposera aux ordres du nouveau gouvernement sera abattu sans pitié!

(A suivre)

L'Impartial

Toujours la pénurie de main-d'oeuvre

Chômage: les statistiques de l'OFIAMT pour 1989

En décembre dernier, 17'392 chômeurs, dont 2000 personnes en chômage partiel, ont été enregistrés par l'OFIAMT, soit 60 de plus que la moyenne annuelle, 963 de plus qu'en novembre et 3612 de moins (–17,2%) qu'à fin 1988. Selon une statistique parue hier, le taux de chômage s'est élevé à 0,6% en décembre 1989 , équivalente à la moyenne annuelle, contre 0,7% en décembre 1988.

Le nombre des offres d'emploi annoncées par les entreprises a diminué de quelque 1000 unités en décembre et s'est établi à 17.153. Le nombre réel des offres étant cependant très supérieur à celui des offres annoncées aux offices du travail, il en résulte, selon l'OFIAMT que la pénurie de main-d'oeuvre marque encore et toujours le marché du travail.

EN 1989

L'année 1989 a été essentiellement marquée par le fait que les offices du travail, entre mai et novembre, ont enregistré davantage d'offres d'emploi que de chômeurs. La pénurie de main-d'oeuvre a donc été persistante. Tant le nombre des chômeurs que celui des offres d'emploi annoncées ont atteint l'année dernière des niveaux jamais notés depuis janvier 1984, date d'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-chômage. C'est une moyenne de 17.452 chômeurs par mois (–22% par rapport à 1988) qui a été calculée, avec une creux à 15.222 en septembre. La moyenne des offres d'emploi annoncées s'est quant à elle établie à 17.552 (+18%).

SEUL GENÈVE

Le taux de chômage a accusé son niveau le plus bas entre juin et novembre, soit 0,5%, et une moyenne annuelle de 0,6%. Les valeurs corrigées des variations saisonnières montrent que le chômage a été en constante diminution tout au cours de l'année, à l'exception du mois d'avril. La baisse a toutefois été particulièrement marquée au cours du premier trimestre.

Parmi les cantons les plus touchés par le chômage, seul celui de Genève n'a pas enregistré d'amélioration sensible en 1989. Son taux de chômage moyen est passé de 1,1% en 1988 à 1% en 1989. Neuchâtel, en revanche, a vu son taux baisser de 1,9 en 1988 à 1,1 en 1989. Dans le Jura les chiffres correspondants ont été 1,5 et 0,8%, à Bâle-Ville de 2 et 1,5%, à Bâle-Campagne de 1,1 et 0,8%, au Tessin (qui demeure le canton le plus touché) de 2,1 et 1,8%. En Valais le chômage est passé de 1,1 à 0,9% pendant l'année dernière.

La surreprésentation des étrangers et des femmes parmi les chômeurs a persisté en 1989. La part des étrangers au total des chômeurs complets est demeurée proche de 40%, soit le double de leur représentation dans la population active. Les femmes au chômage comptent toujours pour près de la moitié de l'ensemble alors qu'elle représentent moins de 40% de la main-d'oeuvre.

(ap)

A la fin de l'année passée, on dénombrait en Suisse 17.392 chômeurs.
(Photo a. Impar-Gerber)

Errare humanum...

Au Parti Communiste roumain
Aux bons soins de l'Ambassade
de Roumanie en Suisse

Berne, le 16 novembre 1989

Chers camarades,

Au nom du Comité central du Parti socialiste suisse, nous avons le plaisir et l'honneur de vous adresser nos plus vives félicitations à l'occasion de la tenue de votre prochain congrès.

Etant donné que nous sommes tous absorbés par la préparation et le déroulement du Conseil de l'Internationale socialiste, nous ne sommes pas en mesure d'envoyer de délégation à votre importante manifestation.

Par ce message, nous aimerions vous souhaiter des travaux fructueux et vous assurer de la solidarité des camarades de notre parti.

Fraternellement vôtre,

Jean-Pierre Métral
Secrétaire aux relations internationales

Le pss avait-il envoyé un télégramme de félicitations au Congrès du PC roumain, en novembre dernier? C'est ce que prétendaient divers quotidiens et services de presse romands et ce que nous avions évoqué par un commentaire dans ce journal.

Il n'y a pas eu télégramme, mais lettre confirmant «le refus formulé de vive voix d'envoyer une délégation du pss audit Congrès», précise André Daguet, secrétaire central dirigeant.

Voici donc la copie de cette lettre signée par Jean-Pierre Métral, un des secrétaires centraux du pss. Qui s'est fait sonner les cloches par les instances dirigeantes, comme on l'imagine. Mais chacun peut se tromper et l'ancien conseiller fédéral Pierre Aubert lui-même, invité en Roumanie en octobre 1988, s'était laissé prendre au piège.

Le 25 décembre, Ceausescu tombait sous les balles des révolutionnaires et du même coup certaines solidarités socialistes se révélaient embarrassantes... Même si, en octobre 1988, plusieurs conseillers nationaux socialistes étaient intervenus vivement pour condamner la politique d'extermination des villages roumains menée par Ceausescu.

André Daguet, dans le dernier service de presse du pss, rappelle tout de même qu'aucun télégramme de félicitation n'a été envoyé pour la réélection du Conducator Ceausescu.

«Le pss a par ailleurs vivement et à plusieurs reprises critiqué ouvertement, avant ce congrès, la situation en Roumanie et condamné sans égards, en décembre 1989, la brutalité de la répression», selon le secrétaire dirigeant. Lequel admet toutefois que «la formulation de notre refus a été cependant rédigée avec une politesse diplomatique excessive compte tenu des agissements du régime roumain d'alors».

C'est le moins que l'on puisse dire.

Y.P.

S... eau... S.

Les plus bas niveaux des eaux, qui étaient précédemment enregistrés durant les périodes sèches de l'hiver dès le mois de mars, sont déjà atteints cette année en janvier. Le niveau de l'eau de la plupart des lacs et des rivières du Plateau est plus bas que la moyenne relevée pendant les hivers secs de 1984/85 et de 1985/86, a indiqué hier le service hydrologique et géologique national.

Après trois hivers sans précipitation extraordinaire, les niveaux des années 1984/85 et 1985/86 ont encore baissé. L'écoulement du Rhin près de Rheinfelden est tombé dimanche à 400 mètres cube par seconde (m^3/s), un écoulement jamais atteint depuis mars 1972. Lundi, il s'est élevé à 392 m^3/s. L'Aar a été mesurée près de Murgenthal (AG) en-dessous de 100 m^3/s, pour la première fois depuis décembre 1978.

La partie inférieure du lac de Constance a pratiquement gardé le niveau de janvier 1986, avec 394,50 mètres.

(ats)

Le retour du cavaleur

Extradé par l'Espagne, Walter Stürm est arrivé en Valais

Walter Stürm, surnommé le «roi de l'évasion», est de retour en Suisse. Après une cavale, la septième, qui aura duré 16 mois, il a été arrêté le 30 juin à Valle Gran Rey, sur l'île de Gomera, aux Canaries. Extradé par l'Espagne, qui n'a accepté que la demande valaisanne, Walter Stürm est arrivé hier à 10 heures à Genève-Cointrin, accompagné de policiers valaisans, a indiqué le Département fédéral de justice et police (DFJP).

Après son arrestation aux Canaries, diverses instances judiciaires suisses ont déposé une demande d'extradition auprès des autorités espagnoles. Celles-ci n'ont donné suite qu'à la demande valaisanne, du Tribunal d'Hérens-Conthey. Le juge instructeur de ce tribunal Jo Pitteloud souligne néanmoins que comme la décision officielle de l'autorité espagnole compétente n'a pas encore été communiquée à la justice helvétique, on ne peut connaître les conditions exactes de l'extradition.

VOL EN VALAIS

En Valais, Walter Stürm est poursuivi pour des infractions commises durant la période de son avant-dernière évasion, du 4 janvier 1984 au 5 mars 1986, notamment dans la station de Haute-Nendaz. Le «roi de l'évasion» ne peut, pour le moment être jugé que pour les faits qui lui sont reprochés dans ce canton – vols à main armée et cambriolages notamment.

Walter Stürm a été entendu hier pendant une heure par le juge instructeur. Portant barbe blanche de style armailli, «il paraissait en pleine forme», a-t-on appris du côté du juge instructeur. Selon ce dernier, Walter Stürm pourrait être déplacé régulièrement d'une prison à l'autre et à un rythme soutenu durant sa détention préventive.

REQUÊTES

Des requêtes d'extradition zurichoise et argovienne sont encore en suspens auprès des autorités espagnoles. A Zurich, W. Stürm doit purger le reste de sa peine infligée par un jugement de 1972 et en Argovie, il est également soupçonné de vol à main armée et de cambriolages. (ats)

Publicité intensive, publicité par annonces

Le PDC part en campagne

Nuisances militaires dans les régions de montagne

Les régions de montagne souffrent d'un rapport défavorable «charges-profits» dans les activités qu'y mène le Département militaire fédéral (DMF) de l'ordre de 3 à 1. Un groupe de travail du parti démocrate-chrétien (pdc) a présenté hier à Berne ses exigences dans ce domaine, qui passent notamment par un transfert des postes de travail du DMF dans les régions qui subissent le plus de nuisances militaires.

Le Valais, Fribourg, Vaud, le Tessin et les Grisons, ainsi que Lucerne, sont particulièrement sollicités par l'armée pour ses exercices, sans pour autant en tirer des compensations qui permettraient de mieux en supporter les incontournables nuisances. Pour le conseiller national grison Domeni Columberg, président du groupe de travail du pdc, des mesures doivent particulièrement être prises pour renforcer la coordination entre ces régions et le DMF, afin d'éviter au mieux les conflits d'intérêts.

Quant au président du Groupement pour la population de montagne du Valais romand, M. Dominique Sierro, il a insisté sur la nécessité de «réconcilier le peuple suisse avec l'armée» et de diminuer au maximum les sources de conflits engendrées par une présence militaire «excessive».

POSTULATS

M. Dominique Sierro, a dressé le catalogue des mesures que le pdc entend voir se réaliser afin de rééquilibrer le rapport charges-nuisances des régions périphériques et de montagne. Il exige ainsi une décentralisation des compétences au DMF, déléguées aux zones territoriales, ainsi que l'entrée en fonction d'un responsable civil pour la présence militaire aux niveaux régional et communal.

La coordination du stationnement des troupes doit se faire avant tout selon les désirs et besoins des régions, prône le pdc, pour éviter les conflits avec les activités civiles – tourisme, agriculture, chasse – et les atteintes à l'environnement et au paysage.

Le pdc veut aussi la création de nouvelles places de travail DMF dans les régions qui subissent d'importantes charges militaires, de même que la décentralisation du DMF. Dans ce contexte, relève M. Sierro, les mesures prise pour la rationalisation de l'Office fédéral du génie et des fortifications à Saint-Maurice (VS), Kriens (LU) et Mels (SG) vont «totalement à contre-courant».

PRIORITÉ

Le pdc demande enfin une adjudication de mandats du DMF en priorité aux entreprises des régions les plus touchées par les charges militaires, ainsi qu'une augmentation des indemnités pour le bruit et des compensations pour le logement. (ats)

Selon le pdc, les activités de l'armée font souffrir les régions de montagne dans un rapport de 3 à 1. (Photo ASL)

LA SUISSE EN BREF

NEIGE. – Les entreprises des régions de montagne qui ont subi des pertes financières à cause du manque de neige seront indemnisées par le biais de l'assurance-chômage. Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a approuvé la réglementation mise au point par l'OFIAMT.

NAMIBIE. – La mission de l'Aide médicale suisse à la Namibie, mise sur pied dans le cadre d'un programme de l'ONU, prendra vraisemblablement fin en avril.

CHANSON. – Le cadet des festivals fribourgeois s'appellera «Les Francomanias de Bulle». La première édition de cette manifestation visant à promouvoir la chanson française en Romandie se déroulera du 23 au 26 mai prochain.

COCAÏNE. – En novembre dernier, sept kilos de cocaïne ont été saisis à l'aéroport de Zurich-Kloten, en l'espace d'une semaine, sur trois personnes venant du Venezuela.

SIDA. – La prévention du Sida peut aussi passer par la réfléxion et par un concours. Le Groupe Sida Genève (GSG) a mandaté deux étudiants en droit pour des actions de prévention du sida s'adressant à la jeunesse.

PAIN. – Avec une consommation annuelle de 56 kilos par habitant, la Suisse appartient aujourd'hui au groupe des pays européens consommant le moins de pain sous toutes ses formes. Les pays de l'Est figurent parmi les plus gros mangeurs de pain: 103 kg en Allemagne orientale, par exemple.

VACANCES. – En moyenne, les Suisses ont consacré en 1987 près de 5000 francs ou 7% de leur revenu disponible à des voyages privés comportant au moins une nuitée.

ÉVACUATION. – Après l'entreposage illégal de déchets chimiques non identifiés pendant plus de huit ans, le gouvernement saint-gallois a ordonné pour la cinquième et vraisemblablement dernière fois l'évacuation du dépôt de déchets chimiques de la DCA SA à Altstätten.

ENVIRONNEMENT. – Le conseiller fédéral participera depuis aujourd'hui à une conférence informelle des ministres de l'Environnement à Nairobi. Cette rencontre a pour but de favoriser les échanges de vues au plus haut niveau.

La nouvelle Mazda 626 Formula 4 tient la route comme quatre.

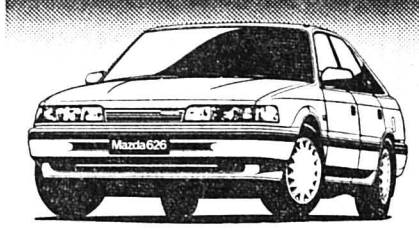

230

Même son moteur 2,2 l/115 ch n'a aucune chance de faire patiner les roues. La traction intégrale permanente maîtrise n'importe quel terrain. Venez donc juger par vous-même. Surtout s'il fait un temps de chien.

GARAGE DE L'AVENIR
Progrès 90 – ✆ 039/23 10 77
VOTRE CONCESSIONNAIRE À
LA CHAUX-DE-FONDS
Rouler de l'avant. mazda

64WD.2f

COMPACT disc
Toutes les nouveautés à des prix avantageux.
Jean Marc
Numa-Droz 4
La Chaux-de-Fonds
012035 Tél.039/28.79.28

RESTAURANT
LE PROVENCAL
M. et Mme J.-M. Humbert
PLACE DE LA GARE
La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 19 22

Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 janvier 1990

La bouillabaisse

Il est prudent de réserver
012015

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
Tél. 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds
12391

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

mise à l'enquête publique

Demande de dérogation au règlement d'urbanisme.

En application du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (RELCAT) du 15 avril 1987, articles 10 et suivants, le Conseil communal met à l'enquête publique la demande de dérogation suivante:

Art. 155 RU: dépassement de l'indice d'emprise au sol 39,9% au lieu de 30%,

présentée pour le projet d'agrandissement de la villa pour la création d'une piscine, d'un sauna et sanitaires, sur l'article 3337 du cadastre des Eplatures, **chemin du Grillon 62.**

Les plans peuvent être consultés à la Police des constructions, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, pendant 20 jours soit **jusqu'au 12 février 1990,** délai durant lequel tout intéressé peut adresser une opposition écrite et motivée au Conseil communal.

012406 CONSEIL COMMUNAL

La promotion fraîcheur:

Endives de Belgique

Offre spéciale du 24.1 au 27.1

Le sachet de 500 g **1.50**
(100 g –.30)

La super-promotion:

Crème à café
½ litre –.60 de moins
¼ litre –.30 de moins

Offre spéciale du 24.1 au 30.1

Exemple:
½ litre **3.– 2.40**
(1dl –.48)

Offre spéciale du 24.1 au 6.2

La surprise:

Total Futura 4.– / 5.– de moins

Pour une lessive totalement propre dès 40° et 60°. Avec agent détachant actif et parfum très frais.

5 kg 10.80 (1 kg 2.16) **au lieu de 14.80**

8 kg 17.– (1 kg 2.13) **au lieu de 22.–**

Total liquide 30° – 60° 3.– de moins

Produit de lessive complet liquide. Pour une lessive totalement propre même sans prélavage.

3 kg 8.80 **au lieu de 11.80** (1 kg 2.93)

Offre spéciale du 24.1 au 30.1
Margarines Mabona et Minarine Mabona Delice –.30 de moins

Exemple: Mabona Delice 300 g ~~1.60~~ **1.30** (100 g –.43,3)

Multipack 24.1. bis 30.1.
Chocolat suisse Splendor et Mandor
100 g ~~1.20~~ **–.95**
A partir de 2 tablettes au choix

Offre spéciale du 24.1 au 30.1
Coquillages
330 g ~~3.10~~ **2.50** (100 g –.75,7)

Offre spéciale du 24.1 au 30.1
Purée de pommes de terre Mifloc
150 g ~~1.70~~ **1.30** (100 g –.86,7)
400 g ~~3.90~~ **3.10** (100 g –.77,5)
440 g ~~5.10~~ **4.30** (100 g –.97,7)

Offre spéciale du 24.1 au 30.1
Toutes les pizzas surgelées 320–400 g –.80 de moins

Exemple: Toscana extra riche 400 g ~~4.40~~ **3.60** (100 g –.90)

Offre spéciale du 24.1 au 30.1
Cottage Cheese 150/200 g –.30 de moins
300 g –.55 de moins

Exemple: Nature 150 g ~~1.40~~ **1.10** (100 g –.73,3)

Multipack du 24.1 au 30.1
Tous les potages en sachet –.20 de moins
Exemple: Bolets 75 g ~~1.–~~ **–.80** (100 g 1.06,7)
A partir de 2 sachets au choix
002706

Offre spéciale du 24.1 au 27.1
Oranges Shamouti Jaffa
Le filet d'env. 1 kg **1.60** le kg
Le cabas de 2–3 kg **1.50** le kg

Jusqu'à épuisement du stock!
Emmental Ier choix doux
Le kg ~~17.30~~ **14.–**

Aechmea fasciata
dans un cache-pot
Le pot **16.–**

MIGROS

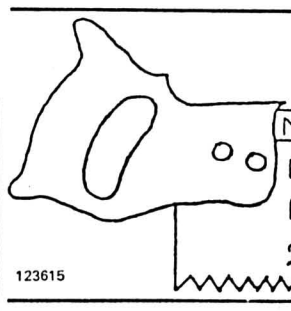

MENUISERIE EBENISTERIE
FRANCOIS CHAPATTE
PARC 48. 039. 23.83.23
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
123615

Dick Optique
LUNETTERIE
VERRES DE CONTACT
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33
012367

SERVICE GRATUIT
Débarras rapide d'appartements, caves et galetas.
Ramassage de meubles, habits, livres, bibelots, vaisselle, etc.
✆ 038/53 49 63
✆ 038/25 28 29
000812

● ***finance***

L'Impartial

Piaget: l'inexorable marche en avant

La restructuration de l'entreprise porte ses fruits

La dynastie Piaget s'est imposée grâce aux poignets et aux cous des puissants du monde. Son image est inébranlable. Encore que sa fusion avec un puissant partenaire en 1988 a fait couler beaucoup d'encre. Yves Piaget, administrateur délégué, fait le point.

En mai 88, la famille Piaget annonçait la reprise par un groupe international, mais dont le siège est en Suisse, de 65% du capital de l'entreprise. «Nous voulions acquérir une véritable dimension internationale, confie l'administrateur. Il était impératif de nous doter d'une structure plus cohérente avec la politique et les stratégies que nous nous étions fixées pour le développement de Piaget et Baume & Mercier.»

L'entreprise familiale est donc devenue la filiale d'un groupe international ayant des intérêts dans les produits de luxe, mais aussi, par exemple, dans l'alimentaire ou le tabac. Il s'agit de la holding Richemont, à Zoug.

TROIS ÉLÉMENTS, SINON RIEN

«Pour parvenir au succès dans l'industrie qui est la nôtre, il faut un produit de qualité, une bonne distribution et une image solide. Si un seul de ces éléments vient à manquer, on court à l'échec.»

Le nouveau partenaire de Piaget a notamment pu faire bénéficier la société de la Côte-aux-Fées de ses expériences de marketing et de logistique, ainsi que de ses réseaux de distribution.

«C'est une association vraiment opportune pour les deux parties, poursuit M. Piaget. Nous nous en rendons compte après les bientôt deux ans de notre association. Car si les résultats quantitatifs sont exceptionnels, les performances qualitatives ne le sont pas moins.»

LE SOMMET DE LA PYRAMIDE

Pour le groupe Richemont, qui possède en outre Cartier, Yves St-Laurent, les montres Ferrari et Dunhill, le rachat de la majorité de Piaget lui a permis de combler sa pyramide des gammes de produits horlogers. «Le président du groupe Richemont, M. Johan Rupert, est très attaché à l'art, aux produits de luxe. Il estimait qu'il manquait à son groupe le sommet de cette pyramide. L'intégration horizontale est complète aujourd'hui.»

Le montage technique du rachat de Piaget n'est pas évident. Comme cela est souvent le cas dans les groupes internationaux. PBM (International) SA - pour Piaget, Baume & Mercier - appartient désormais à raison de 35% à la famille Piaget, pour environ 48% à Cartier International et pour 18% à Richemont. Cartier International appartenant du reste à Richemont.

TROIS NOYAUX

Pour que la restructuration soit complète, PBM a vu son organisation séparée en trois noyaux distincts:

– La SA Ancienne Fabrique Georges Piaget à la Côte-aux-Fées, qui regroupe l'intégralité de la production des produits Piaget.

– Baume & Mercier SA, Genève, qui s'occupe de la distribution et du marketing de B & M. Et dont une filiale de distribution sera prochainement ouverte aux Etats-Unis.

Yves Piaget: «Notre devise est depuis des années: faire toujours mieux qu'il n'est nécessaire»!

– Piaget (International) SA, à la Côte-Aux-Fées, l'«agent monde» des produits Piaget pour la distribution et le marketing.

Cette dernière société vient d'être créée. «Nous avons voulu maintenir le siège social à la Côte-aux-Fées, car nous avons une responsabilité envers cette région. Il aurait été indélicat de s'établir ailleurs.»

PAS D'INSTALLATION À VILLERET

L'installation de Cartier à Villeret a été le prétexte à beaucoup d'élucubrations. Certains n'ont pas hésité à prétendre que Piaget pourrait rejoindre son partenaire dans le Vallon. «C'est complètement ridicule, sourit Yves Piaget. L'ancienne Fabrique Georges Piaget est solidement ancrée à La Côte-aux-Fées. Historiquement déjà. C'est rappelons-le, la première société que créa ma famille à la fin de la Deuxième guerre mondiale. En outre, je suis persuadé qu'il y a dans ce coin de pays neuchâtelois des spécificités techniques que l'on ne trouve pas ailleurs.»

Ce déménagement est d'autant plus illusoire qu'un agrandissement de l'usine de La Côte est programmé pour cette année. Et un deuxième pour 91.

VERTICALISATION DE CARTIER

«Ce qui est par contre évident, c'est que des produits Baume & Mercier seront fabriqués dans le Jura bernois. Comme des mouvements ou des boîtes Cartier pourront être réalisés à La Côte-aux-Fées.»

«La verticalisation de la fabrication de Cartier sera effective d'ici cinq ans. Et nous nous en réjouissons. Car les synergies qui s'en dégageront ne pourront que renforcer l'ensemble du groupe!» J.Ho.

Volume modeste

Bourse de Genève

Au nom de la lutte contre la hausse des prix, les taux d'intérêt ne baissent pas aux Etats-Unis, pas plus que les taux hypothécaires malgré les recommandations du président Bush. Refrain connu en Suisse et même tendance puisque l'eurofranc reprend un peu de hauteur. Mais les frayeurs annoncées pour les marchés européens n'ont pas duré au-delà des premiers échanges.

Réagissant sainement à la baisse attendue de Wall Street, les investisseurs se sont en effet démarqués de ce nouveau repli, comprenant que la situation économique de l'Europe n'a rien à voir avec celle des Etats-Unis, notamment quant aux résultats de sociétés, tous excellents.

En Suisse, le support de résistance de l'indice à 1100 a très bien tenu et les limites pessimistes qui avaient été placées par les opérateurs en quête de bonnes affaires n'ont pas été exécutées, avant tout grâce au soutien d'un marché allemand à la hausse.

Malgré la relative bonne résistance du marché, UBS (3945 -45), SBS (332 -3) et CS (2485 -30) rechignent, alors que la BPS (1730 -20) n'a pas pu éviter une pénalisation bien que son management vient d'être récompensé par un jugement très positif de la firme américaine Moody's, qui fait autorité dans l'appréciation des sociétés.

Le bon Réassurances (600 -6) et Winterthur (4225 -75) baissent, mais l'honneur est sauf avec la hausse de la Zurich (5140 +25) et du bon Fortuna (250 +5). La chimie est en plus pénalisée par la faiblesse du dollar, qui pèse sur les cours de Ciba (3625 -55) et du bon Roche (3600 -40), alors que l'action Sandoz (11375 +25) est épargnée.

Adia (1810 -25), Alusuisse (1359 -14), Fischer (1910 -30), Electrowatt (3050 -20), Jacobs (6675 -45), Ascom (3250 -60), Forbo (2600 -25), Holderbank (5625 -35) résistent moins bien que Pargesa (1700), le bon SGS (4300), Swissair (1220 +5) ou BBC (5330).

L'avance de la Société financière de Genève (1000 +20) est moins une surprise que celle de Huerlimann (6700 +150). Mais ces arbres ne cachent pas la forêt de baisses qui touchent avant tout les bons Buehrle (236 -14) et Baer (435 -20), les nominatives Industrie (1050 -50) et Crossair (340 -16) ou les actions Maag (1650 -60) et Unigestion (1325 -45). (ats, sbs)

Au tour de la SBS

Taux hypothécaires augmentés

«Nous ne pensons pas qu'une seule hausse du taux de l'épargne aurait pu empêcher celle du taux hypothécaire», a confié à l'ats le porte-parole de la Société de banques suisses (SBS) en commentant le réajustement des différents taux d'intérêt décidé hier par son établissement.

Dès le 1er avril, l'épargne est donc augmentée de 1/2% à 1% selon ses formes et les anciennes hypothèques de 0,5% à 6,5%. Les nouvelles hypothèques passent immédiatement à 7,5% au moins, soit une augmentation d'un demi-point par rapport au précédent minimum.

La SBS n'a pas voulu soumettre la hausse de son taux d'épargne à une échéance quelconque mais Bernard Vittoz, porte-parole romand de la banque, reconnaît que la décision de hausser d'un point l'épargne traditionnelle (soit un demi point de plus que la concurrence) est «une question politique».

Comme le Crédit Suisse ou l'Union de Banques suisses (UBS), la SBS cherche à regarnir le volume de son épargne. Elle a perdu 1,8 mrds de fonds l'an passé ce qui l'a obligée à refinancer les crédits hypothécaires en faisant de plus en plus appel aux obligations de caisse voire aux dépots à terme dont les conditions ont radicalement changé en un an. Les dépots à terme sont ainsi passés de 4,25 à 9,25 % de fin 88 à fin 89.

Les dernières hausses du taux hypothécaires n'ont pas amené les résultats escomptés. La hausse du volume de crédits hypothécaires est même passée de 0,7 mrds de frs à 2 mrds de frs entre le troisième et le dernier trimestre 89.

De plus, les analystes de la SBS ne prévoient pas de détente sur le marché de l'argent avant «au plus tôt 1991». Il faut donc suivre le marché, en espérant éviter deux obstacles: devoir le quitter et ne pas l'emballer.

(ats)

1800 heures par an

Suisses assidus au travail, mais dépassés par le Japon et les USA

Toujours assidus au travail, les Suisses n'ont été surpassés que par les Japonais ou les Américains en 1988, selon les chiffres des heures de travail effectuées en moyenne en une année, a relevé hier la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES).

En Suisse, on a effectué en moyenne 1886 heures de travail contractuelles et 1800 heures effectives. Ce dernier chiffre n'est dépassé que par le Japon avec 2165 heures effectives et les Etats-Unis avec 1847 heures.

En comparaison des deux pays les plus laborieux, les partenaires sociaux helvétiques se sont mis d'accord sur des temps de vacances légèrement plus longs, bien que les jours fériés soient moins nombreux. Les salariés japonais ont six jours fériés ou de vacances en moins que les Suisses et les Américains neuf jours en moins.

Au bas de l'échelle des heures de travail annuelles, on trouve l'Allemagne fédérale, avec 1560 heures effectives. La Belgique se trouve dans les mêmes eaux avec 1596 heures, ainsi que les Pays-Bas (1599 heures), l'Autriche (1631 heures) et l'Italie (1646 heures).

(ats)

La croissance a ses limites

Otto Stich et la place financière suisse

C'est la sécurité et la qualité de la place financière qui garantissent la stabilité politique et économique et constituent un facteur essentiel de son attrait et de sa compétitivité. Or, a poursuivi le Conseiller fédéral Otto Stich dans un exposé au Dolder de Zurich sur les limites de la place financière helvétique «nous estimons qu'elle a accentué les risques monétaires». D'où la nécessité de maintenir des taux d'intérêt élevés en attendant une évolution harmonieuse de l'épargne.

L'intervention du Grand Argentier suisse s'est déroulée dans le cadre d'une rencontre organisée par un quotidien de la place zurichoise. Désirant prendre un peu de recul «après les mouvements erratiques sur le marché de l'argent» et souhaitant replacer l'évolution de la place financière suisse dans un «plus large contexte», Otto Stich s'est en fait demandé si celle-ci ne devait pas être freinée car elle «a atteint une dimension critique».

L'énorme croissance de la place financière et son rôle de plaque tournante internationale (le total des bilans des banques a par exemple été multiplié par seize depuis 1960 et les mouvements de capitaux ont rapporté 15 mrds nets à l'exportation en 87) ont des limites selon le Conseiller fédéral. Pas question ainsi «d'apparaître dans le paysage européen comme un flanc ouvert des autorités fiscales». Pas question non plus de devenir une place off-shore pour faire bénéficier tout le monde des «faveurs de Mère Helvétie». Selon le Grand Argentier, pour contrer les risques de transfert, de changes ou d'insolvabilité des créanciers ou pour sauvegarder le franc à la fois contre une réévaluation ou une dépréciation, mais aussi pour pouvoir conserver une «imposition fiscale spécifique» grâce à une prospérité bancaire basée sur la stabilité, les financiers doivent apprendre à repousser les risques.

(ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

AMADEUS. – La Banque européenne d'investissement (BEI), dont le siège se trouve à Luxembourg, a décidé de cofinancer le système pan-européen informatisé de réservations de billets d'avions «Amadeus» à raison de 250 millions d'Ecus (environ 450 millions de francs).

THURGOVIE. – La Banque Cantonale de Thurgovie a annoncé mardi une hausse des taux des nouvelles hypothèques et des rémunérations de l'épargne pour le premier avril. Les nouvelles hypothèques coûteront 7¼%, soit un demi-point de plus qu'actuellement. La hausse des taux d'épargne est de la même ampleur. Le Conseil de banque se prononcera dans le courant de février sur la question de l'augmentation des taux des anciennes hypothèques.

POLOGNE. – Un homme d'affaires polonais a annoncé qu'il avait l'intention de créer la première banque privée du pays. Aleksander Gawronik, propriétaire d'un réseau de bureau de changes en Pologne, a précisé au cours d'une conférence de presse qu'il avait l'accord de principe de la Banque Centrale polonaise.

NESTLÉ. – En 1989, le géant suisse de l'alimentation Nestlé a augmenté son chiffre d'affaires consolidé de 22% à 48,1 mrds de frs par rapport au montant ajusté à la baisse de 1988. L'ajustement découle du fait que Nestlé a adapté sa calculation du chiffre d'affaires aux normes comptables internationales. Quant au bénéfice net, il devrait avoir progressé l'an dernier, mais de façon moindre que le chiffre d'affaires.

Le dollar baisse à Zurich

Le dollar a perdu un peu plus de 1 ct, mardi à Zurich, où il valait 1,5106 (1,5282) fr en fin d'après-midi. Tendance également à la baisse pour la livre sterling, qui a reculé de 2,5059 fr à 2,4808 fr.

Par rapport aux autres devises importantes, le franc suisse est resté plutôt stable. Le mark s'échangeait à 88,76 (88,87) fr pour 100 marks, le franc français à 26,13 (26,16) fr pour 100 francs français, les 100 lires à 0,1194 (0,1195) fr et les 100 yen à 1,0337 (1,0451) fr.

Peu de changements également sur le marché des métaux précieux. L'once d'or coûtait 408,80 (406) dollars, le kilo 19.850 (19.925) fr, l'once d'argent 5,28 (5,20) dollars et le kilo 256,40 (255,30) fr.

(ats)

SOLDES

Autorisés
du 12 janvier
au 1er février 1990

Garage TARDITI

Fritz-Courvoisier 95
La Chaux-de-Fonds – ✆ 039/28 25 28

MITSUBISHI COLT TURBO 1.6	40000 km	grise	1986	Fr. 14000.–	soldée	Fr. 12500.–
MITSUBISHI CORDIA TURBO	7000 km	rouge	1989	Fr. 20500.–	soldée	Fr. 19500.–
MITSUBISHI GALANT 4 WD	17000 km	bleue	1989	Fr. 24500.–	soldée	Fr. 23000.–
MITSUBISHI GALANT 1.8 GL	2000 km	blanche	1989	Fr. 16000.–	soldée	Fr. 15500.–
MITSUBISHI LANCER 1.5 EXE	12000 km	grise	1988	Fr. 11900.–	soldée	Fr. 11500.–
MITSUBISHI LANCER 1.5	80000 km	bleue	1984	Fr. 5900.–	soldée	Fr. 5500.–
ALFA ROMEO 1.5 SPRINT	37000 km	grise	1986	Fr. 11000.–	soldée	Fr. 9500.–
MAZDA 323 GL	82000 km	bleue	1985	Fr. 5900.–	soldée	Fr. 5600.–
FORD ESCORT 1.3 BREAK	60000 km	blanche	1982	Fr. 6000.–	soldée	Fr. 4500.–
TOYOTA TERCEL 1.5	90000 km	bleue	1983	Fr. 5500.–	soldée	Fr. 5000.–
OPEL ASCONA C 1.6	41000 km	grise	1986	Fr. 10500.–	soldée	Fr. 9000.–
TOYOTA TERCEL 4 × 4	56000 km	rouge	1985	Fr. 9900.–	soldée	Fr. 8900.–
MITSUBISHI LANCER 4 × 4	45000 km	bleue	1987	Fr. 14400.–	soldée	Fr. 12500.–
MITSUBISHI COLT 1300 EXE	500 km	blanche	1990	Fr. 15990.–	soldée	Fr. 14000.–

REPRISE – FACILITÉS DE PAIEMENT – GARANTIE

19

Super dans la neige!

Mitsubishi Tredia 1800 GLS 4×4

1986, brun-beige mét., seul. 21 000 km. Expertisée. Garantie totale. Reprise éventuelle. Fr. 284.– par mois sans acompte.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.

M. Garau.
Rue des Artisans 4,
2503 Bienne.
✆ 032/51 63 60

001527

A vendre,

VW Jetta GLS

1982, expertisée, Fr. 3500.–.

✆ 038/30 32 69

300080

gary
nettoyages
2063 Saules
038/53 53 74

670

Madame, Mademoiselle
Cours de 2 jours pose et **modelage d'ongles**
✆ 038/53 11 45 le soir

000689

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.I. 2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

615

L'annonce, reflet vivant du marché

● immobilier

La Chaux-de-Fonds

Nouvel appartement

- cheminée
- grand 3½ pièces (92 m²)

Fr. 290000.–

Renseignements: bureau: ✆ 039/27 11 71
dès 19 heures: ✆ 039/23 64 23

002528

A louer au centre de La Chaux-de-Fonds

2½ pièces

500 fr. + charges.

Tél. 061 302 22 25.

03-77260/4x4

Accueillante, cette

fermette

5 pièces. Dépendances sur 1000 m² de terrain.
Prix: 50000 fr. s.; 90 % crédit possible.

I.S.A., 24, Grand-Rue, 71500 Louhans, tél. 0033 85 76 02 64.

18-300567/4x4

Fermes de Bresse

Sur 20 000 m², **ferme 3 pièces**, grange, écurie, SFr. 95 000.–.
1000 m², **ferme 4 pièces**, cave, grenier, SFr. 47 500.–.
700 m², **maison 4 pièces**, W.-C., SFr. 50 000.–.
90% crédit.
✆ 0033/85 74 03 31 ou 85 74 05 93

350286

Particulier cherche à acheter

commerce

de moyenne importance, à La Chaux-de-Fonds ou Le Locle. Tout de suite ou à convenir. Paiement au comptant. Collaboration envisageable. Offre sous chiffres 28-460184 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Raisonnable!

A vendre dans le **Vallon de Saint-Imier**

maison de 2 appartements

entièrement rénovée, 1 × 4½ pièces, 1 × 5½ pièces, situation tranquille, terrain 854 m².

Pour Fr. 495 000.–.

001408

Liegenschaften — Etude immobilière

werner engelmann

Biel, Am Wald 36 — Bienne, Tél. (032) 25 04 04

☎ 021 29 59 71

La Chaux-de-Fonds, situation centrée, à louer magnifiques

BUREAUX

rénovés et équipés.

Libres tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 700.– + charges.
Renseignements:
DAGESCO SA
✆ 021/29 59 71, interne 355

001226

DAGESCO sa
RÉGIE – PROMOTION – COURTAGE
44, avenue du Général-Guisan
1009 Pully
depuis 1958

A louer pour le 1er mars 1990 à **Saint-Imier,** rue Baptiste-Savoye

appartement 3 pièces

(2e étage). Pour visiter: ✆ 039/41 28 02, entre 12 h et 12 h 45; ✆ 039/41 25 36, heures de bureau. Pour établissement du bail: ✆ 031/25 05 91, int. 14. Loyer mensuel: Fr. 510.– plus avance chauffage et charges locatives de Fr. 135.–

014552

cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A louer tout de suite ou à convenir
Fiaz 38 - 40, à La Chaux-de-Fonds

4 et 4½ pièces

Dès Fr. 980.– + charges.

Rénovés, cuisines agencées neuves, balcon, salle de bains, W.-C. séparés.

Renseignements et visites: s'adresser à la gérance

000152

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

CENTENAIRE 1890 - 1990

A vendre
La Chaux-de-Fonds

maison de maître

8 chambres.
Garage.
Cheminée de salon.
Aménagements soignés.
Terrain privé de 1200 m².

Gérance Charles Berset
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ✆ 039/23 78 33

119

von gunten OPTIQUE - HORLOGERIE Le Locle 23
LUNETTES LENTILLES DE CONTACT
MAÎTRES OPTICIENS DIPLÔME FÉDÉRAL
039/23 50 44

COMPUTER SERVICE
Maintenance
Réparation
Vente
✆ 039/31 54 64
Fax 039/313 314

014207

DEMAIN

10 %

dans les

DROGUERIES

(articles réglementés et nets exceptés)

12394

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

taxe des chiens

Rappel pour le paiement de la taxe.

Délai: mercredi 31 janvier 1990

Bureau de perception des taxes
Hôtel-de-Ville, rez-de-chaussée.

012406

Direction de police

● offres d'emploi

cws

cherche:

chauffeur-livreur

pour région Neuchâtel – Jura.

La qualité de notre clientèle exige une personne de présentation irréprochable.

M. Haldimann est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire: ✆ 021/635 15 91.

7593

Nous désirons engager pour une entreprise de petites machines:

aide mécanicien

pour le montage de sous-ensembles. Bonnes bases mécaniques souhaitées.

584

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

BOURSE

DOW JONES ⬆ 22.1.90 **2600,45** / 23.1.90 **2615,31**

ZURICH ⬇ 22.1.90 **1119,40** / 23.1.90 **1114,50**

$ US ⬇ Achat **1,5050** / Vente **1,5350**

MÉTAUX PRÉCIEUX

	Achat	Vente
Or		
$ Once	407.—	410.—
Lingot	19.800.—	20.050.—
Vreneli	130.—	140.—
Napoléon	113.—	121.—
Souver. $ new	95.—	97.—
Souver. $ old	—	—
Argent		
$ Once	5.26	5.28
Lingot/kg	251.—	266.—
Platine		
Kilo Fr	24.050.—	24.350.—

CONVENTION OR

Plage or	20.300.—
Achat	19.900.—
Base argent	300.—

INVEST DIAMANT

Janvier 1990: 245

A = cours du 22.1.90
B = cours du 23.1.90

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Kuoni	28500.—	28000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1450.—	1450.—
B. Centr. Coop.	915.—	910.—
Crossair p.	945.—	940.—
Swissair p.	1215.—	1225.—
Swissair n.	990.—	990.—
Bank Leu p.	3310.—	3310.—
UBS p.	3990.—	3965.—
UBS n.	890.—	879.—
UBS b/p	138.50	138.—
SBS p.	335.—	333.—
SBS n.	295.—	294.—
SBS b/p	273.—	273.—
C.S. hold. p.	2515.—	2490.—
C.S. hold. n.	511.—	507.—
BPS	1750.—	1735.—
BPS b/p	160.—	159.—
Adia Int. p.	1835.—	1815.—
Elektrowatt	3070.—	3050.—
Forbo p.	2625.—	2600.—
Galenica b/p	485.—	480.—
Holder p.	5660.—	5625.—
Jac Suchard p.	6720.—	6700.—
Landis n.	1570.—	1570.—
Motor Col.	1550.—	1535.—
Moeven p.	5300.—	5300.—
Bührle p.	845.—	850.—
Bührle n.	281.—	280.—
Bührle b/p	250.—	236.—
Schindler p.	5300.—	5350.—
Sibra p.	410.—	410.—
Sibra n.	360.—	360.—
SGS n.	4320.—	4350.—
SMH 20	155.—	155.—
SMH 100	547.—	545.—
La Neuchât.	1300.—	1300.—
Rueckv p.	3725.—	3720.—
Rueckv n.	2370.—	2340.—
W'thur p.	4300.—	4300.—
W'thur n.	3050.—	3050.—
Zurich p.	5125.—	5140.—
Zurich n.	3665.—	3650.—
BBC I-A-	5330.—	5350.—
Ciba-gy p.	3680.—	3630.—
Ciba-gy n.	2805.—	2790.—
Ciba-gy b/p	2705.—	2680.—
Jelmoli	2200.—	2200.—
Nestlé p.	9015.—	8990.—
Nestlé n.	8870.—	8835.—
Nestlé b/p	1875.—	1860.—
Roche port.	7200.—	7190.—
Roche b/j	3640.—	3615.—
Sandoz p.	11350.—	11350.—
Sandoz n.	10200.—	10150.—
Sandoz b/p	2005.—	1980.—
Alusuisse p.	1365.—	1359.—
Cortaillod n.	3550.—	3550.—
Sulzer n.	5225.—	5225.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	103.50	102.—
Aetna LF cas	80.—	76.75
Alcan alu	31.50	31.—
Amax	35.25	35.—
Am Cyanamid	78.25	76.25
ATT	64.50	61.25
Amoco corp	79.75	76.75
ATL Richf	166.50	161.—
Baker Hughes	37.75	36.50
Baxter	37.25	36.50
Boeing	93.25	90.50
Unisys	21.75	21.—
Caterpillar	84.—	83.25
Citicorp	39.50	37.75
Coca Cola	110.50	107.—
Control Data	27.—	26.—
Du Pont	62.75	61.25
Eastm Kodak	61.25	60.—
Exxon	73.75	70.75
Gen. Elec	99.25	95.25
Gen. Motors	64.50	62.25
Paramount	70.50	68.50
Halliburton	62.50	60.—
Homestake	31.50	32.25
Honeywell	130.50	127.50
Inco ltd	35.—	34.25
IBM	150.—	147.—
Litton	116.50	114.50
MMM	123.—	118.50
Mobil corp	89.75	87.75
NCR	98.25	96.25
Pepsico Inc	91.—	88.75
Pfizer	107.—	105.—
Phil Morris	59.75	57.75
Philips pet	36.25	35.25
Proct Gamb	105.—	103.—
Rockwell	35.75	33.75
Schlumberger	73.50	70.75
Sears Roeb	57.50	56.50
Waste m	49.50	48.50
	—	—
Sun co inc	60.75	59.—
Texaco	85.50	83.75
Warner Lamb.	170.50	164.50
Woolworth	92.75	91.75
Xerox	85.25	83.75
Zenith	17.50	16.50
Anglo am	57.75	56.—
Amgold	161.50	164.—
De Beers p.	27.25	27.25
Cons. Goldf I	44.50	46.—
Aegon NV	87.75	87.—
Akzo	102.—	102.—
Algem Bank ABN	30.75	30.75
Amro Bank	61.25	61.50
Philips	34.75	34.50
Robeco	81.50	82.—
Rolinco	81.—	80.50
Royal Dutch	110.50	109.—
Unilever NV	120.50	119.50
Basf AG	259.—	263.—
Bayer AG	269.—	272.—
BMW	476.—	475.—
Commerzbank	265.—	265.50
Daimler Benz	730.—	735.—
Degussa	441.—	444.—
Deutsche Bank	718.—	731.—
Dresdner BK	371.—	373.—
Hoechst	253.—	253.—
Mannesmann	298.—	309.—
Mercedes	558.—	560.—
Schering	679.—	680.—
Siemens	632.—	640.—
Thyssen AG	241.50	249.—
VW	470.—	481.—
Fujitsu ltd	16.—	15.75
Honda Motor	19.—	18.75
Nec corp	19.25	19.75
Sanyo electr.	10.—	10.—
Sharp corp	19.50	19.75
Sony	89.75	89.75
Norsk Hyd n.	39.—	38.—
Aquitaine	139.—	139.—

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	50¾	49½
Alcan	20⅝	20¾
Aluminco of Am	63¾	63½
Amax Inc	22⅝	22¼
Asarco Inc	28⅞	27⅛
ATT	40⅜	40⅜
Amoco Corp	50½	50½
Atl Richfld	106⅝	107⅝
Boeing Co	59¼	59⅜
Unisys Corp.	13⅝	14¼
CanPacif	22.–	21⅞
Caterpillar	54½	55¼
Citicorp	24⅝	25.–
Coca Cola	70½	71.–
Dow chem.	66⅛	66¾
Du Pont	39⅞	40¾
Eastm. Kodak	39¼	39¼
Exxon corp	46⅞	47¼
Fluor corp	39⅝	38⅞
Gen. dynamics	40¾	40½
Gen. elec.	62⅝	63⅜
Gen. Motors	41⅛	41⅜
Halliburton	39¾	39⅞
Homestake	21¼	22⅜
Honeywell	84¾	85⅛
Inco Ltd	22⅝	22¾
IBM	96½	97¾
ITT	54½	54¾
Litton Ind	75½	75⅛
MMM	78⅛	78⅛
Mobil corp	57⅝	57⅜
NCR	63¾	65⅜
Pacific gas/elec	20⅞	21⅛
Pepsico	58⅝	58⅝
Pfizer inc	69⅜	68½
Ph. Morris	37⅞	38¼
Phillips petrol	23½	23⅛
Procter & Gamble	67⅛	66⅝
Rockwell intl	22⅞	23⅛
Sears, Roebuck	37½	37½
	—	—
Sun co	39⅜	39.–
Texaco inc	55⅜	56⅛
Union Carbide	20¾	20⅞
US Gypsum	4¼	4½
USX Corp.	34.–	33⅞
UTD Technolog	51½	51¾
Warner Lambert	108⅜	108¾
Woolworth Co	60⅛	60⅛
Xerox	55½	54¾
Zenith elec	11.–	10½
Amerada Hess	45¾	47⅛
Avon Products	32.–	31¼
Chevron corp	64⅜	65½
UAL	161.–	156.–
Motorola inc	54⅞	55¼
Polaroid	43¾	44½
Raytheon	67⅛	66⅞
Ralston Purina	80⅝	80½
Hewlett-Packard	44⅜	44⅝
Texas Instrum	33½	33¼
Unocal corp	26⅜	26⅝
Westingh elec	72.–	72⅞
Schlumberger	46¾	45⅝

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	2770.—	2770.—
Canon	1800.—	1830.—
Daiwa House	2520.—	2550.—
Eisai	2280.—	2230.—
Fuji Bank	3270.—	3300.—
Fuji photo	4590.—	4540.—
Fujisawa pha	2170.—	2220.—
Fujitsu	1540.—	1550.—
Hitachi	1520.—	1570.—
Honda Motor	1860.—	1840.—
Kanegafuji	1110.—	1090.—
Kansai el PW	4600.—	4600.—
Komatsu	1260.—	1260.—
Makita elct.	2940.—	2930.—
Marui	3400.—	3390.—
Matsush el I	2320.—	2320.—
Matsush el W	2100.—	2090.—
Mitsub. ch. Ma	1080.—	1120.—
Mitsub. el	1090.—	1080.—
Mitsub. Heavy	1120.—	1100.—
Mitsui co	1220.—	1190.—
Nippon Oil	1680.—	1660.—
Nissan Motor	1390.—	1410.—
Nomura sec.	3190.—	3130.—
Olympus opt	1620.—	1640.—
Ricoh	1270.—	1270.—
Sankyo	2920.—	2920.—
Sanyo elect.	983.—	991.—
Shiseido	2420.—	2360.—
Sony	8590.—	8700.—
Takeda chem.	2360.—	2380.—
Tokyo Marine	2060.—	2030.—
Toshiba	1180.—	1180.—
Toyota Motor	2500.—	2500.—
Yamanouchi	3520.—	3570.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	**1.49**	**1.57**
1 $ canadien	**1.25**	**1.35**
1 £ sterling	**2.39**	**2.64**
100 FF	**25.25**	**27.25**
100 lires	**–.1125**	**–.1275**
100 DM	**88.00**	**90.00**
100 fl. holland.	77.75	79.75
100 fr. belges	4.10	4.40
100 pesetas	1.30	1.45
100 schilling aut.	12.50	12.80
100 escudos	–.90	1.10

DEVISES

1 $ US	**1.5050**	**1.5350**
1 $ canadien	**1.2750**	**1.3050**
1 £ sterling	**2.4750**	**2.5250**
100 FF	**25.85**	**26.55**
100 lires	**–.1185**	**–.1210**
100 DM	**88.70**	**89.50**
100 yens	1.0350	1.0470
100 fl. holland.	78.70	79.50
100 fr belges	4.20	4.30
100 pesetas	1.36	1.40
100 schilling aut.	12.60	12.72
100 escudos	–.9950	1.0350

L'hiver au soleil

Une semaine en République dominicaine

Fr. 1990.–

au lieu de Fr. 2090.–

Demandez le programme

printemps

Pour vous le meilleur

Voyages Jelmoli

012600

● offres d'emploi

EMS près de Rolle cherche une

infirmière en psy ou SG

et une

infirmière assistante

Tél. 021 825 35 36

22-89331/4x4

Bureau d'ingénieurs de Neuchâtel cherche

dessinateur(trice)

ingénieur ETS

spécialisés dans le domaine du génie civil.

Prendre contact avec
HYDROCLAIR, Ingénieurs civils SA,
Grise-Pierre 32, 2006 Neuchâtel
✆ 038/305 645 088092

BRILLOR SA

Plaqué or galvanique

Rue du Parc 137
2300 La Chaux-de-Fonds

nous cherchons
pour notre atelier de montage

une ouvrière

connaissant les produits horlogers tels que boîtes et bracelets

Faire offre écrite. 123619

Nous engageons pour tout de suite:

technicien en électronique

travail très intéressant dans une ambiance agréable.

OK PERSONNEL SERVICE
✆ 039/23 05 00. 584

On cherche pour le 1er mai ou date à convenir

aide de cuisine-ménagère

Bon salaire, horaire selon entente.

Hôtel de la Gare, Prépetitjean,
✆ 039/55 13 18 008026

CAFÉ BÂLOIS
✆ 039/28 28 32 – 1er-Mars 7a
La Chaux-de-Fonds
cherche

aide de cuisine

45050

Pour le nettoyage d'une entreprise de la place, nous recherchons un:

homme

pour travaux de conciergerie
2 heures par jour dès 17 heures.

Pour plus de renseignements, veuillez contactez M. G. Forino. 584

OK PERSONNEL SERVICE SA Placement fixe et temporaire — Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Bruno & de Marco S.à r.l.
Tableaux électriques – 2074 Marin
cherche:

un électricien
ou
un mécanicien électricien qualifié
+ un aide

Date d'entrée immédiate ou à convenir.
Faire offre écrite ou téléphoner
au 038/33 22 22. 088478

● divers

Bungalows vacances au Tessin

Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano sur le **lac de Lugano.** A partir de Fr. 18.– par personne. Beltramini M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. ✆ 091/22 01 80 000328

A vendre pour menuisiers ou bricoleurs

bois de scierie

bien sec: planches diverses épaisseurs, alignées ou non, carrelets, lattes.
Prix avantageux. André Robert, Crêt 97,
2314 La Sagne, ✆ 039/31 52 39

● finance

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.– en 24 heures.
Discrétion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30

11

AARGAU
5000 AARAU, GRAUB AG, TEL. 064/24 46 46/47
5400 BADEN, CAREP AUTO AG, TEL. 056/22 19 01
5745 SAFENWIL, EMIL FREY AG, AUTOCENTER, TEL. 062/99 91 11
4802 STRENGELBACH, BRUNO MEIER AG, WIGGERTALGARAGE, TEL. 062/51 73 83
5430 WETTINGEN, CAREP AUTO AG, TEL. 056/27 27 48
5610 WOHLEN, RIGACKER GARAGE AG, A. HARDI, TEL. 057/22 80 04
8116 WÜRENLOS, CENTRUM GARAGE AG, TEL. 056/74 31 77

APPENZELL
9050 APPENZELL, SAMMELPLATZ GARAGE AG, TEL. 071/87 36 36-78 21 13

BASEL-STADT
4053 BASEL, TELLPLATZ GARAGE AG, TEL. 061/35 15 10

BASELLAND
4410 LIESTAL, SEFAKA AG AUTOMOBILE, BEI AUTOMARKT LIESTAL AG, TEL. 061/92 15 89

BERN
3063 BERN-ITTIGEN, US CAR DRIVE AG, TEL. 031/58 16 66
2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE WILLEMIN S.A., TÉL. 032/92 24 62
2503 BIEL/BRUGG, GARAGE MARTINI, TEL. 032/25 50 50
3780 GSTAAD, GARAGE PETER VON ARX, TEL. 030/4 54 05
4950 HUTTWIL, AUTORAMA AG, TEL. 063/72 27 27
3800 MATTEN-INTERLAKEN, GARAGE ELITE, G. NOA, TEL. 036/22 14 14
3414 OBERBURG/BURGDORF, ANDREAS LUTHI SPEZIALFAHRZEUGE, TEL. 034/61 18 00
3605 THUN, SCHWABIS GARAGE AG, TEL. 033/37 74 76
3076 WORB, AUTO WORBBODEN AG, TEL. 031/83 45 63

FRIBOURG
1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TÉL. 037/26 41 81

GENÈVE
1202 GENÈVE, A. GRECO AUTOMOBILES S.A., TÉL. 022/732 11 35
1207 GENÈVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TÉL. 022/736 86 59

GLARUS
8762 SCHWANDEN, GARAGE OSCAR MULLER, TEL. 058/81 15 35

GRAUBÜNDEN
7000 CHUR, PARTNER AUTO AG, TEL. 081/22 96 22
7503 SAMEDAN, AIRPORT GARAGE GERONIMI S.A., TEL. 082/6 56 01

JURA
2800 DELÉMONT, GARAGE DE LA BIRSE WILLEMIN S.A., TÉL. 066/22 75 26-22 24 61

LIECHTENSTEIN
9494 SCHAAN/FL, WINKELGARAGE, OTHMAR BECK AG, TEL. 075/2 59 44

LUZERN
6030 EBIKON-LUZERN, KOCH PANORAMA GARAGE, TEL. 041/306 6 88

NEUCHÂTEL
2300 LA CHAUX-DE-FONDS, EMIL FREY S.A., TÉL. 039/28 66 77
2003 NEUCHÂTEL, GARAGE DU CLOS-DE-SERRIERES, D. BOREL, TEL. 038/31 29 60

ST. GALLEN
9030 ST. GALLEN-ABTWIL, STRATOS AUTOMOBILE AG, TEL. 071/31 31 71
9500 WIL, CARWIL AG, AUTOMOBILE, TEL. 073/22 01 33
9303 WITTENBACH, GARAGE B. KAUFMANN, TEL. 071/38 14 38

SCHAFFHAUSEN
8206 SCHAFFHAUSEN, MUNOT-GARAGE AG, TEL. 053/24 81 07

SCHWYZ
8852 ALTENDORF, ROBERT FEHLMANN AG, LETZI-GARAGE, TEL. 055/63 30 03
6414 OBERARTH, AUTO-ELEKTRO G. BAUMELER, TEL. 041/82 36 20

SOLOTHURN
4512 BELLACH, GARAGE KURT MENTH, TEL. 065/38 16 66
4614 HÄGENDORF, M.B. SPORT-CARS S.A., TEL. 062/46 12 12
4500 SOLOTHURN, LIECHTI STERN-GARAGE AG, TEL. 065/22 80 80

TICINO
6828 BALERNA-CHIASSO, CRISTALCAR S.A., AUTOMOBILI, TEL. 091/47 15 81-43 44 41
6500 BELLINZONA, BICO-CAR S.A., TEL. 092/26 17 01-ASCONA 093/36 16 08
6934 LUGANO-BIOGGIO, CESARE AGUSTONI, AUTOMOBILI S.A., TEL. 091/59 49 61
6904 LUGANO-CORNAREDO, OMNIA AUTOMOBILI SA, TEL. 091/51 00 96
6648 MINUSIO, GARAGE FONTILE STEINGRUBER E MONDADA S.A., TEL. 093/33 83 43

THURGAU
8595 ALTNAU, GARAGE HOFER AG, TEL. 072/65 11 14
8500 FRAUENFELD, GARAGE EHRAT AG, TEL. 054/22 13 14

VAUD
1802 CORSEAUX/VEVEY, T. FALCONI, GARAGE SPORT, TÉL. 021/922 64 52
1266 DUILLIER, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHÉSY, TÉL. 022/61 27 41
1037 ÉTAGNIÈRES, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/731 35 22
1003 LAUSANNE, CILO S.A., TÉL. 021/24 77 22
1004 LAUSANNE, CILO 2, TÉL. 021/37 50 55
1400 YVERDON-LES-BAINS, ALTERNATIVE CARS, C. IEVOLO, TEL. 024/21 56 55

VALAIS
1893 MURAZ-COLLOMBEY, GARAGE OPPLIGER FRÈRES, TÉL. 025/71 77 66
1962 PONT-DE-LA-MORGE/SION, GARAGE DU MONT-D'ORGE, RENÉ VULTAGIO, TÉL. 027/36 37 00
3960 SIERRE, GARAGE CITÉ DU SOLEIL S.A., TÉL. 027/55 11 48-56 11 38
1904 VERNAYAZ, GARAGE DE VERNAYAZ, TÉL. 026/64 19 18

ZUG
6300 ZUG, O.H. TREND AUTOS AG, TEL. 042/32 10 28

ZÜRICH
8344 BÄRETSWIL, AUTO TRACHSLER AG, TEL. 01/939 11 77
8302 KLOTEN, BROVAG AG, TEL. 01/814 23 71
8942 OBERRIEDEN, GARAGE W. ROTHACHER, TEL. 01/720 29 25
8820 WÄDENSWIL, GARAGE F. STEINMANN, TEL. 01/781 17 66
8406 WINTERTHUR-TÖSS, GARAGE H. BÜHLMANN, TEL. 052/22 25 25
8048 ZÜRICH-ALTSTETTEN, J.H. KELLER AG, TEL. 01/432 24 10
8008 ZÜRICH, M-AUTOMOBILE SEEFELD AG, TEL. 01/252 52 60-251 61 71

IX 89

AVEC CETTE NOU

CHRYSLER SARAT

SARATOGA Fr. 32 300.–
3,0 l (104 kW/141 CV-DIN)
boîte automatique

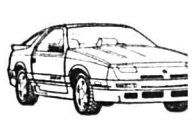

● divers

Ultra Pampers

● 90 054

● Rose: filles — GIRL — BOY — ● Bleu ciel: garçons

Même mouillés, ils sont superbement secs

A l'achat de 1 box BOY ou GIRL

Bon Fr. 4.–

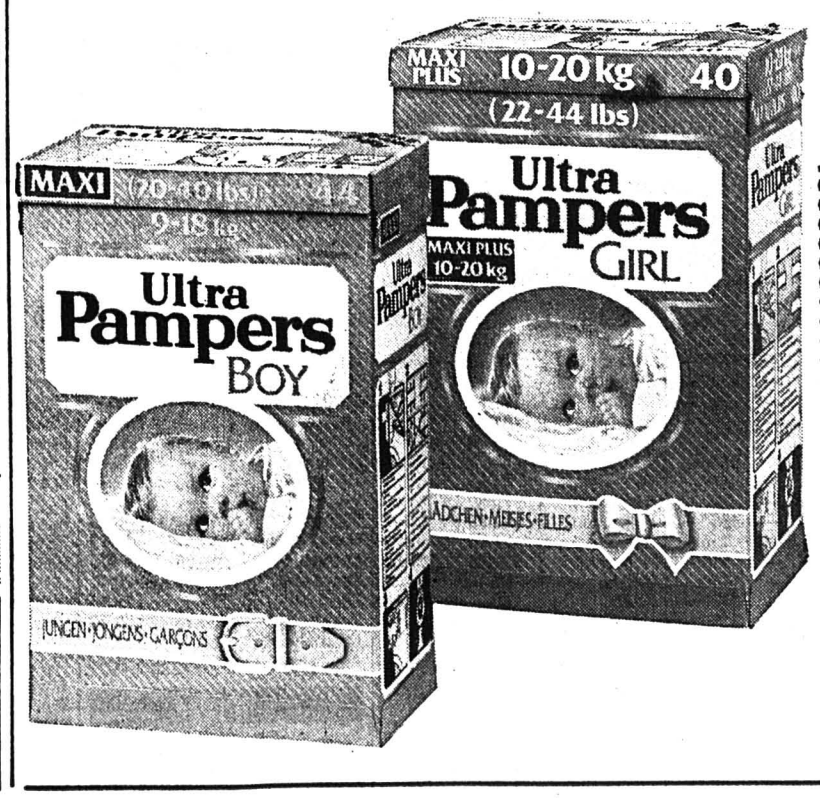

BON Pampers Fr. 4.–

Prix normal	Fr.	22.90
./. Bon	Fr.	4.–
Vous ne payez que	Fr.	18.90

Nom: _____

Adresse: _____

Valable dans tous nos magasins
du 24.1.90 au 3.2.90

PLACETTE

011725

LE VOITURE, RÉALISEZ UN VIEUX RÊVE.

La nouvelle Chrysler Saratoga est l'expression du luxe «made in USA» et offre un confort exceptionnel lors de longs voyages.
D'une très haute qualité et d'une grande richesse d'équipement, la Saratoga est proposée à un prix vraiment compétitif. Avec son remarquable moteur V6 de 3 litres (104 kW/141 CV-DIN), sa boîte automatique électronique «Ultradrive» à 4 vitesses et la traction avant, vous prendrez le plus grand plaisir à la conduire. Elle offre tout ce que l'on attend d'une Américaine de luxe - avec en plus: ordinateur de bord, rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique, régulateur de vitesse, verrouillage central des portes, réglages électriques du siège du conducteur, lève-vitres, radio-cassettes stéréo avec montre digitale, phares et feux anti-brouillard, jantes en aluminium et dossier arrière en deux parties asymétriques rabattables. Chrysler Saratoga: la nouvelle classe supérieure pour la Suisse. Made in USA.
Fr. 32'300.–.

CHRYSLER GARANTIE 3 ANS 110 000 KM
7 ANS CONTRE LA CORROSION DE LA CARROSSERIE
Arguments décisifs en faveur de CHRYSLER: garantie générale d'usine de 3 ans ou 110000 km et garantie de 7 ans contre les perforations par la rouille. Sans oublier le CHRYSLER PRIVILEGE SERVICE garanti par Winterthur Assurances.

CPS CHRYSLER PRIVILEGE SERVICE

CHRYSLER
Chrysler ouvre de nouvelles voies.

.. LA GRANDE ROUTIÈRE DU NOUVEAU MONDE.

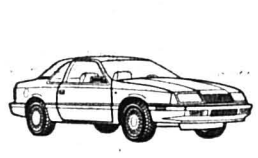

LeBaron Coupé Fr. 35 100.–
3,0 l (100 kW/136 CV-DIN)
boîte automatique

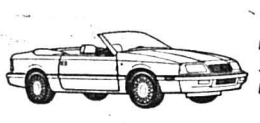

LeBaron Cabriolet Fr. 44 900.–
3,0 l (100 kW/136 CV-DIN),
boîte automatique

VOYAGER LE Fr. 38 650.–
3,0 l V6 injection (104 kW/141 CV-DIN), bte automatique, 7 places
VOYAGER SE Fr. 32 200.–
3,0 l V6 injection (104 kW/141 CV-DIN), bte automatique, 5 places
En option: 7 places Fr. 900.–

IMPORTATEUR POUR LA SUISSE
ET LE LIECHTENSTEIN:
CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) SA,
VULKANSTRASSE 120, 8048 ZURICH

18-5333/4·4

LA SOLDERIE — FIN DE BAIL

Avenue Léopold-Robert 49 — **27 janvier 1990**

PROFITEZ, TOUT DOIT DISPARAÎTRE!!!

Jeans 39.– Blousons 49.– Jupes 29.–
Chemises 9.– Mouton retourné 249.–

012171

Video-club

A remettre au plus offrant, à l'ouest de Neuchâtel, bon chiffre d'affaires, loyer modéré, long bail.

Sous chiffres M 28-300100 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

novoptic
La Chaux-de-Fonds
Av. Ld.-Robert 51
✆ 039/23 39 55

tout pour la vue...

novoptic
Le Locle
D.-Jeanrichard 23
✆ 039/31 15 05
012385

offres d'emploi

Frappes d'ébauches de cadrans
Frappes de fonds de boîtes
Numéroteurs – Composteurs – Poinçons
Gravure sur acier

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir:

mécaniciens
aides mécaniciens
pour travaux sur cadrans
frappeurs
et
personnel

susceptible d'être formé à la frappe de cadrans.
Bonne ambiance et travaux intéressants avec perspectives d'avenir.
Prière de se présenter (pour les étrangers, avec permis de travail), de téléphoner ou d'écrire à:

SCHLÉE & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
Repos 9-11 ✆ 039/28 46 01-02

MSA-1

Vous aimez le contact avec le public... ...nous aussi!

Nous désirons engager pour notre magasin du Jumbo de La Chaux-de-Fonds, une

vendeuse

à plein temps si possible qualifiée.
Nationalité suisse ou permis valable.
5 semaines de vacances dès 41 ans.
Entrée immédiate ou à convenir.
✆ **039/26 69 77, Mme Lehmann.**

001969

CHAUSSURES
marché sabot d'argent
Marchons ensemble!

L'annonce, reflet vivant du marché

EPER
SERVICE DES REFUGIES

Pour notre bureau de conseils sur les questions relatives aux réfugiés de Bienne/Jura bernois, nous cherchons, pour le 1er avril ou date à convenir un(e)

collaborateur(trice)

Tâches:
– motiver et encadrer les aides bénévoles;
– collaborer avec les autorités et les paroisses;
– relations publiques.

Nous souhaitons:
– une formation dans le domaine pédagogique ou social;
– une expérience pratique des activités auprès des réfugiés;
– une personne de langue maternelle française, connaissant bien l'allemand.

Nous offrons:
– des activités variées, à accomplir de manière indépendante;
– de bonnes conditions d'engagement et de travail.

Lieu de travail: Lyss, par la suite Bienne.
Veuillez faire parvenir votre candidature jusqu'au 12 février 1990, au **Service du personnel des œuvres d'entraide des Eglises protestantes de Suisse - EPER, case postale 168, 8035 Zurich.**

Pour plus de renseignements, prière de vous adresser à **M. Hans Zimmermann, tél. 032 84 89 80.**

44-4492/4x4

L'Impartial

Cinq étoiles en un jour

Entrée en service des officiers du régiment

«Magne-toi!». C'est ce que semble se faire dire un lieutenant par son père.

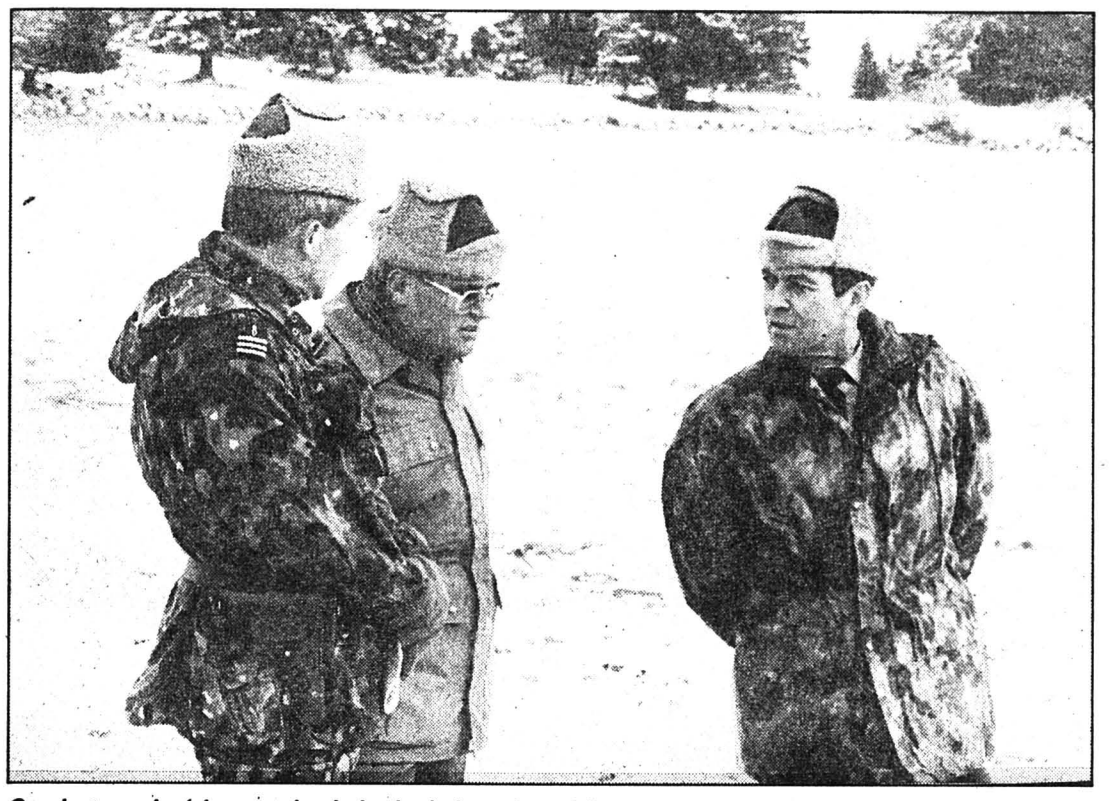

Sur le terrain (de gauche à droite): le colonel Bertrand Reeb, le commandant de corps Rodolphe Christen et le divisionnaire Jean Abt.

«Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais ce soir, j'ai l'impression d'avoir reçu un coup sur la tête: j'ai vu des étoiles toute la journée».

Jeudi dernier, à la fin du jour d'entrée en service des officiers, le colonel Bertrand Reeb, commandant du régiment, pouvait légitimement pousser un soupir de soulagement. En un après-midi, ses troupes avaient reçu la visite de deux importants officiers supérieurs, le commandant de corps Rodolphe Christen et le divisionnaire Jean Abt. En tout, cinq étoiles...

Heureusement pour le régiment, les visiteurs se sont déclarés satisfaits de la préparation des exercices réservés aux officiers. Or, comme l'avait déclaré le matin même le colonel Reeb à l'entrée en service de ses officiers: «On gagne le cours de répétition si l'on fait un bon cours de cadres». En bonne logique, le pari devrait dont être tenu.

Jeudi dernier, la journée s'est déroulée selon un schéma traditionnel: le matin, les officiers du régiment entraient au service aux Geneveys-sur-Coffrane, s'équipaient puis montaient à la place de tirs des Pradières, où ils passaient l'après-midi à s'exercer sur le terrain. En plus des exercices habituels (chantier d'alarme atomique et chimique, exercices de tirs combinés au fusil s'assaut et à la grenade), ils devaient se familiariser avec des techniques spécifiquement hivernales comme la construction d'abris et de bivouacs.

Toute la journée s'est déroulée dans une organisation au niveau du régiment, les officiers des trois bataillons engagés (bataillons de fusiliers 19, d'infanterie 8 et de carabiniers 2) étant mélangés. L'avantage, comme l'a lui-même souligné le colonel Reeb, est qu'ils peuvent ainsi, pendant cette seule journée de tout le cours, se rencontrer et échanger leurs impressions, le désavantage étant que vu leur nombre, l'intensité des exercices s'en trouve un peu diminuée.

Mais, comme on l'a vu ci-dessus, l'impression générale était bonne.

Dans la théorie qu'il a donnée en fin de journée à ses officiers, le colonel Bertrand Reeb a d'abord donné un rapide bilan du dernier cours de répétition.

Pour se féliciter notamment que son régiment ne soit plus le champion des accidents routiers: il y en avait eu 15 en 1988, chiffre ramené à 7 en 1989, dont trois seulement étaient dus à la responsabilité des militaires.

Autre motif de satisfaction, les pertes de matériel au sein des bataillons ont été considérablement réduites. Un exemple: en 1989, le bataillon d'infanterie 8 n'a dû rembourser que 252 francs de matériel perdu, alors qu'il avait payé près de 1500 francs l'an d'avant. «Il y a là deux indices significatifs qui montrent que la troupe est bien menée», a conclu le colonel Reeb.

Quant au cours de cette année, le colonel Reeb a souligné qu'il solliciterait plus particulièrement les sous-officiers et les chefs de section, à la fois en raison de la nature des exercices prévus, dont la conduite repose avant tout sur eux, et aussi en raison des conditions hivernales, qui exigent un encadrement très étroit de la troupe.

Respecter l'environnement, lutter contre les pertes de temps, insister sur la préparation d'exercices réalistes, le colonel Reeb veut que les soldats trouvent leur motivation dans un emploi du temps serré et des exercices à l'utilité démontrée.

Qu'on ne trouve pas, comme ce fut par exemple le cas l'an passé, une garde de piquet dans un parc à véhicules entièrement vide!

Evoquant brièvement les événements survenus depuis le dernier cours de répétition - votation sur la suppression de l'armée, mouvements de démocratisation dans les pays de l'Est - le colonel Reeb a déclaré que l'armée, si elle est appelée elle aussi à se transformer, reste voulue par les deux tiers des Suisses.

«L'armée est toujours là et elle a toujours son rôle à jouer», a conclu le colonel Reeb.

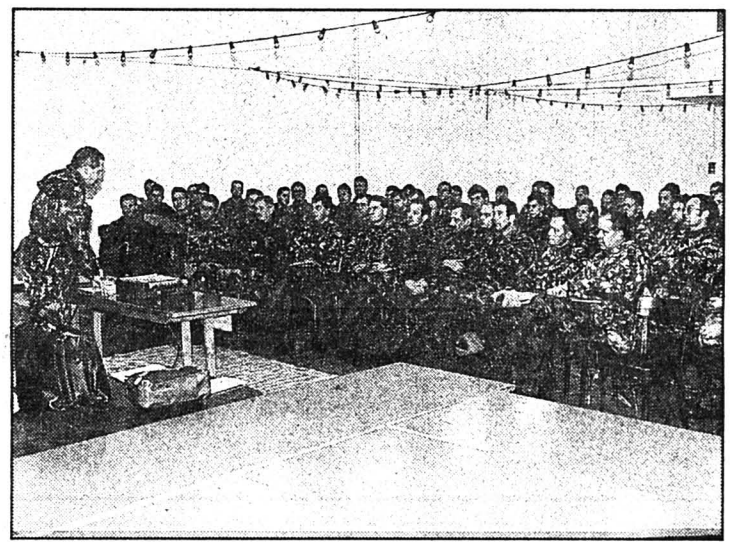

La théorie du colonel, jeudi soir aux Geneveys-sur-Coffrane.

«Garde à vous: fixe!». L'entrée en service des officiers.

Effort particulier

L'éditorial de Jean Cavadini

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel apporte aux officiers, sous-officiers et soldats du Régiment 8 son cordial salut. Il souhaite à chacun un cours de répétition efficace qui permette à la fois de bien maîtriser les éléments techniques qui sont proposés et de favoriser les contacts personnels.

Les deux derniers cours de répétition ont été fixés à des dates proches, ce qui n'a pas été sans provoquer, pour plusieurs d'entre vous, des difficultés personnelles ou professionnelles. De nombreuses dispenses ont dû être accordées qui vont de leur côté perturber le bon fonctionnement de certaines unités. C'est dire qu'aux rigueurs de l'hiver s'ajoutent les contraintes du calendrier et qu'un effort particulier a été consenti par chacun de vous.

Une fois encore le Régiment est engagé dans l'Arc jurassien, de Sainte-Croix au Jura bernois, avec bien sûr certaines implantations spécifiquement neuchâteloises. Et ce cours d'hiver, qui vise à vérifier l'aptitude au combat dans des conditions climatiques difficiles, pourra être parfois éprouvant. Nous souhaitons que le temps ne soit pas trop rigoureux, ce que la saison, jusqu'ici, n'a pas annoncé.

Nous voulons croire que chacun s'adaptera sans trop de heurts à la vie hivernale et que les équipements mis à disposition de l'unité répondront à son attente.

Les circonstances politiques générales ont souvent permis d'imaginer que la paix se voyait offrir des conditions plus favorables, que le rôle de l'armée diminuerait dans la majorité des nations impliquées jusqu'ici dans les conflits locaux ou internationaux. Nous disons notre espérance que la voie entrevue s'élargisse mais nous disons aussi notre certitude que rien n'est tout à fait acquis et que la prudence reste encore de mise.

Nous vous remercions donc de votre engagement et formons des vœux pour un bon cours de répétition 1990.

Jean Cavadini
Conseiller d'Etat,
Chef du Département
militaire cantonal.

L'Impartial

Mercredi 24 janvier 1990

Gazette rgt inf 8 - 11

Exercices au soleil

L'entrée en service des sous-officiers

Comme à l'accoutumée, les sous-officiers du régiment d'infanterie 8 sont entrés en service vendredi. Soit un jour après les officiers. Et, selon l'habitude, c'est par bataillon que les sous-officiers ont mobilisé.

L'entrée en matière a été nette: aussitôt après avoir touché leur matériel, les sous-officiers sont partis dans le terrain effectuer divers exercices.

Alignés à la gare des Hauts-Geneveys, les sous-officiers du bataillon d'infanterie 8, commandé par le major Krebs, sont allés prendre leurs quartiers à Fontainemelon.

A pied.

Ce fut ensuite la montée aux Pradières, par les hauts des Geneveys-sur-Coffrane. Et c'est sous un soleil lumineux que les cadres du bat inf 8 ont pu travailler, le Plateau qui s'étalait sous leurs yeux étant noyé dans le brouillard. «On est vraiment mieux ici que dans le Bas, Roger», déclarait ce soldat de garde à l'un de ses homologues.

Et comme il avait raison.

Différents postes de travail avaient été installés. Sensiblement similaires à ceux des officiers, la veille. A savoir: un poste d'instruction sanitaire, un poste d'instruction AC, un tir de groupe et une piste de combat.

Fait peu fréquent à ce dernier poste: les derniers tirs s'effectuaient la baïonnette au canon de l'arme. Les quelques deux cents mètres précédents avaient été «avalés» l'arme à la main, et tous les obstacles naturels qui jalonnaient le parcours, tels que murs ou barrières, avaient été utilisé pour les tirs.

La journée du samedi a été occupée par des tirs de groupe, à La Sagneule, que les cadres du bat inf 8 avaient rallié de nuit.

Puis, tous ont rejoint Fontainemelon par les crêtes jurassiennes, via Tête-de-Ran. «C'est une belle trotte, c'est vrai», notait le major Krebs, «mais l'endurance et la condition physique font partie de buts du cours.

Au même titre que la survie et l'entraînement dans des conditions hivernales».

La neige, pourtant, fait défaut. Et seuls le froid (il a «fait cru» ces dernières nuits) et quelques plaques de glace faisaient penser à l'hiver.

Mais qui sait? La neige pourrait bien faire son apparition l'un de ces prochains jours. Et on parlerait alors vraiment de cours d'hiver.

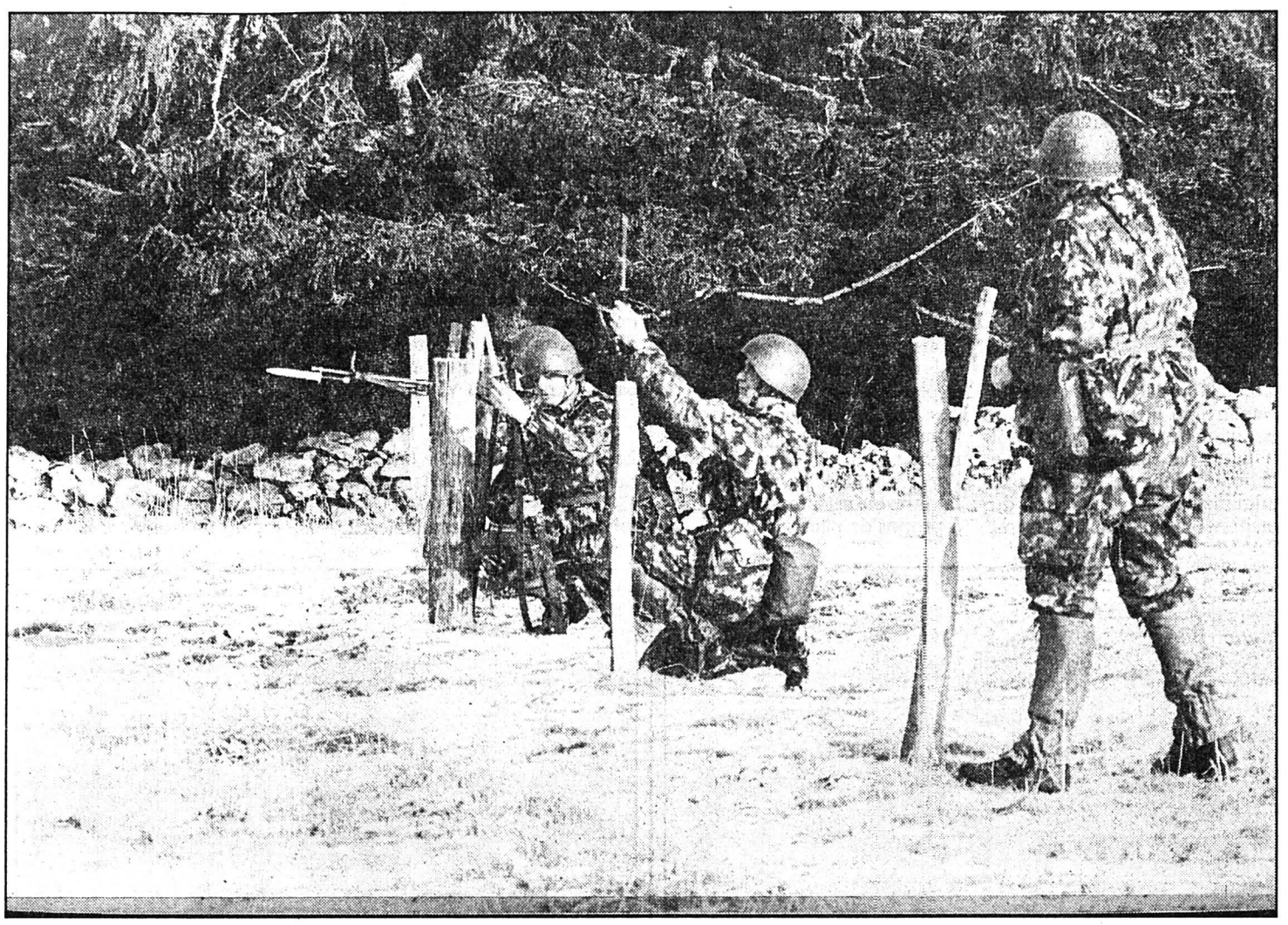

La baïonnette au canon: les sous-officiers du bat inf 8 en action.

Fusées mécaniques d'artillerie
Mécanismes de sécurité

DIXI S.A. / Usine I / Le Locle

DIXI

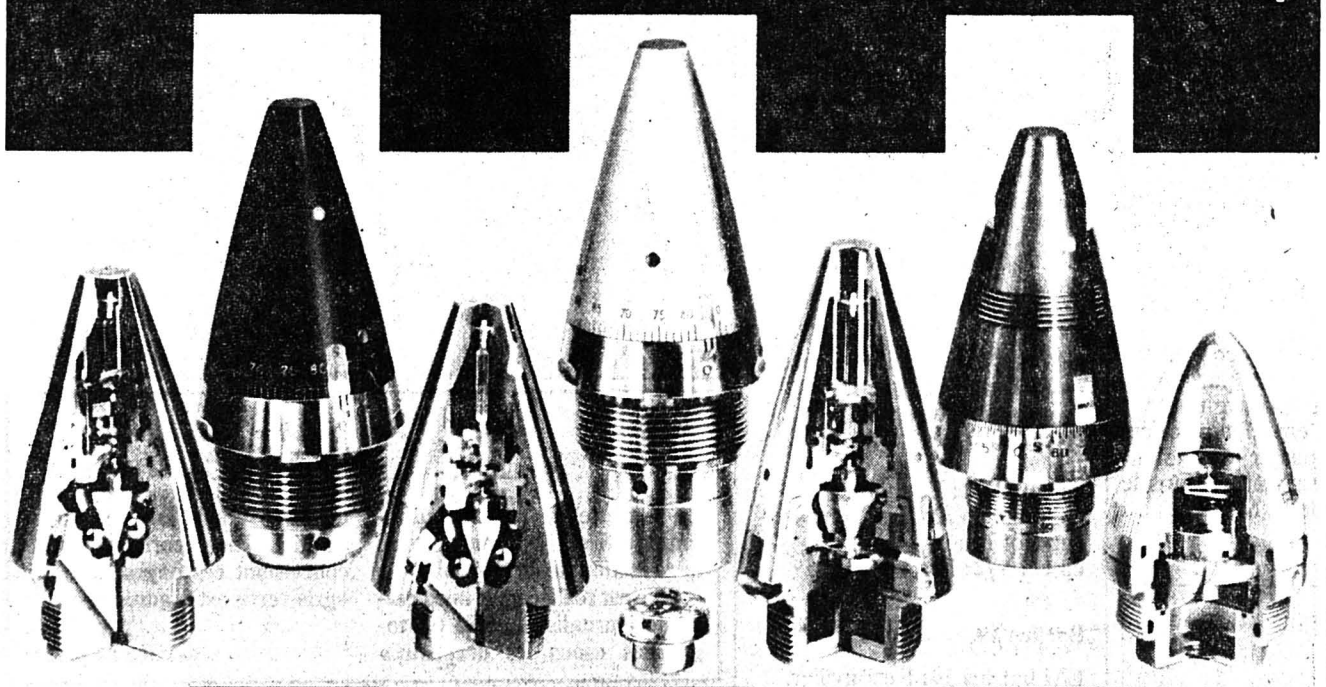

HK HAEFLIGER & KAESER SA HK
038 21 11 21
HK révision de citernes
RÉVISION
ADAPTATION ÉTANCHÉITÉ
MISE HORS SERVICE
DÉCOUPAGE DES CITERNES
brevets fédéraux
NEUCHATEL – LA CHAUX-DE-FONDS

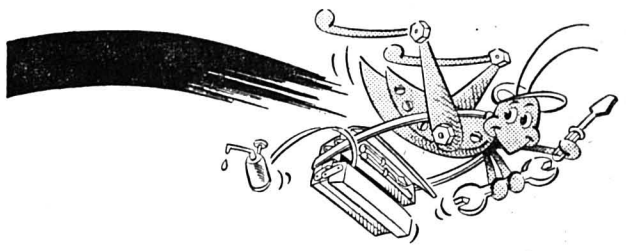

Boulonnez !
idealjob
AGENCE OFFICIELLE DE L'EMPLOI POUR LE SPORT SUISSE
TEMPORAIRE & FIXE
La Chaux-de-Fonds 039/23 63 83 31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)

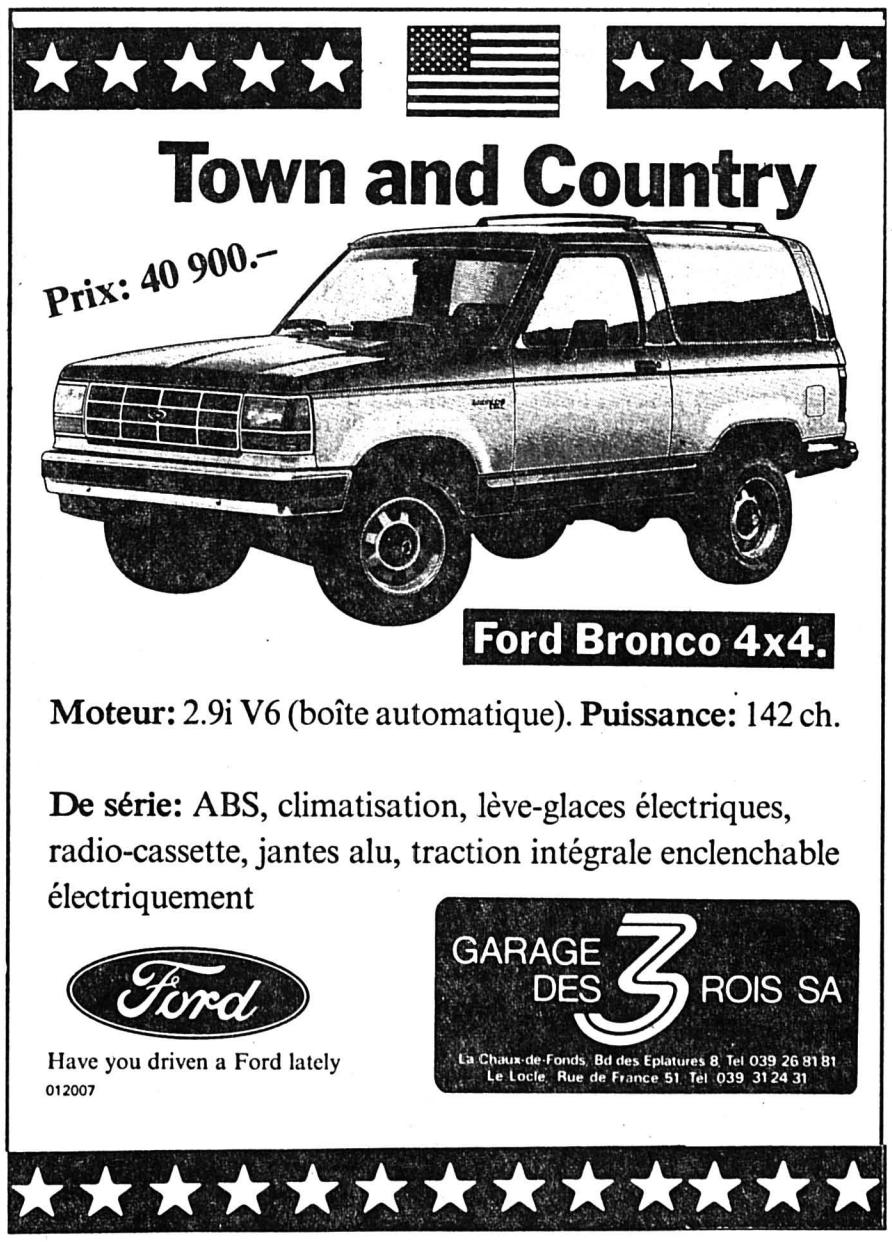

Town and Country
Prix: 40 900.–
Ford Bronco 4x4.
Moteur: 2.9i V6 (boîte automatique). **Puissance:** 142 ch.
De série: ABS, climatisation, lève-glaces électriques, radio-cassette, jantes alu, traction intégrale enclenchable électriquement
Ford
Have you driven a Ford lately
012007
GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tel 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tel 039 31 24 31

NEUCHÂTEL
CAVES DU CHÂTEAU D'AUVERNIER
THIERRY GROSJEAN & Cie
PETIT-FILS D'ALOYS DE MONTMOLLIN
PROPRIÉTAIRE-ENCAVEUR
2012 AUVERNIER · SUISSE
ENCAVAGE FONDÉ EN 1603

BATIMENT · GENIE CIVIL
DEPUIS 1897
QUALITE ET GARANTIE
comina mobile sa
2024 SAINT-AUBIN
SUCCURSALES À NEUCHATEL GORGIER PROVENCE

PLATRERIE · PEINTURE
DEPUIS 1897
QUALITE ET GARANTIE
CN comina mobile sa
2024 SAINT-AUBIN
SUCCURSALES À NEUCHATEL GORGIER PROVENCE
000241

Publicité intensive,
Publicité par annonces

L'Impartial

De nouvelles têtes

Quatre officiers supérieurs se présentent

Major Claude Humbert-Droz

Au poste d'adjudant du régiment, le major Claude Humbert-Droz remplace le major Russbach. Fraîchement promu à ce grade, Claude Humbert-Droz a mené toute sa carrière militaire au sein du régiment d'infanterie 8, notamment au bataillon de fusiliers 19 où il a fonctionné pendant 10 ans comme adjudant de bataillon.

Trente-huit ans, marié et père de deux enfants, le major Claude Humbert-Droz est fonctionnaire postal au civil, administrateur des services du dépôt de la poste principale de La Chaux-de-Fonds. C'est dire que l'administration et la gestion du personnel n'ont pas de secret pour lui, ce qui s'avère d'un grand secours pour ses fonctions militaires.

«Il faut aimer les papiers», reconnaît-il sobrement, «car l'adjudant est là avant tout pour assumer la partie administrative du régiment».

Mais la fonction reste variée; elle comprend également toute la planification de l'avancement des cadres, de même que de nombreux contacts avec le monde civil, que cela soit pour l'organisation des concerts de la fanfare ou certaines démarches à propos de places de tir...

Major Alain Brenneisen

Depuis le premier janvier de cette année, le bataillon de fusiliers 19 a un nouveau commandant. C'est en effet le major André Brenneisen qui a été désigné à ce poste. Agé de 39 ans, marié et père d'un enfant, le major Brenneisen est originaire de Cressier. Il vit actuellement à Genève où, après une carrière commencée en tant que fonctionnaire technique aux douanes, il a été nommé suppléant du commandant des garde-frontières du VIe arrondissement.

Lance-mine à la base, le major Brenneisen a accompli toute sa carrière militaire - soit quelque 1200 jours de service - au sein du bataillon de carabiniers 2.

Comment le major Brenneisen envisage-t-il son nouveau commandement?

«La conduite autoritaire des hommes est dépassée. Il faut aujourd'hui motiver davantage les soldats en mettant au point des programmes variés et intéressants de manière à ce que les cours de répétition soient vécus par tous d'une manière plus positive». Et le froid qui attend les soldats durant ces trois semaines?

«Les chefs devront faire preuve d'un grand souci d'organisation et d'une logistique parfaite de manière à ce que les soldats n'aient pas à pâtir du froid».

Capitaine Guisolan

«Mon souci? Un service de renseignement permanent.» Le nouvel officier renseignement du régiment d'infanterie 8, le capitaine Jean-Daniel Guisolan, annonce d'emblée la couleur. «Et dans un régiment comme celui d'infanterie 8, l'importance de cette tâche est amplifiée: l'infrastructure doit continuellement passer.»

Domicilié à Belfaux (FR), marié et père de deux enfants de 4 et 6 ans, le capitaine Guisolan (35 ans) travaille à l'Office fédéral de la topographie, à Berne.

«Je m'occupe plus particulièrement de la mise à jour des cartes nationales.» Lui qui, au niveau régimentaire, a toujours été incorporé au bataillon de fusiliers 18, était l'an passé off rens du bataillon d'infanterie 8.

«J'avais déjà été off rens du régiment, en 1988. Mais en tant que remplaçant seulement.» C'est dire qu'il connaît déjà les problèmes auxquels il va être confronté. «La préparation d'exercices de mobilité ou d'Etat-Major seront mes principales attributions.»

Un léger regret, peut-être: «On est plus proche de la troupe en tant qu'off de bataillon. A moi de faire en sorte de garder des contacts.» Normal pour un off rens, en fait.

Capitaine Gentizon

Les soldats téléphonistes, radios et autos de la compagnie renseignement 8 le connaissent bien. Et pour cause: durant cinq ans (1984 - 1988), il en fut le commandant. Nous parlons de Pierre-Alain Gentizon, nouvel officier transmission du régiment.

«Je suis responsable de toutes les transmissions au sein du régiment», explique le capitaine de 35 ans domicilié à Genève, «que ce soit pour ce qui est de l'instruction, comme lors de chaque cours de répétition, mais aussi dans la conception, c'est-à-dire l'organisation des transmissions en cas d'engagement de la troupe».

Fusilier de formation, Pierre-Alain Gentizon, qui fut aussi, entre autres, mitrailleur, n'a pas passé par le drill d'une école de transmission. Ce qu'il regrette, mais qu'il compense amplement par sa formation d'ingénieur électronicien.

«Cela d'autant plus que mon activité professionnelle se situe dans le développement de la téléphonie», précise-t-il.

Adaptée aux communications modernes, l'armée suisse? Sa réponse, en guise de conclusion:

«Oui, elle l'est tout à fait, dans la mesure où si elle devait s'adapter à chaque nouvelle technologie, cela impliquerait des moyens financiers et une infrastructure par trop considérables».

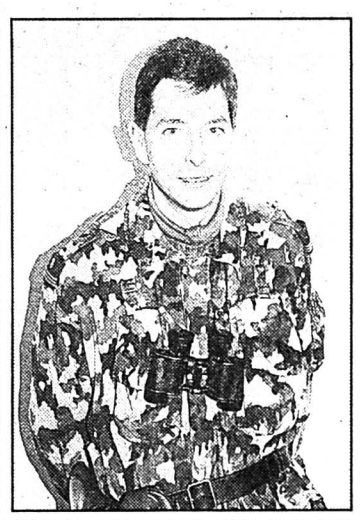

De la 2CV à la Mercedes!

Transition pour le chauffeur du colonel

S'il est un poste dans le régiment qui doit être bien pourvu, c'est bien celui de chauffeur du colonel Reeb. En effet, ce dernier se déplace fréquemment dans le terrain pour aller inspecter ses troupes au travail, de jour comme de nuit.

Pour ce faire, le colonel dispose d'un chauffeur en la personne du soldat Pascal Brander. Employé de commerce à Neuchâtel dans le civil, le sdt Brander fait actuellement son deuxième cours en tant que chauffeur du commandant de régiment.

«C'est un poste qui me plaît», confie-t-il avant d'expliquer sa mission: «Je conduis le colonel partout où il le désire, et à n'importe quelle heure. D'autre part, je m'occupe de l'entretien du véhicule, afin qu'il soit toujours en parfait état de marche».

Le sdt Brander regrette néanmoins certains aspects liés directement à sa mission. «En tant que chauffeur du colonel, je perd le contact avec les copains de la troupe, car je ne suis jamais avec eux. C'est un peu dommage».

Mais, en guise de «compensation», trois semaines par année, le sdt Brander éprouve un petit choc: il n'est en effet pas désagréable de passer du volant d'une 2 CV (sa voiture dans le civil) à celui de la Mercedes du colonel!

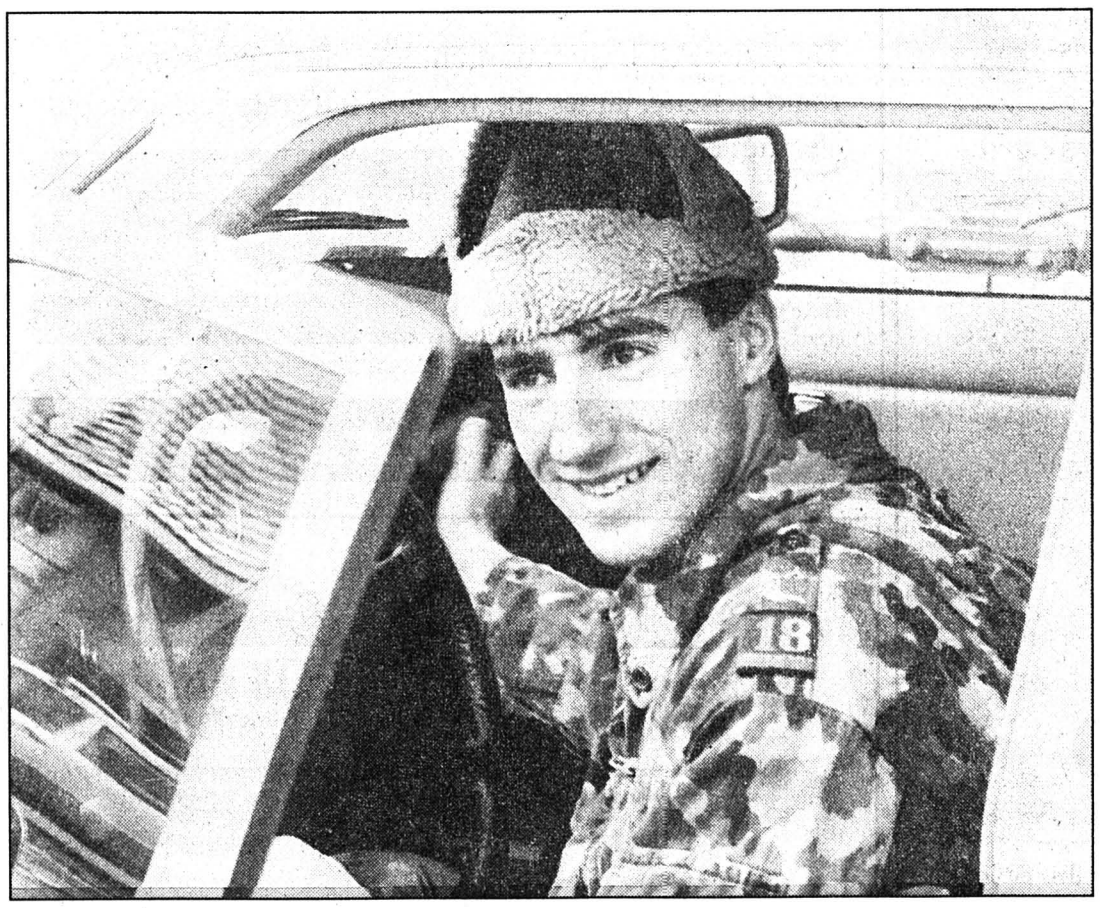

Pascal Brander: son deuxième cours en tant que chauffeur du colonel.

Lieux de stationnement

Pas de dépaysement pour les soldats du régiment d'infanterie 8, qui effectuent leur cours de répétition 1990 dans «leur» région. Ce n'est pas désagréable, et cela a au moins le mérite de réduire le temps de trajet pour rejoindre les unités le dimanche soir...

EM rgt inf 8: Saint-Imier

Bat car 2

EM Bat car 2: Sainte-Croix.
cp EM car 2: Sainte-Croix.
cp car I/2: Buttes.
cp car II/2: Les Ponts-de-Martel.
cp car III/2: Baulmes.
cp ld car IV/2: Les Geneveys-sur-Coffrane.
cp efa V/2: Les Verrières.

Bat fus 19

EM bat fus 19: Reconvilier.
cp EM fus 19: Reconvilier.
cp fus I/19: Villeret.
cp fus II/19: Court.
cp fus III/19: Corgémont.
cp ld fus IV/19: Malleray.
cp efa V/19: Tavannes.

Bat inf 8

EM bat inf 8: La Vue-des-Alpes.
cp EM rgt inf 8: Saint-Imier.
cp rens 8: Hauterive.
cp gren 8: Sonvilier.
cp ach 8: Cortaillod.
cp san 8: Cornaux.
cp efa 42: Fontainemelon.

Prochaines parutions

mercredi 31 janvier

mercredi 7 février

La Gazette

La Gazette du régiment d'infanterie 8 est indépendante de la rédaction de ce journal.

Elle est réalisée par une équipe de journalistes et de photographes «sous les drapeaux» qui en assurent l'entière responsabilité. Toute correspondance concernant ces pages spéciales «gris-vert» est à adresser à:

rgt inf 8,
service de presse

RECRUTEMENT:

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Neuchâtel ● La Chaux-de-Fonds

Classements

Slalom géant de Veysonnaz: 1. Kröll (Aut) 2'46"62. 2. Strolz (Aut) à 0"53. 3. Nierlich (Aut) à 0"54. 4. Furuseth (No) à 0"62. 5. Mader (Aut) à 1"10. 6. Aamodt (No) à 1"42. **7. Pieren (S) à 1"50.** 8. Salzgeber (Aut) et **Von Grünigen (S) à 1"76.** 10. Walk (Aut) à 1"79. 11. Cizman (You) à 1"87. 12. Robic (You) à 1"98. **13. Locher (S) à 2"22. 14. Zurbriggen (S) à 2"61.** 15. Kunc (You) à 2"68. **Puis:** 19. Knöri (S) à 3"19. 21. Staub (S) à 3"23. 25. Kälin (S) à 4"11.

Coupe du monde. Général: 1. Zurbriggen (S) 212. 2. Furuseth (No) 180. 3. Bittner (RFA) 144. 4. Mader (Aut) 133. **5. Accola (S) 100.** 6. Nierlich (Aut) et Strolz (Aut) 90. 8. Piccard (Fr) 83. 9. Gstrein (Aut) 81. 10. Eriksson (Su) 77. **Puis:** 23. Besse 43. 25. Heinzer 39. 27. Kälin et Mahrer 36. 30. Fahner 28. 32. Pieren 26. 33. Von Grünigen 25. 47. Summermatter 14. 49. Berra 13. 50. Gigandet et Hangl 12. 68. Alpiger 7. 76. Knöri 4. 82. Locher et Oehrli 3. 90. Müller 1.

Slalom géant (après 6 épreuves sur 7): 1. Furuseth (No) 88. 2. Mader (Aut) 86. 3. Strolz (Aut) 51. 4. Kröll (Aut) 50. 5. Eriksson (Su) 45. 6. Nierlich (Aut) 42. **7. Zurbriggen (S) 41.** 8. Bittner (RFA) 34. **9. Pieren (S) 26. 10. Kälin (S) 25. Puis: 17. Von Grünigen 18. 23. Hangl 12. 38. Locher 3. 39. Knöri 2.**

Par nations: 1. Autriche 1728 (messieurs 798 + dames 930). **2. Suisse 1185 (614 + 571).** 3. RFA 731 (275 + 456). 4. France 304 (138 + 166). 5. Italie 284 (273 + 11). 6. Suède 271 (204 + 67). 7. Norvège 268 (251 + 17). 8. Etats-Unis 220 (45 + 175). 9. Yougoslavie 206 (29 + 177). 10. Canada 69 (16 + 53). 11. Luxembourg 64 (64 + 0). 12. Japon 41 (41 + 0). 13. Liechtenstein 21 (21 + 0). 14. URSS 14 (1 + 13). 15. Pologne 1 (1 + 0). (si)

Une riche Autriche

Triplé autrichien à Veysonnaz. Cuisant échec helvétique

L'Autrichien Richard Kröll, qui aura 22 ans le 15 mars prochain, a brillamment confirmé sa performance d'Alta Badia où il s'était révélé avec le dossard numéro 34, en fêtant la victoire, alors même qu'il n'avait encore jamais terminé parmi les dix meilleurs. A Veysonnaz, le skieur de Ginzling a récidivé et toute l'équipe autrichienne a réédité une suprématie devenue insolente dans le domaine du slalom géant.

A Alta Badia, Kröll devançait Mader, Nierlich, Strolz et le Norvégien Furuseth. Les cinq mêmes noms se retrouvent dans un ordre quasi inchangé dans la station valaisanne: Kröll devant Strolz, Nierlich, Furuseth et Mader. Le Norvégien est donc le seul intrus dans une phalange autrichienne qui présentait six skieurs parmi les neuf meilleurs après la première manche. C'est dire que la Suisse, quant à elle, a subi une nouvelle défaite cuisante.

COPIE CONFORME

Là encore, Veysonnaz est la copie conforme d'Alta Badia. Hans Pieren avait rétrogradé de la 2e à la 10e place dans le Haut-Adige. Le Bernois, qui fêtait hier son 28e anniversaire, pour ainsi dire «chez lui» (Veysonnaz suppléait Adelboden, la commune de Pieren) n'a perdu cette fois que cinq places, passant de la 2e à la 7e. La déception n'en fut pas pour autant moins grande. Pirmin Zurbriggen, 15e après la manche initiale, se montrait incapable de réagir dans la seconde. «Zubi» ne progressait que d'une place. Il n'a pas fait état d'une blessure qui le gêne depuis Kitzbühel. Il y avait fait une chute, à pied (!), qui le laisse un coude endolori et difficile à mouvoir.

CONSOLATION

La consolation est venue du véritable «régional de l'étape», Steve Locher (22 ans, de Salins) qui a marqué ses premiers points en Coupe du monde en obtenant la 13e place. 17e de la première manche, il risquait son va-tout dans la seconde, en signant le 7e chrono. Un homme à suivre. Meilleur temps de la première manche, Kröll n'a été devancé que par un seul homme dans la seconde. Le Norvégien Kjetil André Aamodt fait partie, lui aussi, des grandes révélations de la saison. Cette sixième et avant-dernière épreuve du genre a vu le premier doublé personnel grâce à Kröll. Avant l'avènement de ce dernier, Furuseth, Mader, Eriksson et le Schwytzois Kälin étaient montés sur la plus haute marche du podium. (si)

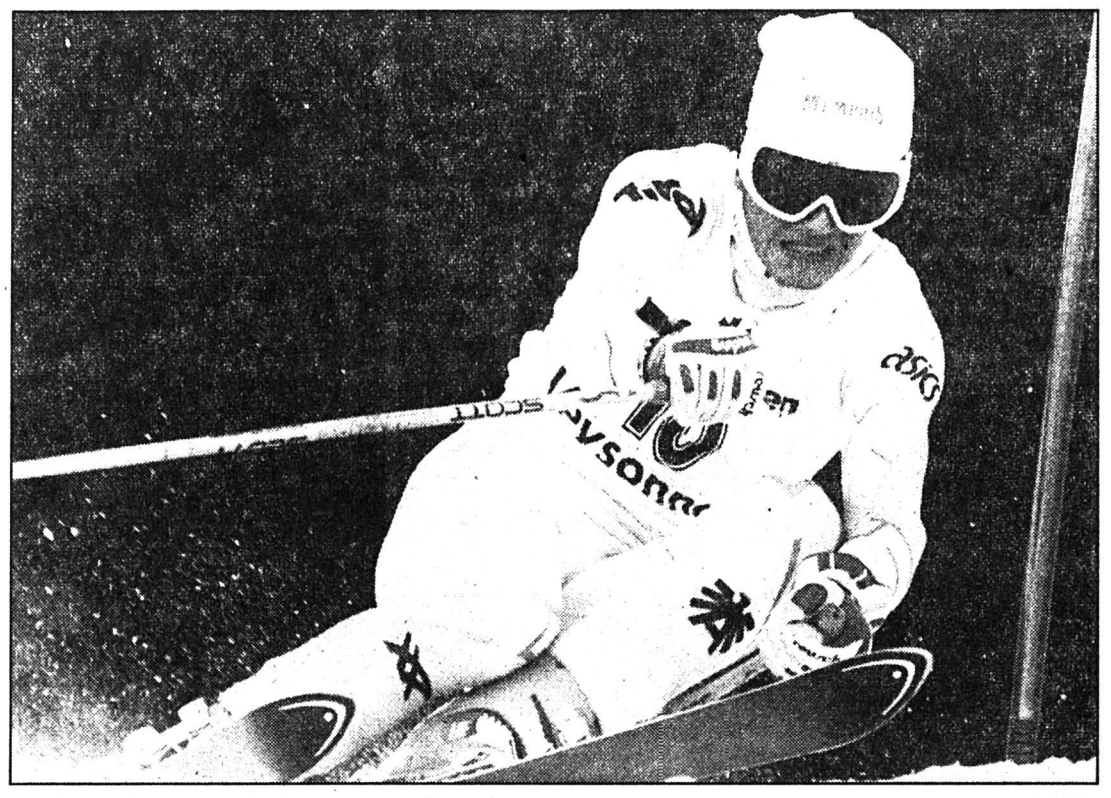

Richard Kröll: une éclatante confirmation. *(ASL)*

Le meilleur Suisse Hans Pieren s'est classé au quatrième rang. *(ASL)*

Figini dans le coup

La Tessinoise deuxième à l'entraînement

L'Allemande Katrin Gutensohn-Knopf a réalisé le meilleur temps de la première descente d'entraînement de Santa Caterina devant la Tessinoise Michela Figini.

Sur cette même piste en 1985, ces deux skieuses avaient survolé le Championnat du monde de la descente, Figini s'imposant devant Gutensohn, qui avait partagé la médaille d'argent avec la Schaffhousoise Ariane Ehrat. L'histoire se répètera-t-elle vendredi?

Sur la piste italienne, la Française Nathalie Bouvier, victorieuse cette saison dans le géant de Park City, a été victime d'une chute sur un saut placé dans les derniers mètres du parcours. Bouvier souffre de multiples contusions. Il convient de préciser que la majeure partie de la piste est recouverte d'une neige naturelle. Les organisateurs ont été contraints d'utiliser leurs canons pour le final de cette descente longue de 2385 m.

Par ailleurs, après avoir organisé avec brio le géant masculin d'hier, la station valaisanne de Veysonnaz pourrait bien accueillir une seconde course de la Coupe du monde. Selon la rumeur, Veysonnaz reprendrait sur la piste de l'Ours la descente de Brigels.

Sauf enneigement miraculeux, la station grisonne sera contrainte de renoncer à cette descente.

Les responsables de Brigels devront décider du maintien ou de l'annulation de cette descente aujourd'hui.

RÉSULTATS

1. Gutensohn-Knopf (RFA) 1'29"26; **2. Figini (S) à 0"27;** 3. Mösenlechner (RFA) à 0"81; 4. Kronberger (RFA) à 0"95; 5. Vogt (RFA) à 1"03; 6. Wolf (Aut) à 1"11; 7. Kobelka (Can) à 1"39; **8. Oertli (S) à 1"43;** 9. Gerg (RFA) à 1"45; 10. Quittet (Fr) à 1"48. **Puis:** 12. Zeller (S) à 1"67; 13. Walliser (S) à 1"81; 15. Spescha (S) à 2"08. 18. Bournissen (S) à 2"24; 34. Zurbriggen (S) à 3"43; 47. Dätwyler (S) à 5"69; 49. Fournier (S) à 5"91; 57. Heubi (S) à 6"81; 60. Gafner (S) à 8"98; 62. Steinebrunner (S) à 11"04. (si)

TENNIS

Steffi égale Graf

L'Allemande signe à Melbourne sa 46e victoire d'affilée

Les demi-finales du simple dames de l'Open d'Australie opposeront, d'une part, Steffi Graf (RFA, 1) à Helena Sukova (Tch, 4), et, d'autre part, Claudia Porwik (RFA) à Mary Joe Fernandez (EU, 6). Cette dernière a provoqué la surprise des quarts de finale en dominant Zina Garrison, quatrième joueuse mondiale, 1-6 6-2 8-6.

Mary Joe Fernandez a démontré de grandes qualités de battante pour signer l'exploit. En effet dans la troisième manche, elle a été menée 3-5 et a dû sauver deux balles de match sur le service de sa rivale. Fernandez accède ainsi pour la deuxième fois de sa carrière aux demi-finales d'un tournoi du Grand Chalem. L'an dernier à Paris, elle avait éliminé Gabriela Sabatini en quart avant de chuter sur Arantxa Sanchez.

A Melbourne, la joueuse de Miami possède de bien meilleures chances de qualification pour la finale dans la mesure où elle affrontera Porwik, qui doit avant tout sa place à ce stade de la compétition aux malheurs de Sabatini. Porwik a cependant eu le mérite de battre 6-4 6-3 la jeune Américaine issue des qualifications Angelica Gavaldon, l'une des deux révélations du tournoi avec l'Allemande Anke Huber.

En dominant 6-3 7-5 l'Américaine Patty Fendick, Steffi Graf a signé son 46e succès consécutif et a ainsi égalé son propre record établi en 1988. Mais face à Fendick (WITA 34), la «reine» Steffi n'a pas affiché sa maestria habituelle. Elle a en effet été contrainte d'écarter une balle d'égalisation à un set partout avant d'aligner cinq jeux d'affilée pour l'emporter.

Nul doute qu'en demi-finale contre Sukova, l'Allemande aura à coeur d'éviter une nouvelle alerte de ce genre. A Melbourne, elle n'a plus perdu un seul set depuis dix-neuf matches.

Simple dames, quarts de finale: Graf (RFA, 1) bat Fendick (EU) 6-3 7-5. Fernandez (EU, 6) bat Garrison (EU, 3) 1-6 6-2 8-6. Sukova (Tch, 4) bat Maleeva (Bul, 9) 6-4 6-3. Porwik (RFA) bat Gavaldon (EU) 6-4 6-3.

Double messieurs, quarts de finale: Leach - Pugh (EU, 1) battent Cash - Edberg (Aus, Su) 3-6 7-5 7-6 3-6 6-4. Aldrich - Visser (AS, 2) battent Davis - Van't Hof (EU) 4-6 6-4 7-6 4-6 23-21. Connell - Michibata (Can, 13) battent Fleurian - Leconte (Fr) 4-6 7-5 7-5 6-2. (si)

Sans afficher sa maestria habituelle, Steffi Graf a accédé aux demi-finales. *(AP)*

athlétisme

Entorse pour Ivan

La Roumaine Paul Ivan, qui s'est blessée à la cheville gauche, vendredi dernier, lors de la réunion en salle de Los Angeles (Californie), souffre d'une entorse sans fracture et pourrait être rétablie d'ici à une quinzaine de jours.

Lendl tranquille

L'heure des quarts a sonné

Ivan Lendl, tête de série numéro un et tenant du titre, est le joueur qui devrait avoir, en principe, le match le moins difficile dans les quarts de finale du simple messieurs. Le numéro un mondial sera, en effet, opposé au Soviétique Andrei Cherkasov, 89e joueur mondial, qui ne devrait pas trop l'inquiéter.

Le seul affrontement entre les deux hommes, l'année dernière au tournoi de Hambourg, s'était soldé par la victoire du Tchécoslovaque, en deux sets, 6-4 6-4.

Le deuxième quart de finale du haut du tableau opposera Yannick Noah (no 12) au Suédois Mikael Pernfors, 63e joueur mondial. Un match qui sent la poudre, entre l'attaquant français en plein renouveau et le joueur de fond de court suédois, ancien finaliste à Roland-Garros et qui a effectué un excellent parcours jusqu'ici. Noah a remporté difficilement les deux rencontres qui ont déjà opposé les deux hommes.

Dans le bas du tableau, Stefan Edberg (no 3), à l'instar de Lendl, ne devrait pas non plus avoir trop de mal à se débarrasser de l'Américain David Wheaton, 46e joueur mondial. Les deux hommes n'ont encore jamais joué l'un contre l'autre.

Le dernier quart de finale par contre sera un nouveau choc entre deux joueurs qui se connaissent bien, Boris Becker (no 2) et Mats Wilander (no 8). La dernière confrontation entre les deux hommes, lors de la finale de la Coupe Davis à Stuttgart, avait vu Becker écraser Wilander en trois manches, 6-2 6-0 6-2. Sur huit rencontres, l'Allemand en a d'ailleurs gagné six.

Par ailleurs, un forfait a été enregistré en vue des prochains matches de Coupe Davis. Finaliste l'an dernier, la Suède s'alignera sans Stefan Edberg face à l'Italie, du 2 au 4 février à Cagliari.

L'Australie pour sa part s'alignera sans son joueur vedette Pat Cash contre la France, les 2, 3 et 4 février sur le gazon de Perth. En effet, le capitaine Neil Fraser a retenu Darren Cahill, John Fitzgerald, Wally Masur et Mark Kratzmann. Cash fera cependant le déplacement à Perth à titre de «joker». Selon le règlement, une équipe a la possibilité de modifier sa sélection jusqu'à une heure avant le tirage au sort. (si)

L'Impartial

Un bon petit galop

Le FCC gagne. Avec Mile Usorevic

● **NE XAMAX ESPOIRS - LA CHAUX-DE-FONDS 1-3 (1-1)**

Premier match en plein air, et première victoire pour le FC La Chaux-de-Fonds. Acquise sans véritablement forcer, tant il est vrai qu'une nette différence le séparait de l'équipe espoir de Xamax.

«Il est de toute manière inutile de tirer des conclusions à ce stade de la préparation», avouait l'entraîneur chaux-de-fonnier Roger Läubli. «Et ceci d'autant plus que nous avons eu une séance d'entraînement poussée lundi».

Reste que le FCC, sur l'étroit terrain de la Riveraine, a montré de bonnes dispositions et présenté quelques schémas de jeu direct intéressants.

QUELLE POINTE DE VITESSE

Mais l'intérêt de la rencontre résidait aussi dans la performance du Yougoslave Mile Urosevic. L'ami d'Admir Smajic (29 ans) joue actuellement à Spartak Subotisa, club de première division yougoslave.

Mile Urosevic: un maillot porté l'espace d'un soir seulement? (Schneider)

«Mile aimerait bien trouver un club en Suisse», confirmait le joueur xamaxien.

Difficile, pourtant, de juger l'homme sur un seul match. Sa rapidité est toutefois impressionnante. «C'est impossible de le suivre, ce gaillard», commentait Läubli. Urosevic a semblé plus à l'aise en seconde période (en 4-3-3) qu'en première (4-4-2).

Il rentrait hier soir en Yougoslavie. «Nous n'allons rien décider précipitamment», ajoutait Läubli. «De toute manière, s'il devait être question de l'engager pour la saison prochaine, nous irions le visionner en Yougoslavie», confirmait Pierre Bosset.

Terrain de la Riveraine: 18 spectateurs.

Arbitre: M. Pierre-Alain Eschmann (Moutier).

Buts: 15e Breit (penalty) 1-0. 27e Guede 1-1. 70e Bridge 1-2. 72e Müller 1-3.

NE Xamax espoirs: Petermann (46e Ammann); Maillard; Defferrard (75e Moulin), Ponta, Vernier; Zingarelli, Breit, Dominé; Kroemer, Ronald Rothenbühler, Bigler.

FCC (1re mi-temps): Crevoisier; Bridge; Castro, Baselgia, Maranesi; Indino, Haatrecht, Lovis, Guede; Urosevic, Vera.

FCC (2e mi-temps): Bachmann; Vallat; Angelucci, Bridge, Maranesi; Haatrecht, Torres, Jenni; Müller, Urosevic, Pavoni. R.T.

AUTOMOBILISME

A quatre secondes près...

Le «Monte» se décidera demain

Quatre petites secondes séparent mardi soir le Français Didier Auriol (Lancia Martini), leader de l'épreuve, de son adversaire immédiat, l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota). La dernière nuit (de mercredi à jeudi) décidera de l'issue du rallye de Monte-Carlo.

Mardi, deux champions du monde ont quitté l'épreuve, juste avant le départ de la dernière spéciale: les Finlandais Ari Vatanen (Mitsubishi Galant VR4), récent vainqueur du Paris-Dakar, sur panne de moteur, et Hannu Mikkola (Mazda 323 4WD), l'homme le plus capé au championnat du monde (19 victoires), sur bris d'arbre de transmission.

Personne n'a pu suivre le train d'enfer imposé par les deux hommes de tête qui se sont partagé les «spéciales». Des freinages à faire hurler les dizaines de milliers de spectateurs, des passages au millimètre. Un pilotage de rêve. Même l'Italien Massimo Biasion (Lancia Martini), champion du monde en titre et dernier vainqueur du «Monte», n'a pu se mêler à la lutte.

Le départ de la dernière étape sera donné mercredi soir aux cent premiers du classement général, l'arrivée étant prévue jeudi matin au port de Monaco.

ROUX HORS COURSE

L'équipage suisse le mieux placé (12e) au terme de la première étape, Philippe Roux - Paul Corthay (Lancia Delta Intregale), a été victime d'un bris de boîte de vitesse lors de la 13e spéciale.

L'avarie a pu être réparée, mais le temps s'était écoulé et le délai limite passé lorsque le Valaisan s'est présenté au contrôle suivant. Conformément au règlement, la mise hors course des Suisses a alors été prononcée.

A ce moment, Roux - Corthay occupaient la 16e place, après avoir perdu plus de trois minutes en raison d'un ennui de pompe à essence et d'un tête-à-queue.

Retombé au 18e rang, l'équipage helvétique avait entamé une remontée brutalement interrompue par la malchance.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Auriol - Occelli (Fr), Lancia Martini Delta 16V, 4 h 16'00". 2. Sainz - Moya (Esp), Toyota Celica GT4, à 4". 3. Biasion - Siviero (It), Lancia Martini Delta 16V, à 2'26". 4. Cerrato - Cerri (It), Lancia Delta 16V, à 4'11". 5. Schwarz - Wicha (RFA), Toyota Celica GT4, à 5'42". **Puis les Suisses:** 34. Greminger - Reusser, Lancia Delta Integrale, à 54'29". 51. Golay - Aubert, Mazda 323, à 1 h 03'59". 52. Müller - Méan, Peugeot 205 Rallye, à 1 h 04'16". Roux - Corthay, Lancia Delta Intégrale, ont été mis hors-course lors de la 13e spéciale. (si)

HOCKEY SUR GLACE

A sens unique

Fleurier dépassé par les événements

● **FLEURIER – VIÈGE 1-10 (0-5 1-3 0-2)**

Après avoir bien résisté durant la moitié de la première période les Fleurisans qui ont eu trop de respect pour les attaquants valaisans ont régulièrement encaissé des buts.

Les Neuchâtelois allaient de plus connaître la poisse à la 6' quand Courvoisier qui apportait beaucoup à son équipe depuis Noël allait devoir quitter la glace victime d'une vilaine faute des Viégeois qui s'étaient mis à deux pour le descendre. Manquant toujours d'agressivité les Vallonniers ont continué d'encaisser des buts. Néanmoins, Hirschy sauvait l'honneur pour Fleurier.

L'avantage de sept longueurs pour Viège lors de la reprise de l'ultime période aura permis au coach valaisan de passer en revue tous ses éléments. Une rencontre qui s'est terminée dans le corps à corps, les deux équipes oubliant le jeu pour se faire des coups tordus sous le regard impassible du trio arbitral.

Pour les Vallonniers il s'agit maintenant de se ressaisir afin de pouvoir affronter Moutier samedi dans de meilleures conditions.

Patinoire de Belleroche: 300 spectateurs.

Arbitres: MMs Biedermann, Landry et Pignolet

Buts: 4e Theller (Hidber) 0-1; 14e Hebner (Salzmann) 0-2; 16e Taccoz (Salzmann) 0-3; 20e Kummer (Baldinger) 0-4; 20e Baldinger (Hidber) 0-5; 29e Hebner (Salzmann) 0-6; 32e Hirschy (J.Jeannin) 1-6; 36e Theller (Kummer) 1-7; 39e Boeni (Salzmann) 1-8; 46e Maüsli (Kummer) 1-9; 53e Theller (Baldinger et Hidber) 1-10.

Pénalités: 8×2' plus 1×10' contre Fleurier, 11×2' plus 1×10' contre Viège.

Fleurier: Rouiller; Colo, Dubois; P. Aeby, Lapointe; Gilomen, J. Jeanneret; Bourquin, Pluquet, A. Jeannin; Giambonini, Courvoisier, Magnin; Chappuis, J. Jeannin, Weissbrodt; Hummel; Hirschy.

Viège: S. Bodenmuller; Minnig, Baldinger; Roten, R. Boeni; Gsponer; Theller, Hidber, Maüsli; Hebner, Salzmann, Taccoz; D. Anthamatten, Imboden, Kummer; I. Anthamatten, E.Boeni, Th. Bodenmuller. (jyp)

Une dure soirée pour le gardien fleurisan Rouiller. (Henry)

Neuchâtelois retrouvés

Dernier tiers décisif

● **SAAS-GRUND – YOUNG SPRINTERS 0-3 (0-1 0-0 0-2)**

S'imposer à Saas-Grund n'est pas une sinécure. Et Young Sprinters a démontré que le renouveau aperçu lors de la rencontre contre Star Lausanne n'était pas qu'un feu de paille.

Disciplinés, les joueurs de Libora ont retrouvé une certaine cohésion et ont maîtrisé la quasi-totalité de la rencontre. Seule la réussite a fait défaut 40 minutes durant.

Si les Valaisans se montrèrent dangereux par Bregy et N. Zurbriggen sur contre, la réussite de Loosli constitua un minimum. Dubuis deux fois et Mosimann ayant affûté les montants de la cage adverse.

A l'appel du dernier tiers tout pouvait se produire. YS serein, tenait pourtant le match en main, Lüdi et Lutz scellant le résultat final. A noter, que Riedo réussit le deuxième blanchissage de la saison. Le fait est assez rare à Saas-Grund pour être signalé.

Patinoire de Saas-Grund: 500 spectateurs.

Arbitres: Pfyffer, Mirabillet et Binget.

Buts: 10' Loosli (Wist) 0-1; 48' Lüdi 0-2; 52' Lutz (Zigerli) 0-3.

Pénalités: 4 × 2' contre Saas-Grund, 2 × 2' contre Young Sprinter.

Saas-Grund: P. Zurbriggen ; G. Bumann, Fux; G. Anthamatten, P-M. Anthamatten; Mistelli, E. Bumann; Bregy, Zenhausern, P. Anthamatten; Lauper, Brux, U. Zurbriggen; N. Zurbriggen, G. Anthamatten, Locher. Entraîneur: Zenhausern.

Neuchâtel: Riedo; Dupuis, Moser; Zigerli, Hêche; Petrini; Loosli, Wist, Y. Lutz; Burgherr, Lüdi, Studer; Mosimann, Rufenacht, Flury. Entraîneur: Libora.

Notes: YS sans Schlapbach (armée) et S. Lutz (malade) dès la mi-match apparition de Bahud pour Flury. (jec)

Chaque année, des milliers de personnes suivent le Rallye. (ASL)

Mutisme et satisfaction

Ayrton Senna sûr de lui

Le Brésilien Ayrton Senna n'a pas voulu commenter, à Angra dos Reis, les dernières déclarations du président de la Fédération internationale, Jean-Marie Balestre, selon lesquelles aucune menace de suppression de la superlicence n'avait été proférée contre le pilote.

Senna, qui se trouve actuellement en vacances dans la station balnéaire située à 180 kilomètres au sud de Rio de Janeiro, a déclaré, visiblement satisfait, qu'il avait été mis au courant, par son père, des déclarations de Jean-Marie Balestre.

Mais le Brésilien s'est refusé à toute déclaration sur ce sujet, précisant, «pour le moment, il vaut mieux que je ne dise rien». (si)

LE SPORT EN BREF

football

Jeunes Xamaxiens à l'honneur

Roberto Cattilaz et Eddy Pollicvino (Neuchâtel Xamax) ont été retenus pour le match représentatif Suisse - Italie des moins de 16 ans du mercredi 31 janvier à Chiasso.

échecs

Reprise difficile

La Chaux-de-Fonds Jean d'Eve a connu une reprise pour le moins difficile dans son championnat de LNA. Face aux néo-promus de Bubenberg, il s'est nettement incliné sur le score de 6 et demi à 1 et demi. Dans cette rencontre, seuls Didier Leuba, Hung Fioramonti et Pierre-Alain Bex sont parvenus à sauver le nul contre des adversaires pourtant moins forts qu'eux.

Sur les autres patinoires

Ligue nationale A

● **ZURICH - BERNE 2-7 (1-1 0-4 1-2)**

Hallenstadion: 7878 spectateurs.
Arbitre: Moreno.
Buts: 13e Marti (Tschudin, Cadisch) 1-0. 19e Montandon (Bärtschi) 1-1. 25e Howald (Haworth) 1-2. 28e Montandon (Martin, à 5 contre 4) 1-3. 32e Haworth (Howald) 1-4. 36e Bärtschi (Howald, Boutilier, à 4 contre 5) 1-5. 43e Martin (Montandon, Rauch) 1-6. 54e Leuenberger-Martin, Montandon) 1-7. 57e Hotz (Bünzli, à 4 contre 3) 2-7.
Pénalités: 4 x 2' plus 1 x 10' Vollmer) contre Zurich, 7 x 2' plus 1 x 10' (Nuspliger) contre Berne.
Zurich: Mürner; Zehnder, Gruth; Eberhard, Bünzli; Faic, Hafner; Lemay, Weber, Hotz; Tschudin, Marti, Cadisch; Geiger, Meier, Vollmer; Amsler.
Berne: Tosio; Leuenberger, Rauch; Thomas Künzi, Boutilier; Beutler, André Künzi; Martin, Montandon, Bärtschi; Hagmann, Haworth, Howald; Thomas Maurer, Nuspliger, Wyssen.

● **OLTEN - KLOTEN 4-3 (2-1 1-2 1-0)**

Kleinholz: 3500 spectateurs.
Arbitre: Vögtlin.
Buts: 9e Remo Sutter (Patrick Sutter) 1-0. 9e Fuhrer (Graf) 2-0. 16e Soguel (Sigg) 2-1. 28e Simpson (McLaren) 3-1. 30e Manuele Celio (Andersson) 3-2. 35e Manuele Celio (Yates, à 4 contre 5) 3-3. 53e Rötheli (Simpson) 4-3.
Pénalités: 5 x 2' plus 1 pénalité de match (Rutschi) contre Olten, 6 x 2' plus une pénalité de match (Schlagenhauf) contre Kloten.
Olten: Aebischer; Nideröst, Patrick Sutter; Rutschi, Silling; Flotiront, Stucki; Remo Sutter, McLaren, Simpson; Fuhrer, Lörtscher, Graf; Kiefer, Rötheli, Beer; Lauper.
Kloten: Martin; Rauch, Baumgartner; Filipo Celio, Andersson; Bruderer, Wick; Schlagenhauf, Wäger, Hollenstein; Manuele Celio, Yates, Hoffmann; Monnier, Soguel, Sigg.
Notes: le HC Olten annonce que les contrats du défenseur Pierre-Alain Flotiront (32 ans) et de l'attaquant Viktor Müller (30 ans) ont été reconduits pour la saison 90/91.

● **ZOUG - AMBRI 8-1 (1-1 4-0 3-0)**

Herti: 6395 spectateurs.
Arbitre: Frey.
Buts: 10e Laurence 1-0. 18e McCourt (Tschumi, Jaks, à 5 contre 4) 1-1. 28e Newberry (Neuenschwander, René Müller, à 5 contre 4) 2-1. 30e Burkart 3-1. 31e Fritsche (Colin Müller, Laurence) 4-1. 35e Blair Müller (Schafhauser, Newberry, à 4 contre 4) 5-1. 46e Tschanz (Vondal) 6-1. 52e Vondal (Stadler) 7-1. 58e Colin Mèller (Fritsche, Burkart) 8-1.
Pénalités: 3 x 2' plus 1 x 5' contre Zoug, 4 x 2' plus 1 x 5' contre Ambri.
Zoug: Simmen; Stadler, Burkart; Ritsch, Hager; Schafhauser, Blair Müller; Tschanz, Vondal, Schädler; Fritsche, Laurence, Colin Müller; René Müller, Newberry, Neuenschwander.
Ambri: Daccord; Lanz, Tschumi; Mettler, Riva; Brenno Celio, einhart; Jaks, McCourt, Fair; Antisin, Metzger, Fischer; Vigano, Kaltenbacher, Batt.

Ligue nationale B

● **LAUSANNE - MARTIGNY 2-5 (0-3 1-2 1-0)**

Malley: 5617 spectateurs.
Arbitre: Gugger.
Buts: 7e Baumann (Zimmermann) 0-1. 19e Moret (Andrea Bernasconi) 0-2. 20e Léchenne (Métivier) 0-3. 34e Miner (Galiani) 1-3. 39e Moret (Gagnon) 1-4. 40e Métivier (Gagnon) 1-5. 41e Bonito (Miner) 2-5.
Pénalités: 7 x 2' contre Lausanne et 8 x 2' contre Martigny.

● **HERISAU - COIRE 2-6 (1-3 1-1 0-2)**

Centre de sport: 2209 spectateurs.
Arbitre: Bertolotti.
Buts: 10e Kessler (Jeuch, Doderer) 0-1. 14e Giacomelli (Nethery) 1-1. 18e Doderer (Stebler, Jeuch) 1-2. 20e Kessler (Nienhuis) 1-3. 22e Nethery (Terry) 2-3. 31e Lavoie 2-4. 52e Micheli 2-5. 54e Lavoie 2-6.
Pénalités: 2 x 2' plus 1 x 5' et 1 x 10' (Giacomelli) contre Herisau, 7 x 2' contre Coire.

● **LANGNAU - UZWIL 6-4 (2-0 2-3 2-1)**

Ilfis: 2726 spectateurs.
Arbitre: Tam.
Buts: 5e Moser (Hutmacher) 1-0. 16e Steffen (Ryser) 2-0. 24e Malinowski (Markus Hirschi, Dazzi) 3-0. 25e Moser (Steffen, Bosshardt) 4-0. 26e Ammann (Taylor, Burkard) 4-1. 31e Morrison (Taylor) 4-2. 40e Morrison 4-3. 46e Steffen 5-3. 47e Pestrin (Weisser) 5-4. 48e Hutmacher (Flückiger, Moser) 6-4.
Pénalités: 8 x 2' contre Langnau, 7 x 2' contre Uzwil.

● **SIERRE - RAPPERSWIL 5-2 (0-1 1-0 4-1)**

Graben: 3000 spectateurs.
Arbitre: Stauffer.
Buts: 10e Hills (Eicher) 0-1. 23e Glowa (Lötscher) 1-1. 52e Hills (Lukowich) 1-2. 53e Mongrain (Pousaz) 2-2. 55e Silver (Jezzone) 3-2. 56e Glowa (Lötscher) 4-2. 60e Lötscher (Rapperswil sans gardien) 5-2.
Pénalités: 7 x 2' contre Sierre, 9 x 2' contre Rapperswil.

● **DAVOS - LYSS 10-3 (2-2 3-1 5-0)**

Centre de sport: 1200 spectateurs.
Arbitre: Ehrensperger.
Buts: 2e Gagné 0-1. 4e Rosenast (Roth) 1-1. 5e Soguel (Lawless) 2-1. 11e Pfeuti (Mirra) 2-2. 21e Brambilla (Witschi) 2-3. 33e Poulin (Soguel) 3-3. 35e Roth (Rosenast, Gross) 4-3. 38e Gross (Poulin) 5-3. 51e Soguel 6-3. 52e Roth (Lawless) 7-3. 52e Gross (Rosenast) 8-3. 58e Egli (Simonett) 9-3. 58e Poulin (Gross) 10-3.
Pénalités: 3 x 2' contre Davos, 4 x 2' contre Lyss. (si)

Ligue nationale A

Bienne - Fribourg	10-8
Lugano - Ajoie	7-4
Olten - Kloten	4-3
Zoug - Ambri	8-1
Zurich - Berne	2-7

1. Lugano	33	20	5	8	163- 92	45
2. Bienne	33	22	1	10	180-125	45
3. Berne	33	19	6	8	145- 90	44
4. Kloten	33	20	1	12	154-117	41
5. Olten	33	16	2	15	129-144	34
6. Ambri	33	13	3	17	127-147	29
7. Zoug	33	12	3	18	135-155	27
8. Fribourg	33	11	3	19	119-156	25
9. Zurich	33	10	4	19	108-154	24
10. Ajoie	33	7	2	24	97-177	16

Ligue nationale B

Davos - Lyss	10-3
Herisau - Coire	2-6
Langnau - Uzwil	6-4
Lausanne - Martigny	2-5
Sierre - Rapperswil	5-2

1. Martigny	33	20	4	9	150-132	44
2. Rapperswil	33	18	5	10	165-104	41
3. Sierre	33	17	7	9	185-132	41
4. Herisau	33	14	8	11	151-132	36
5. Coire	33	14	7	12	144-148	35
6. Lyss	33	15	4	14	134-160	34
7. Langnau	33	12	7	14	133-140	31
8. Lausanne	33	12	6	15	132-151	30
9. Davos	33	9	7	17	125-138	25
10. Uzwil	33	4	5	24	104-186	13

Quelle belle promenade!

Lugano bat Ajoie sans forcer à la Resega

● **LUGANO - AJOIE 7-4 (3-0 2-1 2-3)**

Logique. Voilà qui suffit à qualifier la victoire de Lugano hier soir à La Resega. Ainsi, les Tessinois conservent la tête du classement. Les Jurassiens se sont eux contentés de figurer. C'est tout.

Après la belle performance d'Ajoie à Kloten samedi passé, certains espéraient que les Jurassiens allaient récidiver au Tessin. Hélas, ils ont dû rapidement déchanter.

LUGANO
Julian CERVIÑO

En effet, les Ajoulots semblaient résignés dès le coup de sifflet initial. Lugano a ainsi pu développer son jeu avec aisance. Sans forcer. Une belle promenade en quelque sorte.

STUDER REMARQUABLE

Rogger, Pasek et autres Vrabec en ont fait voir de toutes les couleurs au gardien ajoulot Martin Studer. La doublure de Christophe Wahl (toujours blessé) s'en est heureusement fort bien sorti. Sans sa remarquable prestation la facture aurait pu être plus salée.

Comme tout semblait dit après le premier tiers-temps, les actuels leader du championnat commencèrent à soigner la manière. Ton, Vrabec et Pasek s'en donnèrent alors à coeur joie. En face, seul Jolidon et Graves se battaient encore. Ce dernier eut même tendance à exagérer puisque à la 45' il écopa de sa troisième pénalités et de dix minutes supplémentaires pour un coup de canne revanchard.

Finalement, dans le dernier tiers, Ajoie tenta enfin quelque chose. Princi, Egli et Campbell réduisaient trois fois l'écart, Mais, Lugano répliquait à chaque fois.

Ajoie aura ainsi eu l'impression d'avoir sauvé l'honneur. Mais que son réveil fut tardif et timide.

La Resega: 3500 spectateurs.
Arbitres: Bregy, Arduesser, Gobbi.
Buts: 9e Rogger (Eggiman, Pasek) 1-0. 19e Brasey (Ton) 2-0. 20e Thoeny 3-0. 30e Vrabec (Pasek) 4-0. 46e Ton (Maurer, Eggimann) 5-0. 37e Graves (Robert, à 5 contre 4) 5-1. 48e Princi (Berdat, Bourqin) 5-2. 52e Vrabec (Pasek). 53e Egli (à 4 contre 4) 6-3. 55e Bertaggia (Rogger) 7-3. 58e Campbell (Egli, Jolidon) 7-4.
Pénalités: 8 fois 2' contre Lugano; 4 fois 2' contre AJoie, plus 10' à Graves (coup de canne).
Lugano: Bachscjmied; Brasey, Massy; Domeniconi, Elo-ranta; Rogger, Bertaggia; Eggimann, Maurer, Ton; Luethi, Thoeny, Walder; Fontana, Vrabec, Pasek.
Ajoie: Studer; Campbell, Princi; Bourquin, Probst; Sembinelli; Egli, Robert, Graves; Berdat, Grand, Jolidon; Schuepbach, Von Euw, Gfeller; Lechenne, Mationi.
Notes: Lugano joue sans Ryffel et Eberlé (blessés); Ajoie sans Wahl, Zbinden, Brich et Mrukvia (tous blessés). J. C.

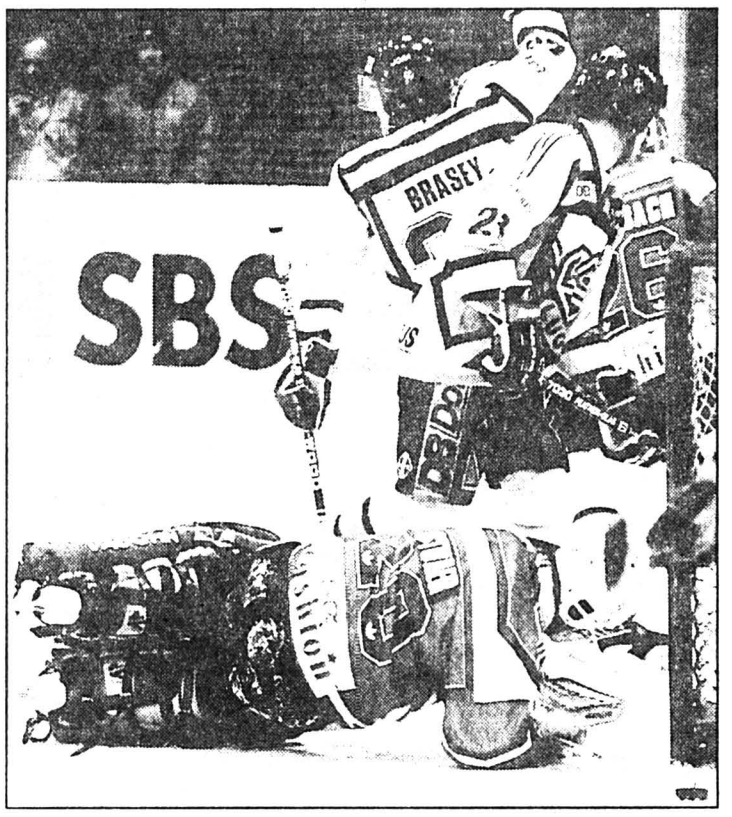

Brasey vient de frapper. Studer est impuissant. (AP)

Toutes portes ouvertes

Les attaques ont pris la mesure des défenses

● **BIENNE - FRIBOURG 10-8 (2-3 5-2 3-3)**

Par rapport à son dernier passage dans le Seeland, Fribourg avait ingurgité des vitamines. Alors que 20 h sonnaient à l'horloge du stade, les hommes de McNamara avaient déjà connu la réussite à deux reprises. Le match avait bel et bien commencé avant l'heure.

La défense biennoise prenait l'eau de toute part, et Fribourg jubilait, ayant sans doute pris son meilleur départ depuis le début du championnat. Hodgson et Brodmann avaient effectivement eu besoin de 63 secondes pour tirer profit des maladresses biennoises. Aussitôt, Dupont parvint à réduire le score, imité par son compère Gingras, un peu plus tard. Il était temps, car Schaller secouait encore les filets avant la première sirène. Gottéron qui n'espérait pas trop de cette rencontre, faisait jeu égal avec le leader.

Certainement que les hommes de Kinding auraient voulu empoigner le match d'une meilleure façon. Ils l'ont démontré dans la période intermédiaire, en réalisant quelques prouesses à mettre à l'actif des attaquants seulement. Inquiétant! L'arrière-garde biennoise continuait à abuser d'une indiscipline à faire rougir des Peaux-Rouges.

Heureusement, dès la mi-match, Dupont, Erni et Leuenberger s'attachèrent à renverser le score. Lorsque Stehlin et Kohler allumèrent pour la dixième fois la lampe derrière la cage de Specher, la victoire était justifiée.

Seulement, encore et une fois, que se passe-t-il donc dans le secteur défensif des Biennois? Les erreurs ont été nombreuses, trop nombreuses pour espérer résister devant Lugano ou Kloten. Là, les attaquants seelandais n'auront peut-être pas la possibilité de battre le gardien adverse à dix reprises. Quant aux hommes de McNamara, sans les frères Griga, ils leur sera possible de se tirer d'affaire.

Stade de glace: 5050 spectateurs.

Arbitre: Kunz.

Buts: 1re Hodgson (Schaller) 0-1. 2e Brodmann (Balmer, Rottaris) 0-2. 3e Dupont (Pfosi) 1-2. 11e Gingras (Kohler) 2-2. 16e Stoffel (Schaller) 2-3. 24e Boucher (Dupont, Gingras/à 5 contre 4) 3-3. 29e Thomas Griga (Liniger) 3-4. 31e Dupont (Stehlin, Gingras) 4-4. 32e Erni 5-4. 34e Leuenberger (Gingras/à 5 contre 4) 6-4. 34e Stastny 6-5. 36e Boucher (Leunenberger) 7-5. 51e Rüedi (Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois) 8-5. 54e Stehlin (Boucher/à 5 contre 4) 9-5. 54e Schaller (Hodgson) 9-6. 56e Kohler (Leuenberger/à 5 contre 4) 10-6. 59e Rottaris (à 4 contre 4) 10-7. 59e Stastny (Descloux/à 4 contre 4) 10-8.

Pénalités: 5 x 2' contre Bienne, 9 x 2' contre Fribourg.

Bienne: Anken; Pfosi, Gingras; Daniel Dubois, Rüedi; Cattaruzza, Kölliker; Kohler, Dupont, Stehlin; Erni, Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois; Patt, Boucher, Leuenberger.

Fribourg: Stecher; Hofstetter, Descloux; Yvan Griga, Balmer; Staub, Stoffel; Schaller, Hodgson, Stastny; Brodmann, Rottaris, Theus; Thomas Griga, Liniger, Tschumi. (rp)

Passe d'armes entre le Biennois Gilles Dubois (à gauche) et le Fribourgeois Descloux. (AP)

BOB

Option pour Weder

Le Saint-Gallois sans rival à Igls

Grand favori de l'épreuve, l'équipage helvétique composé de Gustav Weder et Curdin Morell occupe la première place du classement à l'issue de la première journée du Championnat d'Europe de bob à deux qui se déroule sur la piste autrichienne d'Igls.

Weder - Morell comptent 0"41 d'avance sur les Soviétiques Sintis Ekmanis - Juris Tone et 0"60 sur leurs compatriotes Maris Poikans - Andrei Gorochov.

Ainsi, Gustav Weder a clairement et rapidement démontré qu'il n'entendait pas laisser échapper un titre déjà conquis à Winterberg l'an dernier. Lors de la première manche, le pilote saint-gallois a même battu le record de cette piste artificielle longue de 1220 mètres en descendant pour la première fois sous les 53" (52"94, nouveau record, contre 53"12).

Des douleurs dorsales gênantes au moment du départ n'ont pas empêché Weder de réaliser le meilleur temps lors de chacune des deux manches. Il faut dire qu'il a trouvé en Curdin Morell un parfait remplaçant du freineur titulaire Bruno Gerber. Quant aux deux autres équipages helvétiques engagés – Nico Baracchi et Donat Acklin (9e à 1"18 du leader), Hansjörg Aebli et Walther Weber (19e à 2"26) –, ils n'ont pas répondu à l'attente.

RÉSULTATS

Igls (Aut). Championnat d'Europe de bob à deux. Classement après deux manches: 1. Weder - Morell (S I) 106"22. 2. Ekmanis - Tone (URSS II) à 0"41. 3. Poikans - Gorochov (URSS I) à 0"60. 4. Wiese - Hampel (RFA I) à 0"75. 5. Lochner - Zimmermann (RFA II) à 0"79. 6. Höfke - Behrendt (RDA II) à 0"92. (si)

Ski alpin: une riche Autriche
Page 13

FCC: un bon petit galop
Page 14

SPORT Impar

Une bataille de perdue

Défaite du HCC dans le match au sommet

● **LA CHAUX-DE-FONDS - GENÈVE SERVETTE 5-8 (0-2 3-3 2-3)**

La déception est à la mesure des ambitions affichées préalablement. Battu, mais sans avoir démérité, le HC La Chaux-de-Fonds s'est rendu compte que Genève Servette possédait encore un calibre légèrement supérieur au sien, ce qui légitime parfaitement la victoire des Tyler's Boys. Les Chaux-de-Fonniers ont eu le mérite d'annuler à deux reprises un déficit de deux longueurs (il fallait le faire!), mais cela n'a pas suffi face au réalisme de Kaszycki et de ses coéquipiers. Une bataille a donc été perdue, mais l'issue de la guerre demeure incertaine: vivement les play-off!

A l'heure du bilan, Jean Trottier et ses joueurs regretteront sans aucun doute leur léthargie initiale. 23 secondes de jeu, et l'inévitable Kaszycki profitait d'un cadeau chaux-de-fonnier pour ouvrir la marque. Comme entrée en matière, on ne pouvait rêver pire...

D'autant plus que les Genevois, qui imprimaient un rythme très soutenu au match, doublaient la mise après moins de quatre minutes. A ce moment, personne n'aurait parié quatre sous sur les chances d'un HCC qui peinait à se trouver et à contrer physiquement son adversaire.

RENVERSEMENT

Or, dès le début du tiers médian, la physionomie du match changeait. Sous l'impulsion de la ligne de Stehlin notamment, le HCC se lançait à l'assaut de Gygli. «J'y glisse le puck au fond», se disaient les Chaux-de-Fonniers... En moins de six minutes, «G'nève» Servette pliait trois fois: moments de magie pure, qui ravissaient de joie les 3500 spectateurs, mais pas pour longtemps.

LES MÉLÈZES
Laurent WIRZ

En effet, après l'égalisation signée Kaszycki, les Genevois frappaient deux fois en l'espace de onze secondes: le k.-o. semblait réalisé.

NOUVEAU RETOUR

Et pourtant! Un terrible missile expédié par Bapst, puis un autre par Fuchs, et le HCC revenait à 5-5. Quel suspense! Mais ces deux remontées avaient coûté de précieuses forces aux Chaux-de-Fonniers, qui tournaient quasiment à deux lignes d'attaque.

Malheureusement, une fois encore, les pénalités allaient se révéler déterminantes. Bapst se retrouvait sur le banc d'infamie: avec une efficacité presque provocatrice, GS profitait de l'occasion. Idem moins de deux minutes plus tard, lors d'une pénalité de Siegrist.

Le bilan du jeu de puissance genevois explique partiellement le verdict de la rencontre: quatre supériorités numériques, quatre buts. Il y a des soirs où tout baigne... Pour sa part, le HCC n'a pas à rougir de sa défaite. L'équipe a démontré une volonté immense, et un potentiel offensif impressionnant. Mais en face, il y avait un sacré répondant, et une équipe peut-être un peu plus homogène et complète.

L.W.

Régis Fuchs (en blanc) face à Girardin: ses efforts n'ont pas suffi. (Henry)

Patinoire des Mélèzes, 3500 spectateurs.
Arbitres: MM. Frioud, Walder et Henning.
Buts: 1' Kaszycki (Ledermann) 0-1, 4' Bornet (Regali, à 5 contre 4) 0-2, 26' Stehlin (Fuchs, à 5 contre 4) 1-2, 29' Stehlin (Fuchs) 2-2, 32' Schai (Siegrist, à 5 contre 4) 3-2, 33' Kaszycki (Fransioli) 3-3, 39' Othman (Kaszycki, à 5 contre 4) 3-4, 39' Regali 3-5, 43' Bapst (Schai) 4-5, 48' Fuchs (Stehlin, à 5 contre 4) 5-5, 52' Fransioli (Girardin, à 5 contre 4) 5-6, 53' Fransioli (Girardin, à 5 contre 4) 5-7, 57' Kaszycki 5-8.
Pénalités: 5 fois 2' contre La Chaux-de-Fonds. 8 fois 2' contre Genève Servette.

La Chaux-de-Fonds: Challandes; Dubois, Ott; Siegrist, Vuille; Bapst, Raess; Rohrbach, Meier, Bergamo; Mouche, Tscharız, Schai; Caporosso, Stehlin, Fuchs.

Genève Servette: Gygli; Girardin, Rechtsteiner; Murisier, Berchtold; Mercier, Privet; Ledermann, Kaszycki, Fransioli; Honsberger, Regali, Othman; Bornet, Heughebart, Hinni; Odermatt.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Niederhauser (suspendu). GE Servette sans Angst (blessé). A partir du deuxième tiers, Mouche ne joue plus, sa place étant prise en attaque par Ott.

«A bientôt, peut-être...»

Le HCC refuse de laisser tomber les armes

«Une bière?» «Une grosse, une Canadienne!» L'entraîneur genevois Ken Tyler savourait sa victoire. Comme un gosse quand il croque à pleines dents dans un fruit. Le visage apaisé et tranquille de celui qui a réussi un examen.

Et l'examen en question ne fut pas de tout repos pour Tyler et sa troupe. «Enfin un match intéressant à coacher», précisait-il. «J'aimerais qu'on puisse toujours livrer ce genre de rencontres. Mais La Chaux-de-Fonds m'a impressionné.»

Tyler se tourne vers Jean Trottier: «J'admire votre combativité, Jean. Et la manière dont vous êtes revenus dans le match au troisième tiers.»

«RIEN N'EST PERDU»

Jean Trottier faisait, lui, plutôt grise mine. On le comprend.

«Notre mauvais début nous a stoppés net dans notre élan. Nous avons mis près de huit minutes à nous en remettre.» Une raison à ce faux départ? «Servette a énormément bossé et nous a d'emblée pris à la gorge.»

LES MÉLÈZES
Renaud TSCHOUMY

Et Trottier de regretter les occasions manquées peu après la demi-heure. «Nous gagnions 3-2. Mais Gygli a effectué quelques arrêts déterminants. Au troisième tiers, nous avons concédé une pénalité stupide, au moment-même où Servette a marqué le sixième but. Il restait pourtant encore près de neuf minutes à jouer: nous pouvions revenir encore.»

L'entraîneur chaux-de-fonnier a évoqué un manque de concentration. «Et puis, les gars étaient obnubilés par Kaszycki. En infériorité numérique surtout.»

Parlant de son équipe: «On a vu ce que serait son visage pour la fin du championnat. Mais mes joueurs n'ont pas de honte à avoir, même si la défaite est amère à digérer: ils ont donné tout ce qu'ils avaient.» D'un niveau général: «Il y a eu bien peu de déchet compte tenu de la pression du match. Nous avons vu deux équipes de Ligue B qui s'emm... en première ligue! Mais rien n'est perdu: nous conservons toutes nos chances.»

DIFFÉRENCE

Ken Tyler, lui, se refusait à tomber dans un optimisme aveugle: «Mon équipe est jeune, et manque d'expérience. La Chaux-de-Fonds, par contre, a déjà disputé des finales, ce qui compte beaucoup.

»Et puis, le HCC possède dans ses rangs des joueurs capables de garder le puck. Ce qui n'existe pas à Genève, Kaszycki excepté. Mais mon équipe, par rapport aux autres échéances importantes, a montré de réels progrès dans le contrôle du match.»

Le président Gérard Stehlin a serré la main de Ken Tyler en lui disant: «A bientôt, peut-être...»

Qui sait? R.T.

André Tschanz: un engagement certain hier soir. (Henry)

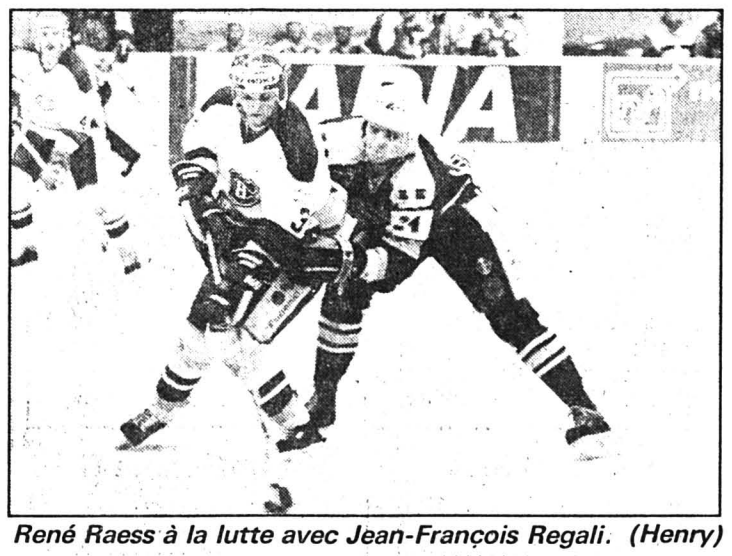

René Raess à la lutte avec Jean-François Regali. (Henry)

Résultats et classement

Première ligue, gr. 3

Chx-de-Fds - Genève 5-8
Villars - Chât.-d'Oex 5-4
Saas-Grund - Ntel Y.-S. 0-3
Fleurier - Viège 1-10

1. Genève	18	16	1	1	159- 32	33
2. Viège	18	15	0	3	109- 46	30
3. Chx-de-Fds	18	14	1	3	136- 62	29
4. Ntel Y.-S.	18	13	2	3	94- 49	28
5. Moutier	17	7	3	7	66- 83	17
6. Saas-Grund	18	7	1	10	54- 85	15
7. Yverdon	17	6	2	9	74- 85	14
8. Fleurier	18	6	1	11	60-116	13
9. Champéry	17	5	1	11	55- 88	11
10. Star Laus.	17	5	0	12	63- 91	10
11. Villars	18	4	1	13	55-103	9
12. Chât.-d'Oex	18	1	1	16	42-127	3

L'Impartial
Régions

La Chaux-de-Fonds — Rendez à César... 19
Le Locle — Amateurs à surprises 21
Neuchâtel — La solidarité doit s'exprimer 22
Jura bernois — Spectacles à choix 25
Jura — Agora sur l'avenir 27

REGARD

Délicats problèmes juridiques

Un enseignant se propose d'ouvrir une école privée dans le canton de Neuchâtel. Elle dispenserait un enseignement de niveau primaire, plus bref et inférieur en exigence que celui des écoles publiques. Il serait fait en anglais. Les intéressés ont été conviés à une séance d'information.

Avec une autorisation, il peut y avoir des écoles privées dans le canton. On en compte actuellement quatre. Elles doivent remplir certaines conditions. Ce n'est pas le cas de celle qui est envisagée. Au-delà de la question politique au sens strict, il faut examiner ce qu'il en est du droit. Le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil, qui en débattra dans la session commençant le 29 janvier, de réviser la loi sur la scolarité obligatoire, pour permettre des dérogations aux règles générales. L'art. 7 de cette loi serait complété par un alinéa 2. «Le Département de l'instruction publique peut admettre des dérogations, notamment pour les élèves de langue maternelle étrangère dont le séjour dans le canton est temporaire». Ces dérogations porteraient sur l'obligation des écoles privées de fournir une formation équivalente aux écoles publiques.

On notera le recours à l'adverbe «notamment». Il permettrait, selon les circonstances, d'accorder des dérogations aussi pour les élèves de langue maternelle française. La délégation de compétence au département est extrêmement large. Elle ne contient aucune indication sur les limites que le législateur pourrait fixer; qu'en sera-t-il, par exemple, de l'application de la notion de «séjour temporaire»? Compte tenu au surplus que le pouvoir n'est pas délégué au gouvernement, il pourrait arriver que l'on juge la règle un peu trop générale. Le principe de l'équivalence auquel il est prévu de déroger est fixé dans la Constitution cantonale (art. 77 al. 2). Peut-il être modifié par une simple loi? En d'autres termes, est-il possible de modifier un principe constitutionnel sans l'accord obligatoire du peuple, seul compétent en matière constitutionnelle? La question se pose. Ce n'est pas la même chose, pour un citoyen, d'avoir la possibilité de demander un référendum contre la loi, de récolter les signatures pour avoir le droit de se prononcer, que d'être automatiquement consulté dans le cadre constitutionnel.

L'enseignement aurait lieu en anglais. Le droit neuchâtelois n'a pas de règle expresse dans ce domaine. Mais chaque canton a le droit d'imposer la langue du lieu comme langue d'enseignement. Juridiquement, la question est extrêmement délicate. Le Tribunal fédéral a reconnu au canton de Zurich le droit d'imposer la scolarisation en allemand; mais il y avait une loi. On peut se demander cependant s'il n'existe pas un droit constitutionnel non écrit, une sorte de droit constitutionnel coutumier imposant que l'enseignement ait lieu en français. Si on ne l'affirme pas, on est loin de l'exclure (voir, p. ex., J.-F. Aubert, Traité de droit constitutionnel, I, p. 126; avis du DFJP du 8 oct. 1956). Une telle règle remplirait les conditions de reconnaissance comme coutume: absence de règle édictée, impression généralisée que «cela va de soi», usage sans exception. Durant la guerre de 14-18, les mennonites ont demandé au directeur des écoles de La Chaux-de-Fonds l'autorisation d'ouvrir une école privée en allemand. Ils ne l'ont pas obtenue (Ch. et Cl Ummel, l'Eglise mennonite ou anabatiste en pays neuchâtelois, p. 104). Si un tel principe devait être reconnu, alors il faudrait aussi un vote obligatoire du peuple pour le modifier. Le Conseil d'Etat n'aborde pas cette question dans son rapport.

Si l'école anglaise prévue devait avoir l'autorisation de fonctionner, toutes les demandes de même nature devraient être acceptées, au nom de l'égalité de traitement (art. 4 Cst. fed.). Des Suisses allemands pourraient demander une école dans leur langue, accueillant les enfants dont on pourrait supposer qu'ils seraient temporairement dans le canton. L'ouverture d'une école coranique destinée aux enfants turcs ne pourrait être refusée (l'obligtion de laïcité ne vaut pas pour les écoles privées). A moins que l'on tienne la langue turque pour moins acceptable que l'anglaise et le Coran pour moins respectable que la Bible... Or, il y a plus d'enfants turcs que d'anglophones dans le canton et comme leurs parents seront presqu'inévitablement renvoyés de Suisse par le DAR, ils y sont par définition à titre temporaire.

Ce sont là les données juridiques du problème. Le débat politique ne manquera pas d'être intéressant.

Philippe BOIS

La classe en anglais

Projet d'école internationale dans le canton de Neuchâtel

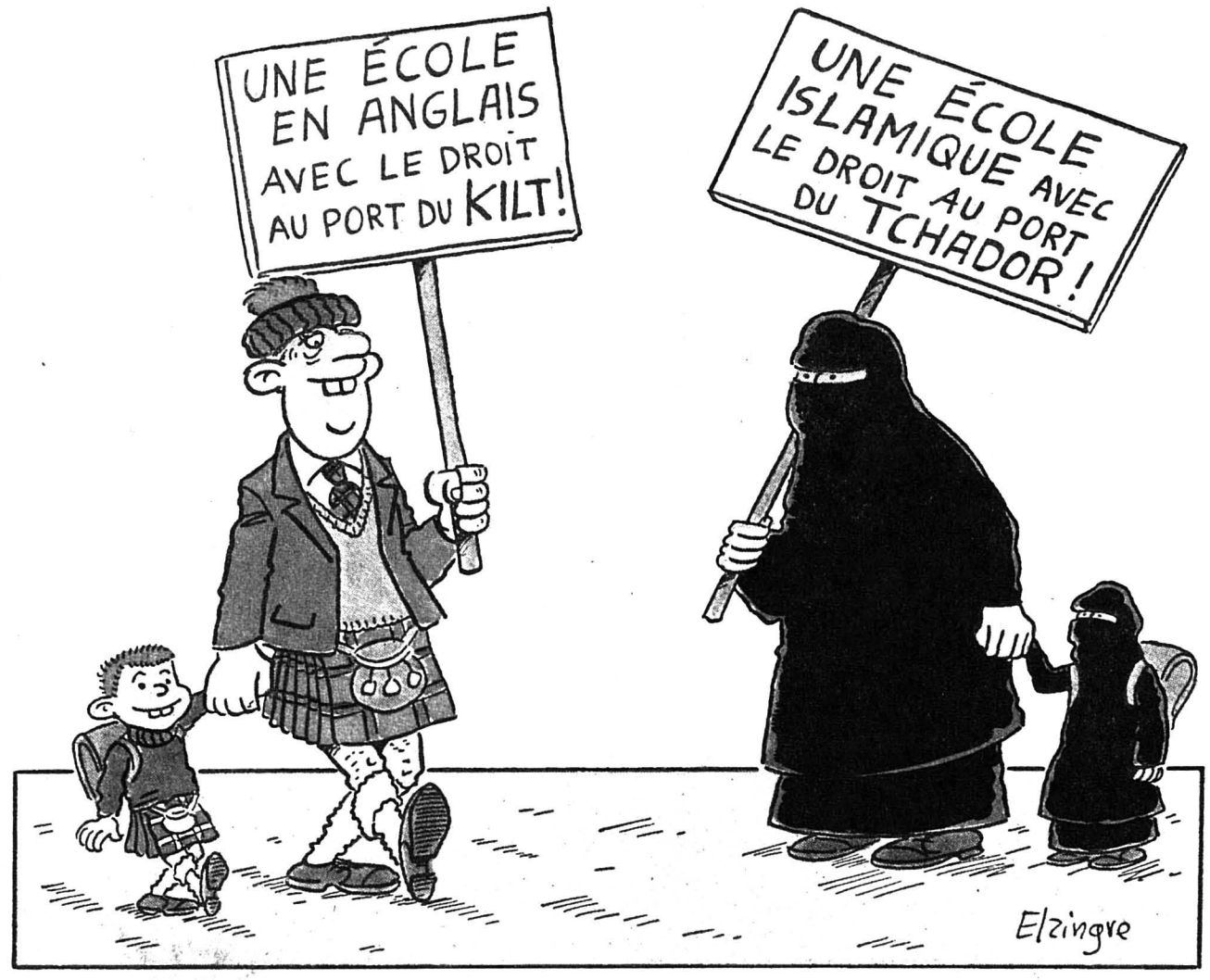

C'est encore un projet, mais il est avancé. Une école de langue anglaise pourrait s'ouvrir en septembre dans le canton de Neuchâtel, si le Grand Conseil lui donne son feu vert. Une école entièrement privée cependant, dispensant un enseignement «international» à des élèves de 6 à 14 ans dont une partie seront des internes.

Un enseignement en anglais, c'est un voeu formulé depuis un certain temps par les anglophones du canton, dont les rangs se sont étoffés avec l'implantation d'entreprises américaines, mais aussi britanniques, canadiennes, scandinaves ou d'Extrême-Orient. C'est aussi un souhait, voire une condition, quand d'autres sociétés envisagent de s'installer ici.

CHANGER LA LOI

C'est donc un objet qui tient à coeur au Département de l'économie publique. «C'est extrêmement important pour nous. La promotion économique forme un tout», a dit hier soir le délégué aux questions économiques Francis Sermet. Il a précisé à la quarantaine de représentants de la communauté anglophone réunis au Château qu'il faudrait d'abord changer la loi.

Car le projet déroge à deux conditions auxquelles doivent se plier les quatre écoles privées du canton: même langue, même programme que l'enseignement public. Le Conseil d'Etat propose que le Département de l'instruction publique puisse autoriser certains élèves – de langue maternelle étrangère et dont le séjour dans le canton est temporaire – à fréquenter une école différente. Le Grand Conseil en débattra la semaine prochaine. Cette réserve posée, John Kidner et Irene MacKay ont présenté l'école qu'ils veulent créer. Il est citoyen britannique, elle est Canadienne, et ils ont une expérience de l'enseignement dans des écoles tant nationales qu'internationales sur plusieurs continents.

INTERNES AUSSI

«The International School of Neuchâtel» se propose d'accueillir des élèves de 8 à 14 ans, et de rester une petite école, disent ses fondateurs: 40 enfants au maximum. Pour son ouverture, prévue en septembre, il devrait y en avoir de 15 à 20, sans compter d'éventuels internes. Car il y aura aussi un internat, destiné à accueillir des élèves dont les parents résident hors de Suisse, et notamment outremer.

Ces élèves devront pouvoir par la suite s'intégrer dans le système scolaire de leur pays d'origine ou dans d'autres écoles internationales. Le retour au système helvétique n'est donc ici qu'un cas particulier et en principe minoritaire, puisque les parents ne séjourneraient que provisoirement en Suisse.

L'année scolaire comprendra quatre mois de vacances (deux en été et un pour Noël et Pâques), pour permettre aux internes de retourner chez eux. On pratiquera la semaine de cinq jours, de 9 heures à 16 heures. Détail pratique encore: un bus devrait aller chercher et ramener les externes en un lieu central, sans doute la gare de Neuchâtel. Pour aller où ? Trop tôt pour le dire, selon M. Kidner, des négociations sont encore en cours pour deux ou trois endroits.

Les écolages paraissent «astronomiques», mais sont dans la moyenne des écoles internationales, dont ils sont la seule ressource financière, relève M. Kidner. Sur ce point Francis Sermet a été très clair: il n'y aura pas de subventions cantonales ou communales. JPA

La rue pour tous

Modération de trafic, un acte d'amour

Boudry aussi se préoccupe de modération de trafic et vient d'aménager la rue Louis-Favre. (Photo Comtesse)

«J'aime la rue», affirme Lydia Bonanomi, architecte, spécialiste de la modération du trafic. Depuis 8 ans, elle lutte pour une redistribution de la rue, un partage. Neuchâtel lui a confié ses problèmes de trafic.

Architecte à l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Lydia Bonanomi a consacré ses premières études à la rue. L'expérience maternelle a été décisive: les enfants n'avaient plus droit à la rue. Ce lieu privilégié pour l'acquisition de l'autonomie avait perdu sa réalité face aux dangers de la circulation.

LE BEAU PAS PLUS CHER

La réalisation de la première rue résidentielle, aux Pays-Bas, en 1969, a été une étape marquante. Elle prouvait que le partage était possible. Et de la rue, la chercheuse se concentre sur le trafic...

Dans l'absolu, deux principes prévalent : la nécessité d'aménager la rue pour tous ses besoins, ses usagers et la conception d'un projet architectural.

Dans la réalité les coûts limitent souvent l'absolu... Appliquer le moins de mesures possibles (mais efficaces), toucher tous les quartiers et axes principaux - les plus dangereux - en répartissant les moyens financiers. Avec un petit plus architectural. «Le beau n'est pas forcément plus cher», précise Lydia Bonanomi.

Les modérateurs de trafic communément évoqués («seuils», «coudes» et «goulets d'étranglement») ne constituent qu'une petite partie des moyens à disposition pour redistribuer l'espace différemment. Comme la limitation à 30 km/h, ils ne sauraient être utilisés sur les grands axes. Là, la sécurité peut passer par une redistribution de la chaussée.

Création de pistes cyclables, voie pour les transports publics, places de parc, refuge central d'une largeur minimale de 1,5 mètre, bastion pour les piétons...

DANS LA ROUTE ET DANS LA TÊTE

«Il y a la modération sur la route, mais il faut qu'elle soit dans la tête ! Les deux processus doivent être menés parallèlement. Il faut former et informer, sinon les mesures sont ressenties comme répressives et augmentent encore l'agressivité. Le climat sur la route doit changer», explique la spécialiste. Elle se réjouit des efforts consentis dans ce sens à Neuchâtel.

Toutes ses études ont été transmises aux quartiers concernés. Les habitants ont collaboré en lui donnant des informations. Le Conseiller communal Blaise Duport a maintenant organisé des réunions dans les quartiers pour exposer les mesures envisagées, avant que les crédits ne soient soumis au Conseil général. AO

CE SOIR
24 janvier 1990
à 20 heures
Grande salle
de l'Ancien Stand

GRAND MATCH AU LOTO

de la Société des Sapeurs-pompiers La Chaux-de-Fonds

(Système fribourgeois)

Maximum de marchandises autorisé

Abonnement à Fr. 18.– donnant droit à une carte pendant tout le match, soit:
30 quines à Fr. 50.–;
30 doubles quines à Fr. 100.–;
25 cartons à Fr. 150.–;
5 cartons de Fr. 200.– à 350.–.
Coupons: Fr. –.70.

123472

DEMAIN SOIR
25 janvier à 20 heures

AU CAPITOLE CLUB
(anc. Cercle catholique)

LOTO DE LA CONCORDIA

Abonnement à Fr. 18.– pour le match de 40 tours – Pièces or «Vreneli» – 4 cartons

123617

● *immobilier*

A vendre 4000 m²

divisibles, dans bâtiment industriel et commercial, à l'entrée est de La Chaux-de-Fonds; accès facile sur route principale.

Entrée en jouissance dès octobre 1990.

Ecrire sous chiffres 28-950289 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

À VENDRE

Avec Fr. 30 000.– devenez propriétaire
à Dombresson, dans un petit immeuble résidentiel de 6 appartements en construction

4 PIÈCES dès Fr. 295 000.–
Coût mensuel: Fr. 1338.– + charges

Séjour avec cheminée, grand balcon, cuisine parfaitement agencée, 2 salles d'eau, 3 chambres à coucher.

088358

SEILER & MAYOR S.A. – Tél. (038) 24 22 52

INSTITUT DE BEAUTÉ
Docteur-Schwab 19
2610 Saint-Imier

Cajolys

INAUGURATION

Vendredi 26 janvier dès 16 h 30

Venez visiter nos nouveaux locaux et **SOLARIUM**

Une spécialiste de la maison **THALGO** sera présente pour mesurer gratuitement le taux d'hydratation de votre peau.

550068

002569

Fust

SOLDES CUISINES ET BAINS

off. autorisées du 12.1. au 1.2.1990

Super-rabais exceptionnel

Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes marques!
Apportez-nous vos plans, nous créerons avec vous la cuisine ou la salle de bains de vos rêves.

Possibilité de commande pour montage jusqu'en automne 1990

Fust

FUST Electroménager
FUST Cuisines / Bains
FUST Luminaires
NOUVEAU: FUST TV / HiFi / Video

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038/25 53 70
Yverdon, rue de la Plaine 9 024/21 86 16

ÉCOLE NEUCHÂTELOISE D'INFIRMIÈRES-ASSISTANTES

ENIA

L'école offre un programme de formation théorique et pratique sanctionné par un certificat reconnu par la Croix-Rouge suisse.

Durée des études:	2 ans
Age d'admission:	18 ans révolus
Début des cours:	octobre 1990
Début des premiers entretiens de candidature:	janvier-février 1990

Séances d'informations à 19 h 30 les 25 janvier et 15 mars 1990.

Conditions d'admission:
– 9 degrés scolaires réussis;
– intérêt pour les relations humaines et le travail en équipe;
– nationalité suisse ou être en possession d'un permis de travail B ou C.

Ecole neuchâteloise d'infirmières-assistantes
Prévoyance 80, 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ **039/28 34 55**

012576

Qu'allons-nous encore devoir imaginer pour que vous achetiez enfin une Golf?

Aurions-nous le toupet de poser la question si nous n'étions pas en mesure de vous décocher une réponse aussi bien ajustée qu'un pneu large sur les jantes en alliage léger de la Golf Rallye!

La comparaison a beau être un peu tirée par les pneus, la Golf Rallye est bel et bien la Golf des Golf.

Si vous êtes de ceux qui choisissent leur voiture avec la même circonspection qu'un amateur de matériel haute fidélité, la Golf Rallye vous comblera au-delà de toute espérance. 1800 cm³, 160 ch et compresseur G. Transmission syncro permanente 4x4 et ABS. Ailes enveloppantes, spoilers, jupes, phares à large faisceau, garnitures cuir, verrouillage central, glaces athermiques, ordinateur de bord, sièges sport réglables en hauteur à l'avant, volant sport 4 branches à portée de la main, etc., nous nous sommes creusé la cervelle pour que la vôtre puisse nager dans l'euphorie.

Vous brûliez d'avoir une Golf hors du commun? Cessez de vous consumer: vous pouvez maintenant vous offrir cette Golf.

La Golf Rallye. Vous savez ce que vous achetez.

AMAG, importateur de VW et d'Audi, 5116 Schinznach-Bad, et les 600 partenaires V.A.G vous souhaitent un bon essai sur route.

011512

● *immobilier*

A LOUER

Rue Charles-Naine
La Chaux-de-Fonds

Magnifiques locaux industriels et commerciaux

Situation:	3e étage avec ascenseur
Surface:	200 m²
Libre:	tout de suite ou à convenir
Loyer:	**Fr. 125.–** le m²/an charges comprises

012083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE SNGCI

Bons vœux pour les Travaux publics

Collecteur des eaux et garage des TP acceptés par le législatif

La première séance de l'année du Conseil général, hier soir, fut globalement celle des Travaux publics. En premier lieu, le législatif a accepté l'avant-projet de l'indispensable futur centre d'entretien de ce département communal. Ensuite, la même unanimité s'est exprimée pour la construction d'un nouveau collecteur des eaux, un gros crédit de 5,9 millions à la charge de la ville. Enfin - pour la petite histoire - on a noté en filigrane que le conseiller communal popiste(-us) responsable des TP accède à la co-propriété, par la vente à ses locataires de l'immeuble qu'il habite... Le Conseil général s'est en outre rapidement penché sur deux adaptations nécessaires à la réglementation cantonale, concernant l'impôt sur la fortune et les contributions des élèves étudiant à l'extérieur de la commune.

Compte-rendu
Robert NUSSBAUM

Le libéral-ppn Charles-André Perret résume bien l'état d'esprit des employés des Travaux publics lorsqu'on leur a annoncé la sortie de l'avant-projet de construction d'un vrai centre d'entretien des TP: un «ah!» de satisfaction, suivi d'un «oh!» de déception lorsqu'ils ont appris que les travaux ne démarreraient pas avant un an. Comme pour tous les intervenants, la restructuration de l'organisation du personnel, la centralisation des ateliers et garages dans un même nouveau lieu est une nécessité urgente pour M. Perret. Il aura fallu 20 ans, pour voir mûrir un projet acceptable, dit-il. Pour le conseiller général, le coût paraît correct, les étapes pré-définies concevables.

Même tonalité chez Mme Cosette Cop (soc) qui, songeant en outre au dépôt des TC, se demande si la prochaine législature ne sera pas celle de ce type de construction. Le coût estimé du centre d'entretien - 20 millions de francs - la fait cependant réfléchir. C'est une charge considérable qui oblige à une étude aussi rapide que possible en fonction de l'augmentation des coûts de construction.

M. Michel Zurcher (rad) ne discute pas plus la nécessité du centre. L'avant-projet est de surcroît bon dans sa conception. Mme Frédérique Steiger-Béguin (pop-us) se réjouit des futurs conditions de travail enfin décentes des employés des TP. Elle insiste sur la cohérence esthétique du bâtiment plus que souhaitable et les économies d'énergie. M. Charles Faivre (écologie et liberté) salue en particulier l'initiative de récupérer l'eau à des fins industrielles, qui doit symboliser la volonté du Conseil communal de s'intéresser de plus près encore aux économies d'énergie.

Le conseiller communal Alain Bringolf profite de l'allusion au dépôt des transports en commun pour glisser en préambule: «nous sommes sur une piste pour le hangar des TC»... Il n'en dit pas plus mais répond aux nombreuses questions: Les TP conserveront la maîtrise du projet mais confieront des études de détails à des entreprises spécialisées; Il n'y a malheureusement pas de subventions à attendre, il n'est cependant pas exclu que la ville demande un prêt LIM; la réalisation sera conçue par étapes, etc. Le crédit d'étude de 500.000 francs est accepté par 33 voix sans opposition.

POSTULAT POUR SÉPARER LES EAUX

Second gros sujet: le percement entre la rue de la Fusion et la Combe-des-Moulins, sous les rues de la Paix, des Terreaux et du Collège, d'un collecteur des eaux du versant nord-ouest de la ville, pour décharger le réseau principal du fond de la vallée. Crédit demandé: 11,6 millions de francs, dont 5,9 à la charge de la ville par le jeu des subventions.

M. Pierre Golay (lib-ppn) entre tout de suite dans le vif du sujet: il ne peut pas accepter un crédit de 11 millions simplement pour un collecteur de décharge. Pour lui et son groupe, compte-tenu du fait que 90% de l'eau qui y transite est claire, il faut absolument que ce collecteur soit le premier pas vers un réseau séparatif eaux de ruissellement - eaux usées. Il demande au Conseil communal, par le biais d'un postulat, une étude sur les autres collecteurs susceptibles d'être affectés au système séparatif, notamment pour éviter l'agrandissement de la station d'épuration.

La plupart des autres porte-parole prennent eux la lorgnette plutôt par l'autre bout, et se féliciteront que la commune juge que ce tronçon sera le premier de ce futur système séparatif. Mme Cosette Cop (soc) ajoute qu'elle juge impossible de le réaliser globalement maintenant. Elle considère plus loin que cette «question de gros tuyaux» est l'assurance d'une vie normale dans la cité. Pour M. von Kaenel (pop-us), la nécessité du nouveau tronçon ne fait «aucun doute». Le radical Michel Zurcher estime pour sa part que le projet est bien conçu et le coût intéressant, grâce à la méthode en «pousse-tubes». Quant à l'écologiste John Robert, il colle au Conseil communal l'étiquette de «frileux» et lui demande d'instituer rapidement un système séparatif généralisé.

Pour l'exécutif, M. Alain Bringolf répond sans détour à MM. Golay et Robert: «nous ne nous rendons pas compte du coût d'un système séparatif!» C'est un travail considérable, à imaginer en toile d'araignée. Le Conseil communal répond cependant tout à fait positivement au postulat de M. Golay. Un crédit d'étude sera proposé ultérieurement. Le crédit de 11,6 millions a aussi été accepté par 33 voix sans opposition.

SOMBAILLE 5 ET LE DROIT DE SUPERFICIE

La Ville souhaite vendre à ses locataires l'immeuble Sombaille 5, au-dessus du home d'enfants. Prix avancé: 600.000 francs. Dans la salle, l'un de ces locataires, M. Alain Bringolf, se retire lors de la discussion.

Tous les groupes sont disposés à vendre l'immeuble et la parcelle qui l'accompagne, dans la ligne définie par une commission chargée d'étudier la politique immobilière de la ville en 1987. A une nuance près. Pour les socialistes, Mme Nelly L'Eplattenier dépose un amendement qui propose plutôt de le céder en droit de superficie (pendant 99 ans). Elle se demande par ailleurs s'il y a eu expertise ou non.

Pour M. Bosshart (lib-ppn), Sombaille 5 est le type même d'immeuble dont la commune doit se séparer. Le prix se situe pour lui dans la limite inférieure, mais il l'accepte. Il s'oppose en revanche au droit de superficie, mis en avant lorsque la commune veut à terme récupérer la parcelle, ce qui n'est à priori pas le cas.

Nouveau-venu, M. John Robert (é+l) souhaite que l'on éclaircisse sa lanterne sur la politique communale en la matière, tandis que M. Henri Jeanmonod (rad) partage pleinement les conclusions du rapport communal. Son co-listier Marc-André Nardin refusera également l'amendement socialiste, juste après que le popiste-us Charles-André Favre s'y soit aussi opposé, faute d'arguments équitables vis-à-vis des autres acheteurs d'immeubles communaux tous devenus propriétaires de plein droit.

Le conseiller communal Daniel Vogel joue à l'arbitre dans ce petit débat. Effectivement les 12 immeubles précédemment vendus n'ont pas été frappés d'un droit de superficie. Celui-ci est conclu lorsque la commune juge qu'à long terme il doit pouvoir être réintégré au patrimoine communal. Mais il ne s'oppose pas à l'amendement socialiste, compte-tenu du fait que les futurs acheteurs de Sombaille 5 se sont dits prêts à entrer en matière. L'argentier précise encore que l'expertise a bel et bien été faite. Que la valeur vénale de l'immeuble était faible et qu'un «juste prix» plus élevé a été conclu.

Des socialistes, MM. Pierre Bauer et Pierre Kobza, expliquent encore le sens de leur amendement - il faut rester maître de la situation, de nouveaux lotissements aux bords de la ville ont été construits sur la base du droit de superficie - mais au vote, ils sont battus par 21 voix contre 10. La vente est ensuite scellée par 26 voix sans opposition, mais quelques abstentions.

Les deux derniers objets n'ont pas donné lieu à de grandes discussions. La modification du règlement communal sur les impositions, touchant celui sur la fortune, n'est qu'une réponse à des exigences strictement techniques, dit le conseiller communal Daniel Vogel. Modification dictée par la loi cantonale révisée.

Quant au nouvel arrêté concernant le remboursement des contributions communales en matière d'enseignement, pour les rares élèves qui fréquentent une autre école que celles de la ville, il sera, comme auparavant, agité avec souplesse, dit en substance le conseiller communal Jean-Martin Monsch.

R.N.

Rendez à César, ce qui est à César !

Au CAR: la juste relation avec les requérants

Ex-collaboratrice du Centre d'accueil de la rue du Collège, Mme Madeleine Magalhaes avait rassemblé lundi soir au Centre de rencontre, une quinzaine de personnes autour d'un sujet qui lui tient à cœur: la relation, pas toujours facile, entre réfugiés et familles suisses.

«La politique d'accueil, ce n'est pas seulement offrir de l'argent, la relation humaine est primordiale», commente Mme Magalhaes donnant par là, les raisons qui l'ont incitée à quitter le Centre d'accueil pour réfugiés de la rue du Collège et à poursuivre seule l'action qu'elle entend mener: mettre en relations harmonieuses des requérants et des familles suisses. Les contacts n'ont pas toujours été satisfaisants à l'époque des fêtes de fin d'année, certains invités n'étaient pas au rendez-vous. «L'improvisation, c'est mieux», lance le requérant du Zaïre, relatant son propre itinéraire, alors que reçu dans une famille du Val-de-Ruz, il est monté sur une colline d'où il voyait les Alpes. La colline? c'était Chasseral.

Quelques personnes évoquent leurs expériences positives, les liens d'amitié noués, malgré les difficultés linguistiques, le travail trouvé pour l'un ou l'autre requérant. Remarquable.

L'ÉGLISE AU MILIEU DU VILLAGE

Sans porter ombrage à l'action de Mme Magalhaes, il s'agit de remettre l'église au milieu du village et rappeler l'immense travail effectué, dans l'ombre et depuis longtemps, par d'autres à La Chaux-de-Fonds, par le «Groupe accueil-réfugiés», en particulier. «Je ne connaissais pas l'existence de ce groupe», relève un auditeur. C'est que le «Groupe accueil-réfugiés», a toujours agi dans le plus pur anonymat, pour la sécurité, le bien-être des requérants, mais pas moins efficacement.

Depuis 1984 – à ma connaissance – le groupe s'est préoccupé du sort des requérants qui n'avaient pas de notion de français, ni des coutumes suisses, éprouvant de grandes difficultés à faire les démarches nécessaires pour leurs demandes d'asile, à trouver du travail, un logement. Par des fonds personnels, le groupe a offert une aide financière aux personnes en difficulté, payant les frais de recours, facturés à 350 francs au minimum, si celui-ci est jugé acceptable par les autorités bernoises, offrant encore aux «refoulés» un petit pécule afin qu'ils puissent aller frapper à d'autres frontières...

Dès le début les membres du groupe ont invité des requérants chez eux et les ont suivis de près. D'autres se sont spécialisés dans l'équipement des logements, créant un stock de tout ce qu'on voulait bien leur donner. Des repas cuisinés par l'un ou l'autre groupe ethnique, ont été organisés chez des privés. A l'occasion des fêtes de fin d'année, le groupe a fait des actions pour inciter les familles suisses à accueillir un ou plusieurs réfugiés, actions qui, à chaque fois et sans mode d'emploi, ont rencontré le succès.

Alors que les autorités avaient introduit des questionnaires que les requérants étaient incapables de remplir, les membres du groupe ont fait ce travail. De plus, les questionnaires remis à la police cantonale, étaient généralement suivis d'une audition dans le canton, puis à Berne. Le groupe, régulièrement, a accompagné les requérants à ces auditions.

Depuis des années le «Groupe accueil-réfugiés» a une permanence tous les mardis soirs de 19 à 20 h au CAR (Centre de rencontre, rue de la Serre 12). Les requérants qui ont un problème à résoudre ou qui tout simplement cherchent un peu de chaleur humaine y sont les bienvenus, comme le seront les personnes s'intéressant aux problèmes des réfugiés.

D. de C.

Les arcanes de l'administration cantonale

Le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi à l'Université populaire

M. Jaggi, conseiller d'Etat, invité de l'Université populaire, en discussion avec M. Delémont. (Photo Impar-Gerber)

Deux départements, 16 services, 465 fonctionnaires: M. Jean Claude Jaggi, conseiller d'Etat, ne cache pas l'importance des tâches à accomplir et son emploi du temps chargé. Il était hier soir l'invité de l'Université populaire et a emmené son auditoire dans les arcanes des deux Départements qu'il dirige, celui de l'agriculture et celui des Travaux publics.

Au-delà des aspects techniques, M. J.-C. Jaggi a tenu à souligner l'importance des rapports de confiance réciproques entre le chef des départements et ses chefs de service, «une confiance absolument nécessaire».

Le Département de l'agriculture occupe 6,2% (114 personnes) de l'effectif du personnel cantonal, le Département des Travaux publics 19,2% (351 personnes). Le budget 1990 a prévu respectivement 53,2 millions et 58,5 millions au compte de fonctionnement, soit en tout 16% du budget cantonal.

«L'activité du chef de département est très souvent externe. Nous avons beaucoup de devoirs de représentation dans des sociétés ou des commissions», souligne le conseiller d'Etat. Sans compter les entretiens directs avec des «personnes qui font appel à nous».

Les «gros morceaux» du Département de l'agriculture? Sans aucun doute le service de l'économie agricole avec ses différents offices, «instrument de contact avec notre agriculture», et le service de l'aménagement du territoire et son domaine d'activités très délicat par l'objet même qu'il traite. Notamment.

Aux Travaux publics, le service des Ponts et chaussées, eu égard aux investissements qu'il appelle, représente aussi un «gros morceau». Cette année, près de 225 millions, dont 55 millions à la charge du canton, seront investis pour les réalisations routières.

Au cours de la discussion qui a suivi, le conseiller d'Etat a évoqué différents sujets, tels l'état de la forêt, la traversée du Locle ou le souci des autorités cantonales face à l'Europe de 1992.

CC

● *Prochain cours: mardi 30 janvier à 19 h 30. M. Michel von Wyss, conseiller d'Etat, viendra parler des deux Départements qu'il dirige, ceux de police et de l'intérieur.*

LA CHAUX-DE-FONDS 29

● avis urgent

Television / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212

engage pour compléter son équipe dans son nouveau magasin rénové et agrandi:

● **électricien RTV**
pour réparation Hi-Fi, éventuellement TV

● **installateur-livreur**
avec bonnes connaissances de la branche, permis de conduire, pour livraisons et mises en service à domicile

● **jeune homme**
actif et débrouillard pour différents travaux.

Faire offres écrites.

● avis urgents

Nous engageons
décalqueurs (euses)
OK PERSONNEL SERVICE
✆ 039/23.05.00

Ce soir à 19 heures au Club 44

présentation audio-visuelle du Voyage Lecteurs L'Impartial

Un apéritif sera offert aux participants.

Impar...donnable

Dans le traitement de notre texte sur les dessous du métier de chauffeur de taxi, hier, une erreur malheureuse s'est glissée concernant les tarifs pratiqués à La Chaux-de-Fonds. Si le kilomètre coûte bien 2 francs en ville, le prix ne varie pas de 2 francs à 4 francs à l'extérieur comme imprimé, il est fixé à 2,4 francs ou 2 francs 40 si vous préférez, tarif auquel il faut ajouter 4 francs de prise en charge.

(Imp)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Mariages

Dubey Serge Germain Joseph et Pahud Marie Christine. – Jeanmaire-dit-Quartier Maurice René et Silvestri née Facchinetti Fernanda Maria.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre d'animation et de rencontre: 20 h, Sylvie Moser parlera de son voyage au Tibet.
Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32. Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h.

Pharmacie d'office: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ✆ 23 10 17, renseignera. **Urgences médicale et dentaire:** ✆ 23 10 17 renseignera.

Hôpital: ✆ 21 11 91.
Patinoire des Mélèzes, piste couverte: lu-je, 9-11 h 45, 14-15 h 45; piste ouverte: tous les jours de 9 h à 17 h et de 20 h à 22 h.

Salle FTM, Le Locle
Vendredi
26 janvier 1990
à 20 h 15

GRAND MATCH AU LOTO

du Club des Patineurs, Le Locle

Abonnement de 30 tours au prix de Fr. 15.–. L'achat de 2 abonnements donne droit à une 3e carte de jeu gratuite.

123238

spectacles-loisirs

SPECTACLE

L'INSTITUT DE JONGLAGE

Bingo

Prix de la presse du Festival de Cannes 88, ce spectacle jette un regard nouveau sur la virtuosité de tous genres.
Bing, animateur douteux, nous présente son spectacle et ses associés: la ravissante et naïve Miss Gina, à laquelle il a promis gloire et fortune, l'énigmatique M. Bonzini, maître en jonglage déçu par quelques déboires amoureux et qui s'est adonné à cette discipline avec une fureur monastique, Wilson, polytechnologue auquel Bing a promis quelques apparitions sur scène en échange de ses maigres économies.
Un grand spectacle comico-burlesque où des enfants de la balle se parlent avec des massues, une démonstration aussi spectaculaire que drôle, à la fois impossible et très belle.

Durée: 80 min sans entracte.

La Chaux-de-Fonds - Théâtre
Jeudi 25 janvier à 20h00

Prix des places: Fr. 10.– 15.– 20.– 25.–
Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/23 94 44 000092

service culturel migros

VILLE DU LOCLE

Vaccination et revaccination contre la poliomyélite.

Une action gratuite est organisée **mardi 13 février 1990** au collège des Jeanneret, rez-de-chaussée Ouest.

Inscriptions: Police locale, Hôtel Judiciaire, Grande-Rue 11, jusqu'au jeudi 8 février 1990 dernier délai. **Prière de se munir du livret de vaccinations.**

Il est instamment recommandé aux personnes suivantes de se faire vacciner ou revacciner:
- tous les nouveaux-nés d'au moins 4 mois;
- les adultes qui n'ont pas encore été vaccinés avec le vaccin oral;
- les personnes dont la vaccination ou la revaccination remonte à plus de 5 ans, notamment aux parents de mineurs et aux voyageurs se rendant dans des pays d'endémie,
- aux immigrés venant de ces pays.

Ne doivent pas être vaccinées:
- Les personnes pouvant être atteintes de l'une ou l'autre des diverses formes du SIDA;
- les personnes présentant une affection fébrile aiguë;
- les personnes qui se trouveraient à moins de 4 semaines d'une autre vaccination faite ou à faire à base de virus vivants;
- les femmes enceintes pendant les premiers mois de grossesse.

14003 COMMISSION DE SALUBRITÉ PUBLIQUE

La tournée continue avec une nouvelle équipe

Jo Bögli
Renaud Knapp
Edmond Vullioud
Hélène Firla
Philippe Morand

BOUCHES DECOUSUES

de Jasmine Dubé

Théâtre Clague

Le Locle
Casino Théâtre
rue du Technicom 1
Jeudi 25 janvier à 20h00

Prélocation
dès le 22 janvier
Ecole Primaire
rue Richard 11
Collège Jehan-Droz
Av. de l'Hôtel de Ville 5

089381

SOLDES

autorisés par la préfecture, du 24.1.1990 au 1.2.1990 sur **véhicules** presque **neufs**

Lancia Prisma 4 × 4 Integrale
1989, 4000 km, **garantie d'usine**
~~22000.–~~ **21 000.–**

Opel Omega Caravan Club
1989, 10600 km, **garantie d'usine**
~~25900.–~~ **24900.–**

Honda Civic Sedan 1,5 i-16
1989, 5500 km, **garantie d'usine 16 mois**
~~18800.–~~ **18000.–**

Reprise, Crédit, Leasing

Garage des Eplatures Honda Automobiles
✆ 039/26 04 55
2300 La Chaux-de-Fonds 012248

mini-annonces

demandes d'emploi

DAME cherche heures de ménage, un après-midi ou quelques heures par semaine. ✆ 039/23 41 74 repas. 460189

DAME AIDE-SOIGNANTE cherche place éventuellement chez privé. Ecrire sous chiffres 28-460190 à Publicitas, place du Marché, 2302 la Chaux-de-Fonds

DAME cherche heures de ménage. ✆ 039/26 74 44 dès 13 heures. 460162

CONSTRUCTEUR MACHINES, 30 ans, cherche emploi dans bureau étude ou méthode, Le Locle, La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres 28-460174 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE FILLE cherche heures de ménage. ✆ 039/23 52 77, 12-13 heures. 460178

CADRE ASSISTANCE TECHNIQUE PRODUCTION cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-460177 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

EMPLOYÉE DE COMMERCE, CFC, avec expérience, bonne présentation, cherche emploi varié, lui offrant la possibilité de voyager et de pratiquer l'anglais. Travail de bureau exclusivement s'abstenir. Ecrire sous chiffres 28-460172 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

INGÉNIEUR QUALITÉ, 29 ans, nationalité française, 6 ans expérience professionnelle: construction électrique et mécanique générale, cherche poste responsable qualité dans canton de Neuchâtel ou Vaud. Langues: anglais-allemand. Ecrire sous chiffres 28-460173 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

offres d'emploi

Cherche **DAME SÉRIEUSE AU LOCLE** pour quelques heures de ménage par semaine ✆ 039/31 61 61 470064

marché de l'occasion

A vendre **TOYOTA COROLLA**, 1600, GTI, 1989, 9000 km. Crédit possible. ✆ 039/31 49 72 470063

A vendre à bas prix pour bricoleur **GOLF GLS** non expertisée. ✆ 039/31 47 94 dès 19 heures. 470061

divers

ORGANISTE ANIME BALS, mariages, soirées, etc. ✆ 038/33 35 78 ou 038/25 90 55. 35228

immobilier

Au mois ou à l'année, lac des Taillères, **FERME RÉNOVÉE**, meublée, confort, cheminée, sauna, 5 pièces, ✆ 038/45 12 54 300093

JEUNE HOMME cherche chambre à La Chaux-de-Fonds. ✆ 039/28 28 32 le soir. 45050

Jeune artiste cherche **1-2 PIÈCES** sans confort, loyer modéré. Rayon 10 km du Locle. ✆ 038/46 10 78, 10-17 heures. 460188

Jeune homme sérieux, soigneux et solvable, cherche **STUDIO OU PETIT APPARTEMENT**. ✆ 039/28 60 80 460191

Cherche à louer **DUPLEX OU APPARTEMENT 3-3½ PIÈCES** région Le Locle/La Chaux-de-Fonds, si possible, légèrement en dehors de ville. ✆ 039/31 49 64 heures des repas. 470073

Artisan cherche **ATELIER**, plein-pied, accès facile. Si possible quartier Est La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres 28-460114 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

à vendre

d'occasion **APPAREIL DRAINAGE LYMPHATIQUE**, mécanique slide styler, appareil stimulation musculaire, solarium, cabine 30 tubes tilux uva III, très bon état, prix à discuter, possibilité de financement. ✆ 066/22 82 15 ou 066/22 91 78 000518

PHOTO – un agrandisseur Omega C760 plus matériel labo complet. Neuf. Prix à discuter. ✆ 039/31 25 78 dès 19 heures. 470072

nos amies les bêtes

KALI, CHATTE NOIRE avec tache blanche sur le poitrail, sans collier, a disparu le 19 janvier, Numa-Droz 31. Récompense. ✆ 039/28 60 88 460182

Nous avons retrouvé **SNOOPY** notre **BOUVIER TERRE-NEUVE** . Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé dans nos recherches. 460179

Suite à l'incendie rue Hôtel-de-Ville cherchons désespéremment **CHATS** tigrés gris-blanc. ✆ 039/26 42 37 le soir. 460187

Perdu **CHAT CROISÉ SIAMOIS**, mâle, très affectueux. Quartier Communal. ✆ 039/31 66 96 470071

Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

RRais

- Lames sapin et pin
- Listeries
- Plinthes
- Isolation - Isover - Flumroc
- Carrelets - Lattes - Lambourdes
- Planches brutes ou rabotées

(Ouvert le samedi matin)
Rue de France 67 Le Locle
✆ 039/31 15 15 14211

immobilier

IMMEUBLE À VENDRE LE LOCLE

A L'OUEST de la ville
7 appartements de 3 pièces, tous loués.

Situation tranquille.

Magnifique ensoleillement et bonnes voies d'accès – Jardin – Possibilité de rénovation.

Faire offres sous chiffres 91-322 à:
ASSA Annonces Suisses SA
Avenue Léopold-Robert 31
2301 La Chaux-de-Fonds

SAINT-IMIER

Nous louons à la rue Francillon, en situation centrale

locaux commerciaux avec vitrines

- surface environ 190 m²,
- 2 garages,
- vitrines de plain-pied avec le trottoir rue Francillon,
- conviendrait pour magasin de tous genres, bureaux, etc.,
- aménagement intérieur au choix,
- disponible selon entente.

001130

Fabio Boesiger
Agence immobilière et fiduciaire
48, rue de la Gare, Bienne, 032/22 82 15

A louer aux Brenets

6 pièces

rénové, avec cheminée; 1200 fr. charges comprises.

Tél. 061 302 22 25.

03-77259/4x4

offres d'emploi

Nous cherchons pour compléter notre équipe au plus vite:

dames ou aides en gériatrie

Nous offrons:
- possibilités de mettre en valeur vos capacités professionnelles;
- cadre de travail agréable;
- temps partiel possible;
- bonnes prestations sociales;

sans permis s'abstenir.

Nous vous prions de faire vos offres de services avec copies de certificats et références à

Maison de retraite Les Fritillaires
Petits-Monts 21, **2400 Le Locle,**
✆ 039/31 15 01 141268

FONDATION J&M SANDOZ
Foyer-atelier pour adolescents
Le Locle

engage:

un éducateur

disponible et intéressé à collaborer avec l'équipe éducative pour prendre la responsabilité des adolescents du foyer.

Notre préférence ira à une personne possédant un diplôme d'éducateur spécialisé ou une formation jugée équivalente, et disposée à partager le projet pédagogique de l'institution.

Nous étudions également toutes les offres provenant d'autres professionnels désireux de suivre une formation en emploi.

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels avec photo sont à adresser à la direction de la Fondation J&M Sandoz, Grande-Rue 6, 2400 Le Locle, ✆ 039/31 67 01, auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus. 141252

L'annonce, reflet vivant du marché

Amincir à l'endroit désiré
par les soins esthétiques
(nouvelles méthodes révolutionnaires)
Institut **Juvena Beauté**
Grande-Rue 18 – Le Locle
✆ 039/31 36 31 14050

offres d'emploi

Bureau d'architecte au Locle
cherche pour tout de suite ou à convenir
apprenti(e) dessinateur en bâtiment motivé(e)
âge minimum 18 ans.
Ecrire sous chiffres 28-141271 à Publicitas, 2400 Le Locle.

Carrosserie Jacques Favre
Eroges 16 – Le Locle
✆ 039/31 13 63
cherche tout de suite ou à convenir
un carrossier
Téléphoner ou se présenter.
14040

immobilier

A louer au Locle, tout de suite
bureaux de 120 m²
avec 2 W.-C. + vestiaire, se composant de 4 pièces, serait idéal pour médecin, étude d'avocats ou notaires, architectes, etc.
Loyer mensuel: Fr. 2500.– charges comprises.
✆ 039/51 39 29. 088190

«Feetwarmers» en ouverture de saison au Cellier de Marianne

Il faut remonter aux années d'avant-guerre pour retrouver les origines des «Feetwarmers», une formation dirigée jadis par Sydney Béchet. Daniel Mingot en fut le clarinettiste et toujours en pleine forme, il est accompagné aujourd'hui, dans un orchestre fondé en 1962, par Jo Gagliardi à la trompette, Alain Cornioley au trombone, Gilbert Racine à la basse, Georges Bernasconi à la batterie et Jean-Loup Müller au piano.

Ce dernier est aussi l'arrangeur et le fondateur des «Feetwarmers», une formation d'exceptionnelle qualité, qui ouvre la saison 1990 du Cellier de Marianne, chaque soirée, comme à l'accoutumée, étant assortie d'un service de boissons.

● *Cellier de Marianne, Crêt-Vaillant 28, Le Locle. Samedi 27 janvier 1990, à 20 h 30. Réservations par téléphone aux Nos 31.30.05, 31.62.75 ou 31.65.70.*

Météo dingue en 1989

Du jamais vu depuis quarante ans au Locle

Anticyclones indéracinables, soleil en plein dans l'œil fidèle au poste chaque matin: la météo a perdu le nord. Quoique, de l'avis des spécialistes, le temps est un peu fou de toute façon. Disons qu'en 89, il a été encore plus fou que d'habitude: au Locle, on n'avait pas vu une année aussi sèche depuis 1949.

Le secrétaire de service écrit, dans le rapport 1949 des Services industriels, que «l'année a de nouveau été une période de sécheresse extraordinaire. Celle-ci a débuté par une période de 32 jours sans une goutte de pluie, du 12 juin au 13 juillet. Une telle série ne s'était jamais vue de mémoire d'homme et aussi de mémoire de statistique, paraît-il». On avait le style fleuri à cette époque! Le préposé note ensuite qu'il faut remonter jusqu'en 1929 et surtout 1921 pour trouver des précipitations annuelles plus faibles. Lesdites précipitations se montent à 1047 mm au total pour 1949.

En 1989, on aboutit tout de même à un petit bonus, soit 1139 mm (alors que la moyenne, calculée sur 45 ans, est de 1476 mm).

Mais là où la comparaison devient intéressante, c'est d'éliminer les quatre premiers mois de l'année (qui ne sont jamais mauvais) et de ne tenir compte que des mois de mai à décembre.

BELLE ANNÉE SI ON VEUT

Le directeur des SI Francis Jaquet s'est livré à ce petit calcul, toujours sur une durée de 45 ans, et a abouti à une moyenne de 667,6 mm pour 1989. Même comparaison avec les années les plus sèches, soit 1976 (834,8 mm), 1972 (838,7 mm), 1971 (800,3 mm), 1964 (887 mm) et enfin 1949 (664,1). Il faut donc remonter de 40 ans en arrière pour avoir «joui» d'une si belle année...

«Ce n'est pas étonnant d'avoir eu tous ces problèmes», commente M. Jaquet. En 1949 d'ailleurs, on ne se gênait pas pour couper: le secrétaire note encore dans son rapport qu'en 49 il a fallu stopper la distribution pendant 55 nuits au total. On ne le fait plus actuellement: les réseaux, qui ont vieilli depuis lors, risquent d'être endommagés. Gare aux coups de bélier.

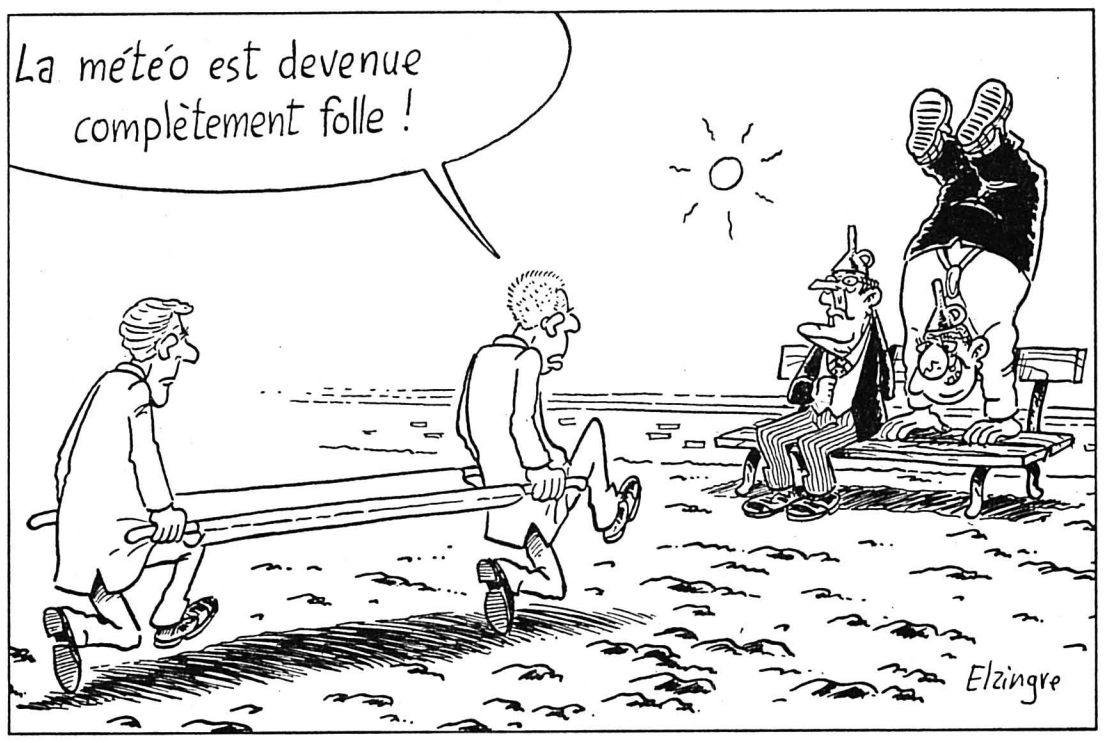

ON FAIT ATTENTION, MAIS...

Question consommation d'eau, les quelque 12.000 habitants que comptait Le Locle fin 49 ont utilisé 94 m3 annuels par unité. Tandis qu'en 1989, pour 11.000 habitants en gros, on relève une consommation de 116 m3. Soit une augmentation de quasi 25% en 40 ans. «Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'efforts du côté de la population, mais l'industrie a de plus gros besoins», remarque Francis Jaquet. Ce qu'on constate du reste au niveau des chiffres: il y a même une diminution de consommation au niveau domestique.

CLD

Un vol unique sur les Alpes

M. et Mme Willy Perret fêtent leurs noces d'or

Dimanche dernier, entourés de leur famille, M. et Mme Willy Perret ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. En l'Eglise indépendante de Corcelles-Peseux, leur union était consacrée et bénie le 6 janvier 1940.

Willy Perret, né à La Chaux-de-Fonds en 1911, prenait pour épouse Mlle Suzanne Burri, employée de commerce diplômée, alors domiciliée à Neuchâtel.

Après avoir pratiqué son métier de boulanger-pâtissier en Suisse et en Belgique, Willy Perret a été engagé en 1941 par la fabrique de Chocolots Klaus, alors que son épouse exploitait un magasin de tabacs et journaux au no 25 de la rue D.-JeanRichard, au Locle. Une activité à laquelle elle mettait un terme en 1952, alors que son époux, plus tard, finissait sa vie professionnelle chez Huguenin-Médailleurs, jusqu'à l'âge de la retraite.

Ils ont eu le bonheur d'avoir une fille et un garçon, lesquels, mariés à leur tour, ont enrichi la famille de quatre petites-filles. M. et Mme Perret se souviennent d'avoir fêté leurs noces d'argent par un baptême de l'air, il y a vingt-cinq ans et récemment, c'est derechef en avion, par un long vol au-dessus des Alpes, qu'ils ont marqué leurs noces d'or.

Aujourd'hui, tous deux vivent une paisible retraite dans leur maison, au no 10 du chemin des Tilleuls, au Locle, en égrenant leurs souvenirs, Willy Perret se rappelant notamment qu'il a distribué «L'Impartial», dans les années vingt, dans le quartier des Terreaux, à La Chaux-de-Fonds, un journal auquel ils sont abonnés depuis toujours. (sp)

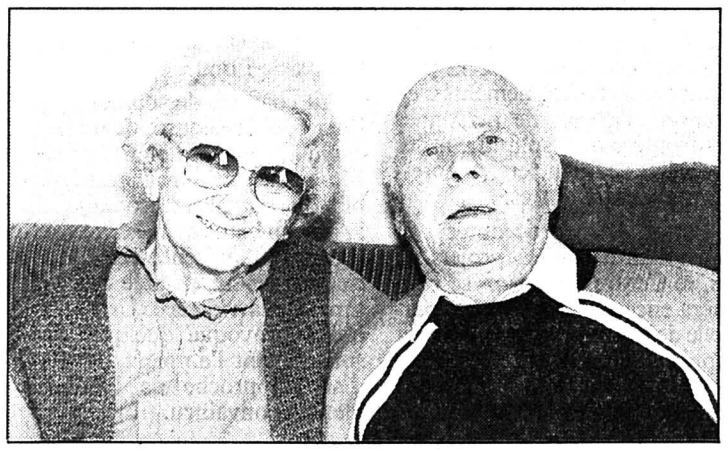

Les heureux jubilaires. *(Photo sp)*

Uni populaire: amateurs à surprises

Impossible de jouer les Mir et Miroska

Les chiasmes, palindromes et anacoluthes laisseraient-ils nos concitoyens de glace? Non, puisque le cours «Drôleries de la langue française» sera donné comme prévu les 1, 8, 15 et 22 février par Francis Dindeleux, dans le cadre de l'Université populaire. Et cela grâce à un effectif renforcé par des élèves de l'école de commerce et de l'école secondaire. Ce cours leur permettra d'enrichir les cours de français dispensés en classe.

Mais les auditeurs potentiels de l'Université populaire sont décidément imprévisibles. Ainsi, «L'Ecole entre la famille et la société», qui sera donné par le directeur des écoles secondaire et de commerce Michel Schaffter les 13 et 20 février et les 6 et 13 mars, fait pour l'instant le score de six inscriptions. Le cours suivant, «Les psy: mode d'emploi» qui sera donné par la psychologue Martine Matthey les 8, 15 et 22 mars aboutit à cinq inscriptions à ce jour.

Rappelons que, jusqu'à présent, cinq cours ont déjà été supprimés au Locle: les deux cours d'informatique, le cours de publicité, «L'approche chimique et biologique de quelques substances naturelles» et «L'enfant, ses jeux, ses jouets». Les treize cours prévus pour cette saison rétrécissent comme peau de chagrin...

TOUJOURS DES SURPRISES

Marcel Cotting, du secrétariat général pour la section UPN des Montagnes, qui nous a donné ces précisions, relève qu'il est extrêmement difficile de faire des prévisions. «Il y a des surprises chaque année!» Il note d'autre part que l'UPN a un autre rôle que de proposer des cours qui marcheront à coup sûr. «Il faut essayer de susciter de l'intérêt pour autre chose.»

Et, apparemment, ça ne marche pas trop mal, puisqu'un cours tel que «L'initiation à la programmation neuro-linguistique» donné à La Chaux-de-Fonds est déjà complet. Par contre, un cours donné sur les droits de l'homme a dû être annulé. «Les cours qui ne marchent pas semblent être en relation avec les difficultés du moment; les gens sont plongés dedans toute la journée...» analyse Marcel Cotting.

VILLAGES EN ORBITE

Pour parler du reste du district: le cours donné aux Ponts-de-Martel sur le compostage a très bien marché: 14 inscriptions. De même aux Brenets, où deux cours étaient organisés (à la clé, un groupe de bénévoles très motivés). «La famille berceau de nos problèmes» n'a pas récolté moins de 32 inscriptions. Et le dernier cours «Dans le temps: Les Brenets», qui sera donné par l'ancien directeur du Gymnase André Tissot les 14 et 28 mars prochains, a déjà recueilli 16 inscriptions! (cld)

Du mimosa dans les frimas

La traditionnelle vente du mimosa, organisée pour la 42e fois, a lieu cette année au Locle les vendredi 26 et samedi 27 janvier.

Samedi matin, un stand sera dressé sur la place du Marché. Comme d'habitude, les élèves de 4e et 5e année primaire donnent un coup de main (tout à fait volontaire) sans compter d'autres bénévoles. Les bénéfices sont destinés aux enfants et adolescents nécessiteux du district, par l'intermédiaire de groupements et d'organismes tels que la commune, les paroisses, les colonies de vacances ou le Mouvement de la jeunesse suisse romande.

(cld)

SERVICES

LE LOCLE

Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu-ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ✆ 31 10 17 renseignera.
Permanence médicale: ✆ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ✆ 31 10 17.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 23 AU 29 JANVIER

Amis des chiens Le Locle. – Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pédigrees. Entraînements chaque samedi, rendez-vous à 14 heures (horaire d'hiver) à la Combe Girard (ancien camping).

CAS groupe féminin Roche-Claire. – Samedi 27, course selon conditions. Possibilité de voyage dans les Préalpes. Rendez-vous des participantes jeudi 25 à 17 h 30 au Cercle de l'Union, ou tél. 31.23.17.

CAS groupe des Aînés. – Stamm le lundi à 18 h au restaurant du Jura.

CAS section Sommartel. – Vendredi 26, assemblée mensuelle à 20 h au restaurant de la Jaluse. Mardi 30, gymnastique à 18 h 30. Gardiennage: MM. P.-A. Pavillon et P. Arnoux.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». – Lundi 29, à 20 h, répétition au local.

Club du berger allemand. – Entraînement samedi 27 à 14 h à la gare du Crêt-du-Locle.

Club jurassien, section Col-des-Roches. – Mardi 30, à 19 h 45 au Collège Jehan-Droz, en sous-sol, visite du Musée d'histoire naturelle du Locle.

Club des loisirs, Le Locle. – Jeudi 25, à 14 h 30 à la salle des Musées, «Ascension du Lhotse Shear, Népal» exposé avec dias par Yann Dupertuis, guide de montagne, Gstaad, ayant participé à cette expédition.

Contemporaines 1923. – Mercredi 24, rencontre à la Croisette à 14 h 15.

Société canine. – Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Education, défense, flair, agility, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30, et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigree.

Pro Senectute. – Gymnastiquem les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroiscentre.

Volleyball-Club. – Entraînement au Bois-Noir à La Chaux-de-Fonds les lundis de 18 à 22 h (2e ligue féminine et juniors filles) et les jeudis de 20 à 22 h (2e ligue masculine); à la nouvelle halle de Beau-Site, les lundis de 20 à 22 h (5e ligue féminine), les mardis de 12 à 13 h 30 et de 18 à 20 h (école de volleyball), les mardis de 20 à 22 h (2e et 3e ligues masculines), les jeudis de 18 à 20 h (juniors filles) et de 20 à 22 h (2e ligue féminine).

Sténographie Aimé Paris. – Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).

CADL (Club athlétique). – Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.

Club d'échecs. – Entraînement et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignement: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.

Club des lutteurs. – Mercredi, cours de lutte, 18 h 30, écoliers; 20 h actifs, halle de Beau-Site.

Fanfare «La Sociale». – Répétition tous les lundis à 19 h 45 à la Bourdonnière.

Le Locle-Sports, Club haltérophile. – Halle des Sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h à 21 h 30, dimanche de 10 à 12 h.

«Le Nid», Société d'ornithologie. – Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois, 20 h 15, Restaurant Terminus.

Samouraï Judo-Club. – Lundi, 18 à 19 h, moins de 8 ans; 19 à 20 h, écoliers; 20 à 22 h, adultes. Mercredi, 19 à 20 h, écoliers; 20 à 22 h, adultes. Jeudi, 18 h 45 à 20 h, débutants; 20 à 22 h, demoiselles-dames.

Société fédérale de gymnastique. Actifs. – Mardi, halle des Jeanneret de 20 à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 à 22 h (C. Huguenin, 31 50 59).

Féminine. – Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 à 22 h.

Dames. – Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h (Mme D. Huguenin, 31 50 59).

Pupilles. – Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 à 20 h (F. Robert, 31 49 28). Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 18 à 19 h, débutants (F. Robert, 31 49 28); de 19 à 20 h 30, pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 20 h, ancienne halle de Beau-Site, groupe athlétisme (E. Hahn, 31 42 64).

Pupillettes. – Lundi, halle des Jeanneret, de 18 à 19 h, petites pupillettes débutantes (Mme M.-C. Boiteux, 31 80 20, et Mlle N. Valmaseda, 31 84 94). Ancienne halle de Beau-Site, de 19 à 20 h, groupe athlétisme (E. Hahn, 31 42 64). Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 20 h, groupe artistique (R. Dubois, 31 58 09 et Mme L. Hahn, 31 42 64). Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 19 h, grandes pupillettes (Mlle S. Zbinden, 31 28 64); de 18 à 20 h, groupe athlétisme dans l'ancienne halle de Beau-Site. Samedi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8 à 10 h, groupe artistique. Président: J.-M. Maillard, tél. 31 57 24.

Société philatélique. – Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21 h, réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.

Tennis de table. – Entraînement tous les mardis et jeudis, au sous-sol dû collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.

Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES.

(Imp)

«Pas encore de déménagement»

Administration cantonale: recyclage à l'étude

«Les rues du Château et du Pommier pourraient être rendues au logement», ainsi que l'affirmait le conseiller communal Claude Frey lors de la séance du législatif de Neuchâtel, lundi soir. Sous ce propos succinct se dissimule le volumineux dossier de la décentralisation et de la réorganisation de l'administration neuchâteloise, ainsi que le confirme Philippe Donner, architecte cantonal et intendant des bâtiments de l'Etat.

Les rues du Pommier et du Château sont une pépinière de bureaux occupés par l'administration cantonale. Dans la foulée de l'étude d'efficience (dont les résultats viennent d'être rendus publics), la localisation de l'administration neuchâteloise sera soumise à restructuration. Force est d'ailleurs de rappeler que celle-ci est éclatée en quarante-deux emplacements...!

«Il n'y a pas encore de déménagement. Pour l'heure, seuls des projets liés à la décentralisation sont en cours d'examen» précise d'emblée Ph. Donner en remarquant que Neuchâtel manque de logements haut de gamme: «Il n'est pas évident de rendre la rue du Pommier au logement. Ce que l'on peut dire dans cette perspective, c'est qu'il ne s'agirait pas de logements sociaux.»

TROIS PARAMÈTRES

Trois paramètres servent de fondement à la restructuration de la fonction publique:

– Quitter les lieux où l'administration est locataire;

– Libérer les locaux susceptibles d'être reconvertis en appartements;

– Rendre l'administration plus performante en procédant à une reconcentration des services.

En l'état, rien n'a encore été décidé, plusieurs hypothèses de travail tiennent le haut du pavé sans que l'une ou l'autre ne s'impose.

Le bâtiment le plus intéressant dans la perspective d'un recyclage sous forme de logements est celui de Château 23, selon Ph. Donner. Sur quatre niveaux, il comporte des anciens appartements qui ont été transformés en bureaux, «facilement reconvertibles. C'est le plus vraisemblable à moyen terme, soit dans un délai de trois à quatre ans».

Passant en revue les cas de figure, l'architecte cantonal estime qu'il est exclu de voir Pommier 1 (Hôtel judiciaire) transformé en logements. Pommier 9 pourrait par contre en abriter trois de grand standing. Quant au pâté Château 12-14-16, «il n'est pas opportun de le transformer en logements», de l'avis de Ph. Donner qui juge l'ensemble susceptible de permettre un regroupement de plusieurs services administratifs. Le numéro 19 de la rue du Château pourrait de son côté abriter 2-3 appartements.

«Plusieurs possibilités de regroupement des services cantonaux sont sur le métier» note Ph. Donner. Et de conclure que la solution Suchard n'est pas la seule en lice, s'agissant de l'intérêt que porte l'Etat à l'éventuelle reprise d'une partie des locaux de l'entreprise. «Il s'agit d'une série de maillons plus ou moins imbriqués. Nous devons trouver comment mettre cette chaîne en place». PBr

«La solidarité doit s'exprimer»

Initiatives «Trèfle à trois»: appel des socialistes neuchâtelois

«Au niveau suisse, il y a une certaine méconnaissance de la situation neuchâteloise»: le propos tenu par la présidente du parti socialiste neuchâtelois Jeanne Philippin éclaire l'appel lancé dans «Le Point», mensuel du parti, au comité central du pss. De manière à ce qu'il n'oublie pas les légitimes intérêts routiers du canton de Neuchâtel lorsqu'il prendra position, samedi prochain, sur les initiatives dites «Trèfle à trois».

Soumises à l'épreuve des urnes le 1er avril prochain, les initiatives s'opposent à la construction d'autoroutes entre Morat et Yverdon (N1), dans le district de Knonau (N4) et entre Bienne et Zuchwil (N5). L'avenir de ce dernier segment inquiète particulièrement les socialistes neuchâtelois.

«Le 27 janvier prochain, le comité central du parti socialiste suisse se prononcera sur les fameuses initiatives dites du «Trèfle à trois». Et sans doute emporté par la conviction que son salut tient tout entier dans le fait de piétiner les plate-bandes écologistes, le PSS décidera de soutenir ces initiatives. Nous ne devons malgré tout pas perdre de vue que l'acceptation éventuelle, par le peuple et les cantons, du texte constitutionnel interdisant la construction de la N5 entre Bienne et Zuchwil (Soleure) serait catastrophique pour le canton de Neuchâtel, qui se verrait ainsi privé d'une liaison directe avec le réseau autoroutier alémanique», relève notamment l'éditorial du «Point».

Et d'interroger: «Pouvons-nous nous permettre de rester sans réaction vis-à-vis de notre parti qui s'apprête malheureusement à commettre une faute? Certes non!».

De son côté, Jeanne Philippin note que les socialistes neuchâtelois sont conscients des problèmes soulevés par la protection de l'environnement et rejettent le «tout à la route».

Ils n'en demeurent pas moins convaincus de la nécessité de doter le canton de bonnes voies de communication.

Ce au même titre que l'ensemble des cantons suisses, dans un esprit d'égalité de traitement: «La solidarité doit s'exprimer», plaide la présidente du psn au nom de l'équité confédérale. «Si le pss recommande l'acceptation des initiatives, nous continuerons à faire campagne en faveur de leur rejet».

Dans la foulée d'une position défendue de longue date par les socialistes neuchâtelois tant dans le canton qu'au Parlement, «Le Point» offre donc à ses lecteurs une lettre-type.

Il les invite à l'adresser au comité central afin de lui faire prendre conscience des enjeux véhiculés par la décision qui sera sienne.

(pbr)

Moins cinq pour cent pour les contribuables

Importante séance pour le Conseil général de Peseux

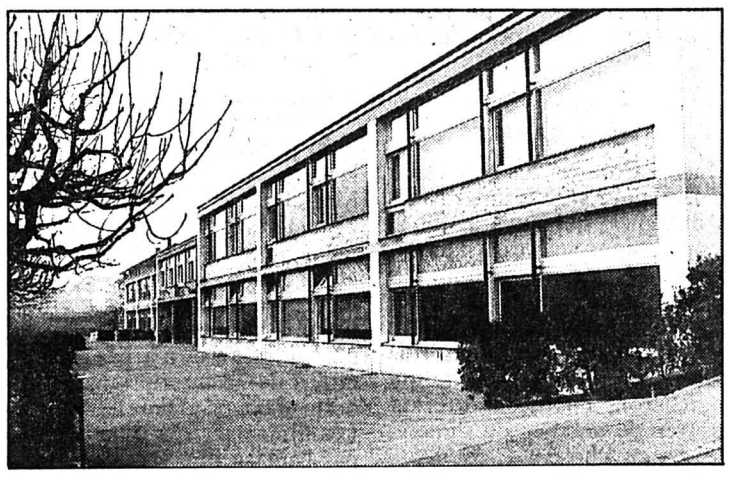

Le collège des Coteaux qui devra être agrandi. (Photo Comtesse)

Budget 1990, réduction fiscale de 5%, analyse du sous-sol au collège des Coteaux en vue de l'installation d'un abri de protection civile, modification du règlement général... L'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de Peseux s'avère chargé.

Mercredi 31 janvier, à 20 heures, à la salle du Conseil général, Maison de Commune, les conseillers généraux de Peseux tiendront séance. Nomination d'un membre à la commission du feu en remplacement de M. Grégoire De Bona, démissionnaire, pour commencer. Ensuite, les conseillers examineront, suite à une motion, la proposition d'augmenter à 20.000 francs la capacité financière du Conseil général, actuellement de 15.000 francs. La motion souhaitait 25.000 francs.

Selon l'arrêté cantonal, le remboursement des contributions communales en matière d'enseignement est passé de 1.800 à 2.400 francs maximum. Le Conseil communal propose une adoption automatique du montant maximum fixé par le canton comme remboursement dû.

CONTRIBUABLES FAVORISÉS

Suppression de la progression à froid pour l'impôt communal sur les revenus des personnes physiques. La hausse de l'indice des prix à la consommation a augmenté de 6,04% par rapport à l'échelle fiscale du 1.1.88. Le délai trop court ne permet pas de corriger l'échelle, et le Conseil communal propose de modifier les catégories de l'impôt. En plus d'une réduction de 5% prévue sur l'impôt dû en 1990. Une incidence de l'ordre de 430.000 francs a été prise en compte au niveau du budget. Nouveau barème proposé pour l'impôt sur la fortune, suite aux déductions décidées par le canton.

D'ici l'an 2000, la Protection civile doit construire des abris pour 1.600 personnes. Il va falloir agrandir le collège des Coteaux et la construction du collège au nord est inévitable (échéance du bail du collège des Chansons en 1995). Prévoyant un lien des objets, le Conseil communal souhaite sonder le sous-sol des terrains au Verger et au nord du collège des Coteaux. Un crédit de 45.000 francs est sollicité.

DÉFICIT BUDGÉTISÉ

Enfin, les conseillers examineront le budget 1990: près de 176.000 francs d'excédents de charges au compte de fonctionnement, des dépenses totales de 17,5 millions environ. Par rapport au budget 1989, l'augmentation des charges n'atteint pas 13.000 francs. AO

Virtuose du xylophone

Ralph Heid à La Tarentule

Vendredi et samedi prochains, La Tarentule accueillera un virtuose de réputation internationale: Ralph Heid.

Enfant prodige, ce musicien joue de son instrument depuis l'âge de 2 ans... Sa carrière internationale a débuté pour lui à 4 ans déjà, à la suite de son premier contrat au «Variété Clara», à Bâle, où il a remporté un formidable succès. Aujourd'hui, la quarantaine passée, Ralph Heid s'est non seulement taillé une réputation internationale de grand virtuose, mais il a acquis aux Etats-Unis un surnom qui en dit long sur son tempérament: «The hurricane on the xylophone».

Le répertoire de ce musicien va du classique aux mélodies populaires. A La Tarentule, il sera accompagné par des enregistrements réalisés pour lui par l'Orchestre national philarmonique de Londres et des musiciens de l'Orchestre de la Scala de Milan.

Au cours des deux soirées et de la matinée qu'il donnera en cette fin de semaine, Ralph Heid présentera en outre un bref film vidéo où les auditeurs pourront le voir jouant du xylophone à l'âge de 4 ans. Il montrera également comment son instrument est construit et comment il s'accorde. (at)

●*Ralph Heid à La Tarentule (Saint-Aubin): vendredi 26 janvier à 20 h 30 et samedi 27 à 15 h et 20 h 30.*

DÉCÈS

NEUCHÂTEL
M. Adrien Bassin, 1907.
M. Auguste Stahel, 1917.
FONTAINEMELON
Mme Marie Rothen, 1922.
PESEUX
Mme Anna Lambert, 1921.
Mlle Berthe Frick, 1910.

SERVICES

NEUCHÂTEL

Plateau libre: 22 h, Hafed (musique tunisienne).
Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice 2, jusqu'à 21 h. Ensuite ✆ 25 10 17.

Femmes, femmes du canton!

Assemblée générale du Centre de liaison

Permanence d'information, consultations juridiques, journal l'INFO, participations extérieures et réponses aux procédures de consultation, etc., les activités sont variées et multiples au Centre de liaison des sociétés féminines neuchâteloises. L'assemblée générale tenue lundi soir a permis un large tour d'horizon.

Fort actives et très sollicitées, les membres du comité du CL ont eu le plaisir de voir leur rangs s'étoffer lors de cette dernière assemblée générale. Les nouvelles admissions ont été ratifiées sans problème.

Les activités de permanence, ouvertes chaque semaine en alternance, ont reçu une centaine d'appels chacune; lors des consultations juridiques, les animatrices précisent qu'elles ne peuvent que donner un fil conducteur aux démarches possibles des demandeuses. «Mais souvent, relève M. Grüner, les questions juridiques posées ne sont qu'un prétexte à extérioriser des problèmes de fond importants». «Centr'elle», la permanence de renseignements a eu nombre d'appels de personnes confrontées à la solitude, à des problèmes financiers, professionnels, entre autres.

Parmi les procédures de consultation sur les projets de loi, le Centre de liaison se penchera encore sur la révision partielle de la loi sur le travail. Deux représentantes ont été désignées pour le Conseil à la famille et à l'égalité encadrant le bureau qui va se mettre en place. Dans son rapport d'activités, la présidente a rappelé quelques manifestations marquantes, comme la rencontre des déléguées de l'Alliance des sociétés féminines suisses et la présence à VAL, Salon de la vie associative, à la Chaux-de-Fonds.

Au chapitre des comptes, un léger bénéfice consolide un petit capital. Pour terminer la soirée, Mme Adeline Droz, responsable du secrétariat romand de l'Anneau blanc et une de ses collègues ont présenté cette association venant en aide aux victimes de la violence. Un exposé qui a provoqué quelques frissons devant l'ampleur du mal; mais l'approche de l'Anneau blanc a convaincu. (ib)

Séance des suspensions...

Trois crédits accordés à Cornaux

Trois suspensions de séance ont entrecoupé la réunion du Conseil général de Cornaux, hier soir. Elles n'ont finalement fait que prolonger les débats sans conséquence sur les crédits votés.

La somme de 167.000 francs, sollicitée pour l'achat d'un véhicule utilitaire destiné aux travaux publics, a fait l'objet de longues discussions au sein du législatif de Cornaux. Aurait-on obtenu un meilleur prix en insistant auprès du vendeur ou en sollicitant d'autres offres?

Bien que le Conseil communal ait assuré qu'il avait déjà tenté maintes démarches en ce sens, une suspension de séance, suivie d'un amendement aussitôt refusé, ont prolongé le débat jusqu'à l'acceptation de l'arrêté inchangé.

Même scénario pour l'octroi d'un droit de superficie en faveur de l'entreprise Vanoli & fils. Le prix de location, fixé à 4 francs 50 le m² (par an), a fait l'objet de deux suspensions de séance avant d'être maintenu dans l'arrêté, finalement accepté par 22 voix contre 2.

Les débats se sont encore prolongés avant l'octroi (par 22 conseillers) d'un crédit de 32.000 francs pour l'acquisition de mobilier et de matériel et logiciels informatiques pour l'administration communale. Par bonheur, les 270.000 francs sollicités pour l'implantation d'une station transformatrice sur «Le Clos», a rapidement obtenu la cote d'amour en recueillant un accord unanime.

Deux commissaires ont été nommés au cours de cette séance: Jean-Michel Schmid (plppn) et Stéphane Montavon (nouveau conseiller radical). Ils participeront respectivement aux commissions de salubrité publique et des services industriels. Une motion socialiste, demandant la réalisation rapide d'une liaison routière dans la localité a également été déposée au cours de cette soirée.

Enfin, le Conseil communal a fait savoir que le compte pour la Roumanie s'élevait pour l'instant à 1710 francs, auxquels s'ajouteront 2500 francs offerts par la commune. Les 86 cartons de vivres récoltés à Cornaux prendront le chemin de la Roumanie le 30 janvier prochain, dans le convoi ferroviaire affrété par la coordination neuchâteloise.

A.T.

Du soi-disant cuir...

La police communique:
Depuis plusieurs jours différentes personnes habitant à Neuchâtel ou dans la région immédiate ont été interpellées par des ressortissants italiens circulant avec des voitures immatriculées en Italie ou avec des véhicules loués en Suisse. Ils offrent à la vente des vestes soi-disant de cuir, qui en réalité ne sont pas de la qualité dont ils font référence. Ils pratiquent des prix bien trop élevés. Ils agissent sur rue sans autorisation. Il s'agit de vente abusive. Nous rendons la population attentive et lui déconseillons ce genre d'achat. (comm)

Esprit de famille et technologie d'avenir à Couvet

Ecole technique cantonale: quel avenir pour les mécaniciens de précision...

Ce week-end, l'Ecole technique cantonale (ETC) à Couvet organise deux journées «portes ouvertes». C'est une occasion pour les responsables de l'école de présenter les formations qui y sont enseignées. Pour les parents et les futurs apprentis, c'est une opportunité d'orientation professionnelle parmi les 5 possibilités offertes.

L'ETC est partagée en deux blocs. L'école de métiers, électronicien, mécanicien-électricien, mécanicien de précision et dessinateurs de machines et une division d'apport de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel. Les apprentissages ont une durée de 4 ans. Pour les futurs ingénieurs, un cycle de 2 ans d'étude est réalisable à Couvet avant de rempiler pour 4 ans au Locle.

Le directeur du centre, M. Gfeller est satisfait du fonctionnement de l'établissement. Il doit pourtant faire face à différents problèmes. D'une part un maintien des effectifs et d'autre part lutter contre la volonté de centralisation.

STABILITÉ

L'ETC comprend 70 apprentis, pour 13 enseignants dont 4 à temps partiel. La moyenne des entrées, pour l'école de métiers, est de 11 apprentis sur la période 1957-1989. Pour les ingénieurs, elle se situe à 4 depuis 1965, année de sa création, à 1989. Globalement, la situation des années 80 n'est pas plus mauvaise que celle des périodes 61-65 et 75-79. Mais un vent de rationalisation souffle.

Le directeur Gfeller n'est pas à cours d'arguments en faveur du maintien du centre au Val-de-Travers. «Il est primordial que les jeunes, entre 16 et 20 ans, ne soient pas totalement coupés de leur environnement familial. Le déplacement des élèves coûte cher aux parents. De plus, la taille de notre école et l'effectif réduit des classes permet un enseignement plus personnalisé. Les leçons sont plus efficaces. Les professeurs donnent volontiers des cours d'appui et des conseils personnels».

AVENIR

L'enseignement des technologies modernes requiert un équipement au top niveau. Le matériel, principalement dans le domaine informatique, se démode rapidement. «Il est clair que l'ETC ne peut pas investir sans limite. Cependant, le développement de la télématique prône en faveur de la décentralisation. Notre école fait partie du projet VALCOM (réd: Val-de-Travers, commune modèle PTT) et dans ce cadre nous allons mettre sur pied un réseau LAN (local area network). Nous pourrons ainsi communiquer, d'ordinateur à ordinateur, avec l'Ecole d'ingénieurs du Locle ou l'Université de Neuchâtel» précise M. Gfeller.

«Ces perspectives sont aussi intéressantes pour les PME. Il sera possible à l'avenir de faire dessiner une pièce à Neuchâtel et de la faire fabriquer au Val-de-Travers. De plus, les différents membres du réseau pourront utiliser des logiciels en commun, par exemple. »

PARENT PAUVRE...

Si les formations en électronique et en informatique ont le vent en poupe, il n'en va pas de même pour la mécanique de précision. La profession est sous-payée et mal considérée. Pourtant, l'électronique va de pair avec la mécanique... Cette situation n'est pas typique au Val-de-Travers, mais elle est cantonale voire nationale. Les classes de mécaniciens ont les effectifs les plus bas. A Couvet, il n'y a qu'un seul apprenti, sur les 4 ans, qui soit à plein temps et quelques autres proviennent de l'industrie! Au centre professionnel du littoral neuchâtelois, seuls 2 candidats se sont présentés à la rentrée 1989...

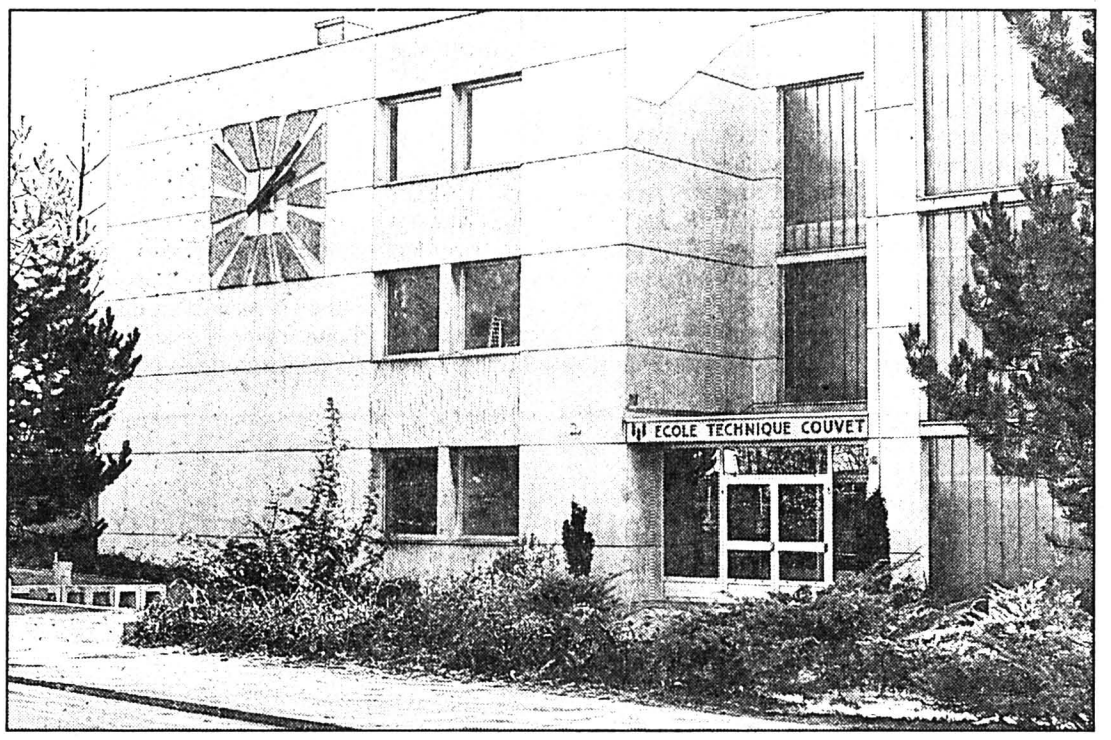

L'effectif réduit des classes de l'ETC permet un enseignement plus personnalisé. (Photo Impar-MDC)

Il y a quelques années, les classes d'horlogerie ont fermé leurs portes. Maintenant la situation sur le marché du travail est tendue, et les spécialistes manquent...A terme, que cela soit pour les mécaniciens ou les horlogers, il est fort probable que l'on ne puisse plus compter sur les employés frontaliers pour combler notre déficit de formation! MDC

● *«Portes ouvertes», Ecole technique cantonale à Couvet, vendredi 26 janvier de 18 heures 30 à 21 heures 30 et samedi 27 janvier de 9 heures 30 à 11 heures 30.*

Cotisations en hausse

Môtiers: assemblée de la société de gymnastique

Le président de la société fédérale de gymnastique de Môtiers, François Oppliger, a tiré la sonnette d'alarme lors de l'assemblée générale tenue vendredi 19 janvier. Il relève «une baisse générale de l'esprit de société». Malgré tout, le bilan de l'année 1989 est satisfaisant.

COTISATIONS

Les cotisations seront augmentées. En deux temps. Elles passeront, pour les adultes actifs, à 50 frs pour 1990 et à 60 frs en 1991. Comme toute activité, la gymnastique coûte toujours plus cher... L'effectif étant restreint, le président a lancé un appel pour que tous les sociétaires participent au recrutement de moniteurs et de nouveaux membres. M. Jean-Claude Defferard a été fêté pour ses 25 ans de moniteur!

Suite au désistement de Travers dont c'était le tour d'organiser la fête de district, il a été question que Môtiers prenne la relève. Finalement, la section y renonce estimant le temps trop court. Elle propose de la mettre sur pied en mai 1991. La balle est dans le camp de l'UGVT.

Le président Oppliger donne un aperçu du programme 1990. Outre les traditionnelles soirées villageoises, la section prendra part à la fête cantonale qui aura lieu à la Chaux-de-Fonds les 10 et 11 juin. Elle participera également aux concours individuels et d'athlétisme des 16 et 17 juin à Neuchâtel, ainsi qu'au concours de sections des 22 et 23 juin au chef-lieu également.

Un mois de juin qui s'annonce chargé... (Imp-LR)

LA CÔTE-AUX-FÉES

Semaine de prière de l'Alliance évangélique

Des réunions ont eu lieu chaque soir de la semaine dernière regroupant les églises et communautés. Organisées par «l'Alliance évangélique mondiale», des manifestations de ce genre se sont tenues dans tous les continents.

Vu la situation actuelle, une soirée a été réservée à l'oeuvre de «Portes Ouvertes» qui depuis de nombreuses années a pénétré les pays de l'Est pour aider les chrétiens persécutés en leur apportant la Bible. (dm)

Val-de-Ruz

Echappée du marché d'élimination

Une vache happée par le train à Fontainemelon

Un accident peu banal est survenu hier matin à 9 h 20. En effet, une vache a été happée par le train Le Locle – Berne, à une cinquantaine de mètres à l'intérieur du tunnel de Fontainemelon. Sous l'effet du choc, ce bovin a été projeté à une trentaine de mètres sur les voies pour, ensuite, être déchiqueté par le passage du convoi.

Ironie du sort, cette bête s'était échappée du marché d'élimination de bétail des Hauts-Geneveys.

La locomotive, endommagée, a été conduite à vitesse réduite à Neuchâtel. Les voyageurs se rendant à La Chaux-de-Fonds ont été acheminés au moyen d'un bus des transports du Val-de-Ruz. Quant à ceux qui se dirigeaient sur Neuchâtel, ils ont été pris en charge par le train prévu pour Le Locle, qui a été détourné sur le chef-lieu.

Littoral

Sous les pavés, la place?

Le coussin berlinois: un moyen de ralentir le trafic

La première des cinq séances d'information dans le cadre de la modération du trafic neuchâtelois s'est déroulée hier soir, au collège des Charmettes. Serrières-Nord est le premier quartier à bénéficier de quelques éclaircissements concrets en ce qui concerne le projet de contrôle de la circulation à Neuchâtel.

«La solution rêvée, qui réglerait une fois pour toutes le trafic en ville, passe par la modification de l'état d'esprit des conducteurs». Blaise Duport a simplement résumé, hier soir, le problème qui se pose actuellement à toute ville submergée par l'automobile. Densité, vitesse, places de parc, trois préoccupations majeures des habitants de Serrières-Nord, venus juger sur pièce les futures métamorphoses de leur quartier. La situation est en effet préoccupante. Seuls 30% d'automobilistes respectent le 50 km/h dans la plupart des petites rues de quartier. Des pointes à 67 km/h ont même été enregistrées à la rue des Ponts.

PRÉVENTION

Les mesures prises seront dorénavant d'ordre préventif. «Rien ne sert de multiplier les amendes lorsqu'on sait que les infractions reprennent aussitôt la vague de répression terminée», a ajouté Blaise Duport. Les conducteurs de Serrières vont devoir augmenter leur vocabulaire de quelques termes nouveaux, tels que «coussin berlinois», qui consiste en une légère surélévation inégale de la chaussée, au moyen de pavés posés de manière que la voiture prise au piège se retrouve très légèrement déstabilisée. Un moyen entre mille de ralentir le roi du volant qui sommeille en chacun d'entre-nous (ou presque). Déjà très répandu en Allemagne, le «coussin berlinois» a fait ses preuves à Zurich, entre autres. Bien que ce moyen soit officiellement interdit en Suisse, le Département des transports publics a autorisé une mise à l'essai à Neuchâtel, pour ce qui concerne la Romandie.

ENTRAVES

De nombreux points ont été soulevés par les habitants concernés. La question s'est posée de supprimer ou non les sens uniques et cela pas seulement à Neuchâtel. «Il est prouvé, explique Mme Bonanomi, architecte chargée des modifications, que le sens unique incite le conducteur à accélérer». Partant de ce constat, il a été décidé d'entraver la fluidité du trafic par d'autres moyens; ainsi seront installés des rehaussements aux abords des passages pour piétons, comme à la rue des Troncs. Autre tactique: l'élargissement des trottoirs et la disposition de places de parc en épi, de part et d'autre des routes.

Enfin, last but not least, certains tronçons devraient s'enrichir de quelques panneaux limitant la vitesse à 30 km/h.

IR

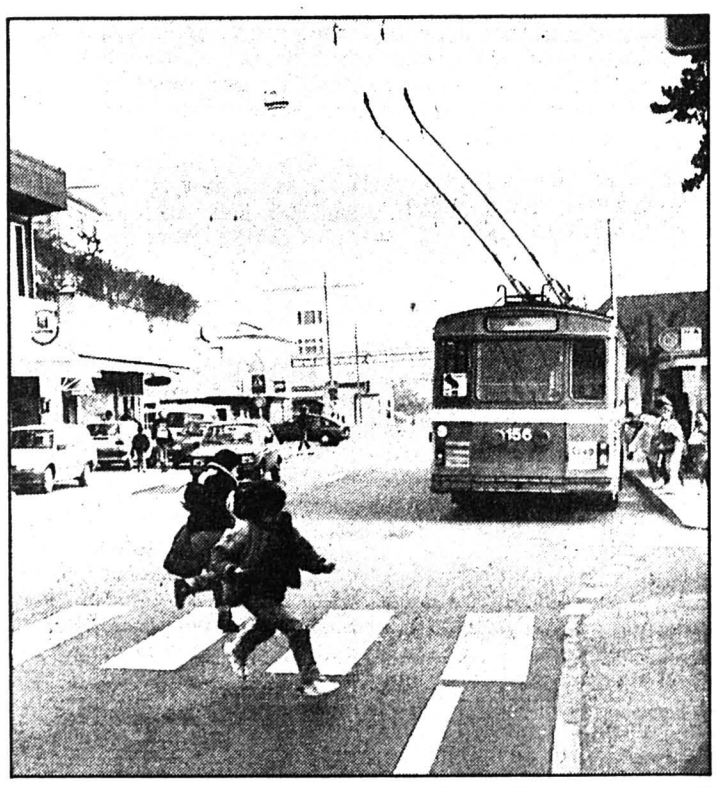

Pour régler le lancinant problème du trafic en ville: modifier l'état d'esprit des conducteurs. (Photo Comtesse)

Publicité intensive, publicité par annonces

Luths et guitares

Un concert de choix à Cernier

Pour la première fois, Marie-Claire Pignolo et Denis Battais, tous deux professeurs de musique au Conservatoire, ont donné un concert de guitare dimanche soir au temple. Le public n'a pas regretté son déplacement.

En première partie, quatre pièces originales pour deux luths, de l'époque élisabéthaine. Cette période a été très florissante pour le luth; de nombreux compositeurs, eux-mêmes, luthistes, ont écrit pour cet instrument. Des œuvres de T. Robinson, de R. Johnson, d'Antonio Vivaldi, très mélodieux et chantant.

• On entendit ensuite la Fantaisie op. 54 de Fernando Sor, guitariste espagnol qui, établi à Londres puis à Paris, a su faire vibrer la musique de son pays.

C'est une deuxième partie un peu plus moderne qui a été jouée. Tout d'abord, «Les pièces froides», dont font partie les «Airs à faire fuir», considérées parmi les plus belles pièces d'Erik Satie (1866-1925). Ecrites pour le piano, elles ont été transcrites pour la guitare.

«Mai» pour deux guitares, d'un compositeur japonais évoque le monde de l'Au-delà... Guitariste française, Ida Presti, a fait une brillante carrière en duo. Inspiré de cet auteur, «Danse d'Avila» a ravi le public.

Le dernier grand morceau «Castilla» de la suite espagnole d'Isaac Albeniz, compositeur qui n'a jamais écrit pour la guitare mais dont les pièces pour piano ont été souvent transcrites avec bonheur, pour une ou deux guitares. (ha)

● *Ce concert sera rejoué dimanche 28 janvier 1990, à la Salle Faller, à 17 h 30 à La Chaux-de-Fonds.*

SERVICES

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ✆ 53 34 44. **Ambulance:** ✆ 117.

VAL-DE-TRAVERS

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ✆ 63 25 25. **Ambulance:** ✆ 117.

ÉTAT CIVIL

Mariage

Haussener Patrick, à Boudevilliers, et Hänggi Ariane Estelle, à Yens VD.

Décès

Tock Henri Léon, à Valangin, 1926, époux de Marthe Madeleine née Wuthier. – Kocher née Hutmacher Luise, à Boudevilliers, 1918, épouse de Kocher Fritz Walter. – Bertholet Hélène, à Villiers, 1910, célibataire.

Une campagne «fleuve»

A la recherche d'une école mieux adaptée aux enfants

L'électorat cantonal décidera donc, en cette fin de semaine, si l'école obligatoire bernoise va s'aligner sur la majorité des autres cantons, en appliquant le modèle dit du «6/3», ou si elle attendra encore pour subir une réforme reconnue nécessaire et qui pourrait se traduire par un «4/5 plus».

Et trois ans et demi après le lancement de l'initiative émanant du Comité pour une meilleure école, sur laquelle on se prononcera donc, le débat est toujours très animé, les avis partagés, l'électorat visiblement hésitant. En effet, si l'avis des enseignants est fait depuis belle lurette, les parents, eux, sont loin d'être tous convaincus, que ce soit par le système actuel ou par celui qui est proposé.

Sans entrer véritablement en matière sur la valeur d'un système ou de l'autre – les textes et prises de position ci-dessous étant là pour le faire avec tous les détails souhaitables – rappelons que l'école bernoise applique actuellement un modèle 4/5, soit 4 ans d'école primaire et 5 ans d'école secondaire, avec un examen à l'issue de la 4e. Avec le modèle mis au vote, le passage à l'école secondaire n'interviendrait plus qu'après la 6e, les enfants suivant un enseignement commun jusque-là. Le fameux examen d'entrée à l'école secondaire serait supprimé; la sélection interviendrait selon l'évaluation des capacités de chaque élève, effectuée tout au long des 5e et 6e années, par l'entremise de formes d'enseignement particulières. Les principes de ces dernières demeurent encore à définir exactement par le Grand Conseil, en cas de vote positif. Mais il pourrait s'agir d'une forme d'enseignement différencié – fonction des capacités personnelles – plus individualisé qu'à l'heure actuelle, même si chaque enfant continuerait à recevoir le même enseignement, en ce qui concerne le fond.

COÛTE QUE COÛTE

Le modèle «6/3», rappelons-le, est appliqué dans la majorité des cantons suisses, ainsi que dans la plupart des pays alentours. Mais sans vouloir troubler davantage encore les électeurs hésitants, on rappellera également que le Grand Conseil bernois ne s'est prononcé en faveur du 6/3 que par une petite voix d'écart...

Quoi qu'il en soit, en cas de rejet de l'initiative, l'école bernoise devra pourtant subir une réforme; sur ce point, toutes les parties sont d'accord. (de)

Pour une école plus humaine

Lorsque l'enfant fait ses premiers pas, quel bonheur il peut lire dans le regard de ses parents! Des parents qui l'ont laissé faire cet apprentissage à son rythme, à sa façon. Pas question, jusque-là, de le contraindre à marcher, à faire des exercices quotidiens. Pas d'inquiétude non plus parce qu'il a quand même déjà 16 mois. Tout à coup, il marche et il aura tôt fait de rattraper tous ceux qui ont marché 6 mois avant lui!

C'est pareil pour le langage. Pas de grimaces, ni de punition en cas de prononciation fantaisiste. Tout au plus, des sourires et de tendres encouragements. Puis la récompense: la joie des parents quand bébé a pu se faire comprendre!

Il devrait en être de même pour les apprentissages élémentaires que l'enfant fait à l'école. Si l'on sait attendre, chaque enfant, à un moment donné, manifeste une curiosité toujours plus vive pour les chiffres et les lettres. Il faudrait pouvoir attendre ce moment pour satisfaire cette soif d'apprendre. Et, comme l'enfant a pris son temps pour marcher et parler, il faut qu'il puisse le prendre pour apprendre à lire, à compter, à découvrir.

Pourquoi, dans les premières années d'école, ce temps fait-il défaut? Pourquoi les enseignants doivent-ils déjà faire de la grammaire alors qu'ils ne maîtrisent pas encore tout à fait la lecture?

La réponse est simple: parce qu'il faut tenir un programme et que ce programme est établi en fonction de l'entrée à l'école secondaire. Pour que les enfants de quatrième puissent être préparés aux fameux examens, il faut qu'ils aient un «bagage» suffisant au début de cette année-là. Et, pour y parvenir, il faut bien que la maîtresse de troisième ait un peu «poussé» ses exigences. C'est ainsi que la pression de l'école secondaire se répercute jusqu'en première année et qu'un retard à ce niveau peut déjà compromettre toute une scolarité.

Il est temps de corriger ce système néfaste et cruel.

L'occasion nous est offerte de donner à nos enfants le temps d'apprendre. Pour cela, il faut accepter le projet 6/3 (6 années primaires et 3 secondaires). En retardant de deux ans l'entrée à l'école secondaire, nous donnerons une plus large possibilité à chaque enfant de se développer à son rythme, comme nous lui avons permis d'apprendre à marcher et à parler.

Ulrich Moser
La Ferrière

Donner du temps

Le système actuel de l'école bernoise, par la précocité de l'âge de la sélection, entraîne pour environ la moitié des élèves à l'âge de 10 ans et plus, un sentiment de dévalorisation voire même d'échec social.

Une profonde réforme des structures et des idées à propos de l'école semble indispensable. L'initiative 6/3 permet l'ouverture d'un véritable débat à propos de l'école, c'est pourquoi nous dirons oui au vote du 28 janvier 1990.

Les éléments qu'il nous paraît important de mettre en valeur:

– Donner à l'enfant du temps pour apprendre. De 6 à 12 ans, l'enfant traverse une période qui l'incite à explorer le monde. Ce laps de temps est important pour la découverte et l'apprentissage intellectuel et non pas pour le stress et la sélection.

– Permettre un dialogue plus important entre parents et enseignants. En heures de présence et en préoccupations (devoirs, activités extra-scolaires) l'école prend de plus en plus d'espace à la famille. Il est temps de donner plus d'importance aux parents dans les décisions scolaires.

– Favoriser un apprentissage qui tienne compte des rythmes et des intérêts de l'enfant.

Pour les directeurs des Offices d'orientation,
Daniel Jeanhenry, Bienne

Système 6/3: des faits

Dans les années 30, le canton de Vaud sélectionnait les élèves après la 3e année. On s'aperçut rapidement que les classes foraines étaient très défavorisées et l'on instaura les classes «Primaires Supérieures» pour lesquelles les examens se passaient après la 6e année. Le succès que connurent ces classes montre à l'évidence que la sélection retardée était un bienfait. A la fin de la «Primaire Supérieure» l'élève entrait soit à l'Ecole normale soit l'Ecole de commerce.

Durant 15 ans, j'ai eu la chance de diriger une classe unique. J'ai pu constater à l'envi combien d'élèves qui suivaient modestement les premières années, se réveillaient» vers la 5e et terminaient brillamment leur scolarité. Mais ils n'avaient pas pu passer à l'école secondaire. C'était trop tard! Que dire encore des enfants qui arrivaient de Suisse allemande en 3e année. Pour eux, plus de choix, alors que deux ans plus tard, ils se révélaient de véritables secondaires, condamnés à finir en primaire. Il en va maintenant de même pour les élèves étrangers toujours plus nombreux.

Dans notre commune, les élèves qui ne réussissent pas leur admission à l'école secondaire de Saint-Imier, nous quittent pour La Chaux-de-Fonds. Leur nombre et le succès de leur scolarité en cette ville prouvent qu'une sélection retardée leur a été favorable. A ma connaissance, aucun de ces jeunes n'est revenu en classe au village et aucun n'a terminé sa scolarité en pré-professionnelle.

Cette expérience me conforte donc dans ma position: il est nécessaire d'accepter la proposition 6/3, même si on ne connaît pas encore les détails d'application de cette future structure scolaire.

Maurice Barraud
Renan

Les directeurs face au 6/3

Les directeurs des écoles secondaires de langue française, ont débattu de la réforme scolaire proposée et se sont prononcés à l'unanimité contre la structure 6/3.

Cette prise de position se fonde sur une analyse de la situation actuelle confrontée au projet 6/3.

Notre école présente les défauts et inconvénients principaux suivants:

– examen d'admission traumatisant pour certains,
– horaire hebdomadaire trop lourd,
– perméabilité insuffisante entre les écoles primaire et secondaire,
– école primaire dévalorisée.

Une transformation du système scolaire s'impose donc. Malheureusement, les remèdes proposés sont mauvais: ils n'éliminent pas ces défauts. En particulier, les 6/3.

– rend la sélection impitoyable et définitive en la retardant,
– prolonge, autant pour les parents que pour les enfants, la période d'incertitude et de stress,
– maintient, en fin de scolarité, une séparation regrettable et inutile entre l'école primaire et l'école secondaire,
– défavorise, en 5e et 6e, non seulement les élèves doués en leur faisant perdre du temps et surtout, par des exigences inadaptées, ceux qui éprouvent des difficultés,
– institutionnalise la formule «école primaire = échec».

Accepter l'initiative revient par conséquent à s'engager pour une durée de 30 à 50 ans dans un système qui ne résout rien.

Refuser l'initiative, c'est opter pour le progrès, la solution des vrais problèmes, la chance d'obtenir beaucoup mieux, beaucoup plus rapidement.

Conférence des directeurs
Ecoles secondaires (CODES)
Marcel Aubry, Bienne

Enfants désavantagés...

«Le modèle scolaire 6/3 désavantage les enfants, il ne peut pas résoudre les problèmes pédagogiques et – en outre – il coûte cher:» Telle est la conviction du «comité contre le modèle scolaire 6/3», qui compte plus de 1800 membres, et qui est présidé par M. Heinz Schwab, conseiller national de l'udc.

Tous sont convaincus qu'il vaut mieux réformer le système scolaire actuel que de révolutionner l'école bernoise et de la détruire par un système qui désavantage les enfants et qui coûte cher. Donc ils disent non à l'initiative pour le modèle 6/3 et ils préfèrent ouvrir la voie au système 4/5 amélioré, conformément aux arrêtés acceptés par le Grand Conseil au mois de septembre 1985.

L'enseignement commun en 5e et 6e année impliquerait un rythme de travail plus lent. Il en résulterait un nivellement par le bas avec, en même temps, des exigences trop élevées pour les plus faibles. Pour la préparation à des écoles supérieures, il ne resterait que trois années d'école secondaire, ce qui augmenterait là le rythme de travail ainsi que la pression – tout d'abord au niveau de la sélection, puis au niveau de l'enseignement, dit le comité.

A la campagne, il existe environ 130 écoles qui réunissent en une classe les 5e et 9e années scolaires. Il faudrait donc fermer bien des degrés supérieurs d'école primaire, parce que bien des classes n'auraient plus assez d'élèves, avec seulement trois années scolaires. Le modèle 6/3 serait donc tout au plus un modèle pour les centres urbains, dit le comité.

Association pour un modèle «4/5 plus»,
Marcel Wahli, Bévilard

Cessons de rêver...

Les partisans du modèle 6/3 prétendent que les élèves, moins stressés, plus épanouis, pourraient davantage programmer leur succès. But louable, certes, mais... examinons la réalité de plus près:

– Jusqu'en fin de 6e année, il sera impossible d'adapter le rythme de travail à la diversité des élèves, ce qui freinera l'ardeur des meilleurs et découragera les moins doués.

– L'évaluation des élèves sur deux ans en vue de la sélection n'accentuera-t-elle pas la tension et l'anxiété de ces derniers en les plongeant dans une situation de perpétuel concours? (Car, selon les déclarations même de la Direction de l'instruction publique, le taux d'admission à l'école secondaire n'augmentera pas!)

– Comment le passage à l'école secondaire se fera-t-il? Qui sélectionnera? Quelles seront les disciplines prises en considération? Quels autres critères entreront en ligne de compte? De quelle façon les parent pourront-ils intervenir? Personne ne le sait!

– Les élèves non admis à l'école secondaire poursuivront leur scolarité à l'école primaire, comme c'est le cas actuellement. Auront-ils une deuxième chance? Le prétendu fossé école primaire-école secondaire ne sera pas comblé. Où est le progrès?

– Les élèves admis à l'école secondaire devront fournir un effort énorme pour compenser le retard accumulé pendant ce deux années supplémentaires de tronc commun, afin de satisfaire aux exigences des écoles moyennes supérieures et professionnelles. Le stress diminuera-t-il vraiment?

Que des questions sans réponses! Le projet qu'on nous propose est un beau paquet de fête dont on ne connaît pas le contenu. Nous constatons donc que l'introduction du modèle 6/3 ne résout rien. En revanche, le système 4/5+ déjà à l'étude, qui offre plusieurs possibilités de passage d'une école à l'autre, présente une souplesse mieux adaptée au développement de chaque enfant.

Voter non au 6/3, c'est donner la chance au modèle 4/5+ de s'imposer très rapidement.

Collège des maîtres
de l'Ecole secondaire
de Saint-Imier

Un complexe parental

Le mot ambition, dans sa racine latine «ambire», a deux sens: l'un altruiste, que nous pouvons cautionner et qui signifie entourer. Celui-ci va dans le sens d'accompagner positivement, par exemple l'enfant vers l'adolescence, vers notre monde... Le deuxième sens d'«ambire» est plus flatteur pour l'égocentrisme parental puisqu'il veut dire – presque martialement – briguer.

N'est-ce pas là une question posée par le choix entre l'actuelle sélection (prématurée) après 4 ans d'école primaire et la solution proposée de l'orientation plus personnelle après 6 ans d'école...?

Mais avant de choisir ensemble si nous préférons le 6/3 au statu quo, choisissons pour nos enfants une solution qui leur laisse la possibilité de prendre l'initiative de leur propre avenir. Choisissons entre l'accompagnement vers la responsabilisation ou la vieille et vile manoeuvre qu'est la «brique»: notre ambition ou leur épanouissement.

N'est-ce pas là un choix purement éducatif, culturel? Ne désirons-nous pas tous un monde moins sélectif, plus humain, moins viril, plus candide, pour les adultes de demain?

Peut-être n'éviterons-nous pas la sélection, (pas) d'accord mais... admettons et respectons. Sélection ne doit pourtant pas être effroi et ne doit pas avoir un caractère irrémédiable. Sélection rime souvent avec éducation, soit, mais seulement parce que notre opinion de la poésie a vieilli autant que notre système scolaire et ces rimes vont à contresens l'une de l'autre. Si sélection il doit y avoir, laissons nos enfants y prendre un rôle actif. A dix ans, nous leur imposons encore – consciemment ou non – nos angoisses, notre visions et notre projection du monde adulte, notre approche culturelle de la vie et, en plus, notre type de sélection.

En début d'adolescence, notre enfant sera plus désireux de choisir la matière qu'il veut (faire) travailler en lui. Si là pouvait être son ambition, qu'elle nuise à la nôtre ou qu'elle la renforce, peu importe: elle demeurera son choix.

Muriel et
Jean-Marc Voisard
Saint-Imier

Pour le modèle 6/3

Le modèle 6/3, qui sera soumis en votation populaire dimanche présente l'indéniable avantage de retarder l'échéance du passage école primaire – école secondaire. Comme chacun sait, cette sélection a lieu, actuellement, à la fin de la 4e année.

Or, les auteurs de l'initiative estiment, à juste titre, qu'une décision aussi lourde de conséquences intervient beaucoup trop tôt et qu'elle place nos enfants, dès les premières années d'école, dans un climat de stress, de compétition et de rivalités.

Un tel climat convient toutefois très peu à des jeunes êtres sensibles, vulnérables sur le plan affectif, insuffisamment stimulés par leur environnement familial et social.

Ces enfants là, tout particulièrement – mais les autres aussi – ont besoin de trouver dans nos classes une atmosphère de sérénité et un maître/maîtresse qui ait le temps de leur donner progressivement le goût de l'étude, de créer l'appétit de devenir, de leur inculquer des valeurs humaines telles que la tolérance, la solidarité, l'amitié...

D'aucuns objectent que le modèle 6/3 entraînera un nivellement par le bas. Sur le plan du savoir encyclopédique et quantitatif ils ont certainement raison. Mais un programme scolaire, tout spécialement dans les petites classes, doit aussi se définir en termes qualitatifs et prendre en compte toutes les composantes de l'être humain.

Le modèle 6/3 ne se veut pas si ambitieux. Il ne prétend même pas abolir le processus de sélection. Il ne vise qu'à en atténuer ses effets pervers, notamment en prolongeant de deux ans la période d'observation; ce délai supplémentaire permettant d'apprécier plus objectivement le niveau des élèves.

Dans ce sens, le modèle 6/3 est porteur d'espoir pour tous les enfants, mais surtout pour ceux qui ont des problèmes d'adaptation au rythme excessif, au langage souvent abstrait et aux valeurs de notre système scolaire.

Pour eux avant tout, un résultat positif au soir du 28 janvier me réjouirait beaucoup.

Denis Petitjean
Courtelary

Echo favorable

Procédure de consultation close pour l'Impulsorium de Bellelay

Au terme de la procédure de consultation, le Gouvernement bernois a publié, hier, le rapport concernant l'affectation future de l'abbaye de Bellelay, dans le Jura bernois, où la création d'une académie internationale des beaux-arts (Impulsorium) est projetée. Le Grand Conseil prendra connaissance de ce rapport lors de sa session de février.

Effectuée d'octobre à décembre dernier, la procédure de consultation a essentiellement porté sur les milieux culturels, politiques et médicaux. L'idée de rendre Bellelay à la culture a rencontré un écho unanimement favorable. Des interrogations ont toutefois été émises, en particulier à propos du centre de formation artistique, souligne le rapport.

Ces interrogations concernent notamment le degré de formation prévu, l'organisation du centre et son financement. Pressentie pour le versement d'une éventuelle participation, la Confédération s'est déclarée sceptique. Elle a suggéré de réexaminer le projet, jugé surdimensionné. Pour la Confédération, les bases légales garantissant une contribution fédérale importante ne sont pas réunies actuellement.

Lancé par la fondation Impulsorium, le projet prévoit la constitution d'une académie internationale des beaux-arts, qui accueillerait de jeunes artistes prometteurs. La clinique psychiatrique actuellement établie à Bellelay serait transférée dans deux communes du Jura bernois. L'ensemble du projet coûterait 63,5 millions de francs au canton de Berne, qui mettrait en outre le site de l'abbaye à disposition. (ats)

«Les hommes sans droits»

Le Théâtre de la Marelle en tournée à Saint-Imier

La Collégiale est décidément le lieu de nombreux rendez-vous de valeur, dont le prochain événement sera le passage du Théâtre de la Marelle, troupe lausannoise qui fera halte en Erguël, dans le cadre d'une grande tournée helvétique. Au programme, une pièce relatant treize années de galères..

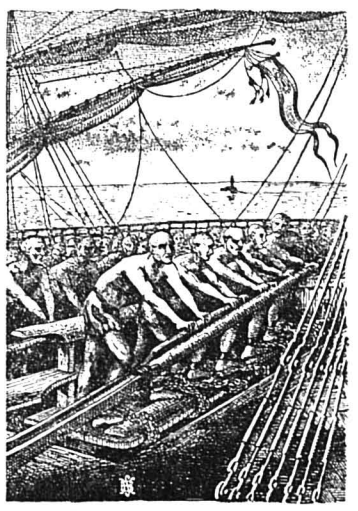

Parmi les dizaines de milliers de forçats condamnés à servir sur les galères du roi Soleil, un seul a, semble-t-il, écrit et transmis à la postérité ses mémoires: Jean Marteilhe, condamné aux galères perpétuelles en 1701 – il avait alors 17 ans, – «pour cause de religion», il était protestant. Son récit raconte la vie quotidienne de cette société où se côtoient canailles et innocents, bohémiens, vagabonds, voleurs, meurtriers, libertins, paysans révoltés, déserteurs et condamnés protestants,

Jean Naguel a découvert ces mémoires tout à fait par hasard; il en a été bouleversé. Et l'auteur de «La Durand prisonnière du roi», «Timothée l'inoubliable» et «Antonio tailleur de Pavie» de concocter dès lors une pièce à deux personnages saisissants de vérité: Jean et son fidèle compagnon de chaîne Daniel. A travers cette pièce, tous deux revivent leur folle équipée, dont le meilleur exploit est peut-être bien d'en être revenus vivants.

(cp-de)

● *Vendredi 26 janvier, 20 h, Collégiale de Saint-Imier: «Galère, ou les hommes sans droits», de Jean Naguel, par le Théâtre de la Marelle. Les étapes suivantes seront Tramelan (samedi 27, 20 h 15, maison de paroisse), Diesse (dimanche 28, 17 h, église), Grandval (mercredi 31, 20 h 15, salle de paroisse), Tavannes (1er février, 20 h, Temple) et Bienne (2 février, salle Farel, 20 h 15).*

Sous le signe du renouveau

Bilan de législature 86-90 positif

Le Gouvernement bernois a tiré, hier, un bilan positif de la législature 1986-90. Lors d'une conférence de presse, Ueli Augsburger, président du Conseil-exécutif, a relevé que le début de cette période a été placé sous le signe du renouveau. Il a fallu jeter des structures permettant au canton de faire face aux défis de ces prochaines années.

Le Gouvernement a estimé que les grands lignes définies dans le programme de législature ont été respectées. Les points fort des quatre années écoulées ont notamment été constitués par les travaux de révision totale de la Constitution, la réorganisation de l'administration ou encore la réorientation de la politique fiscale, a précisé M. Augsburger.

Pour sa part, Mme Leni Robert, vice-présidente du Gouvernement, a insisté sur la croissance considérable de la demande de travailleurs qualifiés et les implications que cela entraîne au niveau de la formation scolaire. Enfin, le conseiller d'Etat René Bärtschi a mis en exergue les pas décisifs accomplis dans le domaine de la protection de l'environnement ainsi que les mesures prises pour encourager les énergies de substitution. (ats)

Ciné-folies à Tavannes

Une nuit des pubs et une soirée des kids

Alternant avec les «nuits royales» qui sont devenues traditionnelles ou peu s'en faut, l'équipe tentant de redonner vie au cinéma Royal, de Tavannes, propose cette année une manifestation un brin différente, soit une nuit des «Publivores» et une mini-nuit destinées aux jeunes spectateurs.

La nuit des «Publivores» sera consacrée essentiellement à des films publicitaires. Mais rien à voir avec les spots dont nous inonde le petit écran; il s'agira plutôt là de remettre le film publicitaire à sa vraie place, en démontrant que vanter des produits peut constituer tout un art. Certains des films présentés sont d'ailleurs signés de grands metteurs en scène.

Signalons que les bandes de cette nuit proviennent des quatre coins du monde, qui garantissent dès lors un dépaysement certain. Dernier détail: le programme durera six heures, avec une pause après chaque tour d'horloge.

La mini-nuit de samedi vise pour sa part à offrir au jeune public des films parlant de lui, dont les héros sont de son âge. Au programme, quatre longs métrages. «Princess Bride», l'avant-dernier film de Rob Reiner, met en scène un conte de fées, raconté par un grand-père à son petit-fils; pour tout public s'entend. «Ma vie de chien», du Suédois Lasse Hallstroem, traite de l'existence menée par un jeune adolescent confronté aux dures réalités de la vie; un thème grave, mais traité non sans humour.

«La petite voleuse», par Claude Miller et avec Charlotte Gainsbourg, ne devrait pas manquer de séduire les jeunes spectateurs comme leurs aînés.

«Salaam Bombay», de la réalisatrice Mira Neir, Caméra d'or du Festival de Cannes en 1988, qui mettra un terme à la soirée, raconte la vie d'un adolescent indien tentant de survivre dans les conditions précaires dévolues à nombre de ses jeunes compatriotes. (cp-de)

● *Cinéma Royal, Tavannes. Nuit des «Publivores: vendredi 26 janvier dès 20 h. Minuit-nuit des kids: samedi 27 janvier, «Princess Bride» à 15 h 30, «Ma vie de chien» à 17 h 30, «La petite voleuse» à 19 h 30, «Salaam Bombay» à 21 h 40.*

Objectif: fou-rire!

Zéro Positif et Bretelle 007 à Reconvilier

Au programme du Théâtre de l'Atelier, notamment, Jean-Luc Barbezat dans «M.... au chagrin». (Photo privée)

Soirée exceptionnelle en perspective à Reconvilier, placée sous le signe du rire et émaillée de moult zéros qui ne sont pourtant ni négatifs ni nuls. C'est que les deux troupes au programme sont précisément «Zéro Positif» et «Bretelle 007».

Zéro Positif, dont le nouveau spectacle sortira en juin prochain, présentera un «Pot pour rire» composé d'extraits de «Rien», de «Bonsoir» et de «M.... au chagrin». Benjamin Cuche emmène le spectateur dans un univers poétique proche des contes de Voltaire, tandis que Jean-Luc Barbezat dénonce les manigances et l'hypocrisie du «système». En bref, deux monologues interpellant le spectateur, en lui servant la condition humaine travestie en comédie.

En deuxième partie, Bretelle 007, qui a fait un tabac l'an passé à Saint-Imier et qui vient de se produire durant trois mois à Monthey. Spécialisée dans le rire et le café-théâtre, cette troupe propose un spectacle fait de sketches parlés, chantés, joués, les comédiens étant également musiciens. (cp-de)

● *Vendredi 26 janvier, à 20 h 30, au Théâtre de l'Atelier, Reconvilier (032 91 32 12).*

CELA VA SE PASSER

Révolution de velours à Sornetan

Les bouleversements survenus à la fin de l'année 89 dans les pays de l'Est représenteront sans doute l'un des événements les plus importants du siècle. On n'a pas fini d'en mesurer les conséquences.

Pour contribuer à la réflexion, le Centre de Sornetan a invité, pour son premier «Vendredi du Centre» de l'année, M. Milos Rejchrt, pasteur réformé de Prague.

Une soirée passionnante et instructive – avec un dialogue d'autant plus aisé que M. Rejchrt parle admirablement le français. – **vendredi 26 janvier à 20 h 15.** (sp)

Chant et guitare à Saint-Imier

Dans le cadre de ses après-midis musicaux, Espace Noir propose, **samedi 27 janvier, un récital de chant et guitare.** A cette occasion, Elisabeth Mattmann (soprano) et Claude Chappuis (guitare) interpréteront des oeuvres de Sor, Garcia-Lorca, Moreno-Torroba, Berkeley, Rodrigo et Britten. Dès 18 h 30 au 29 de la rue Francillon. (de)

TRAMELAN

Un deuxième disque pour Enrico

Le Tramelot d'adoption au hit-parade régional

Nul n'est besoin de présenter celui qui, aussi bien dans le canton de Neuchâtel que dans le Jura-bernois, jouit d'une popularité remarquable et qui vient de signer son deuxième 45 tours.

Enrico Farimonte peut se réjouir d'être à la une des radios locales, aussi bien des régions frontalières françaises que de RJB-Horizon-9 qui diffusent régulièrement ses compositions. Au hit parade, ses interprétations occupent toujours le haut du tableau, ce qui est une belle référence pour le chef de l'orchestre Combo et met également à l'honneur ses musiciens.

Cette deuxième réalisation, produite dans les studios «PS-Productions de St-Imier», connaît déjà un succès remarquable.

Un deuxième 45 tours dévoilant toute la sensibilité d'Enrico Farimonte. (Photo privée)

LES DEUX FACES

La face A de l'album permet à Enrico de mettre en valeur sa voix en y interprétant, en italien bien sûr, une histoire relatant la vie d'un clochard avec son chien. Arrangements, parole et musique sont signés Farimonte. Avec la complicité d'Alexandre Sirbu, on trouve sur la face B un titre évocateur «Saya e Lucia». Les musiciens de l'orchestre Combo ont collaboré à la confection de ce deuxième disque; il s'agit de Enrico Farimonte (sax et ténor), Bernard Silva (claviers), Roberto Bestazzoni (batterie) et Jean-Marc Barbier (basse). B. Baschung (trompette), H.-R. Gasser (trompette) P. Gasser (sax alto) et Alexandre Sirbu (claviers) ont également apporté leur contribution à cette réalisation. (vu)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Payer le juste prix

(...) Faut-il oui ou non importer des lapins et des poulets de Roumanie?

Voici ma réponse:

Payons les produits importés de ces pays pauvres à leur juste valeur afin que les producteurs en retirent un prix équitable. L'agriculture en ressortira fortifiée. Qui dit agriculture prospère dit pays prospère où personne ne meurt de faim.

Donnons aux Roumains (et aux autres) le juste prix à leurs marchandises, arrêtons de les exploiter et ils n'auront pas besoin de notre charité.

Fabien Roth
2615 Sonvilier

SERVICES

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ✆ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Voirol, ✆ 41 20 72. Ensuite, ✆ 111. **Hôpital et ambulance:** ✆ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ✆ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ✆ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ✆ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ✆ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ✆ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan, patinoire des Lovières: 13 h 30-16 h 15, patinage public.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ✆ 032/97 51 51. Dr Meyer ✆ 032/97 40 28. Dr Geering ✆ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ✆ 97 42 48; J. von der Weid, ✆ 032/97 40 30.

ÉTAT CIVIL

CORGÉMONT-CORTÉBERT (2e semestre 1989)

Mariages

Wyss Hans et Binggeli Anna. – Maniaci Mario et Jeannerat Fabienne Elisabeth Thérèse. – Saja Giuseppe et Bel Hadj Ali Jasmina. – Vuille Jean-Pierre et Schenk Patricia Colette. – Tröch Bernhard et Bourdenet Annie Andrée Gabrielle. – Tartaro Filippo et Iannantuoni Liliane. – Schlup Markus Erich et Zahnd Caroline Susanne.

Décès

Zürcher née Geiser Elisabeth, née en 1893. – Groux née Matthez-Doret Liliane Olga, née en 1906. – Glauser Georges Henri, né en 1903. – Studer Rémy Henri, né en 1914. – Jenzer Robert, né en 1929.

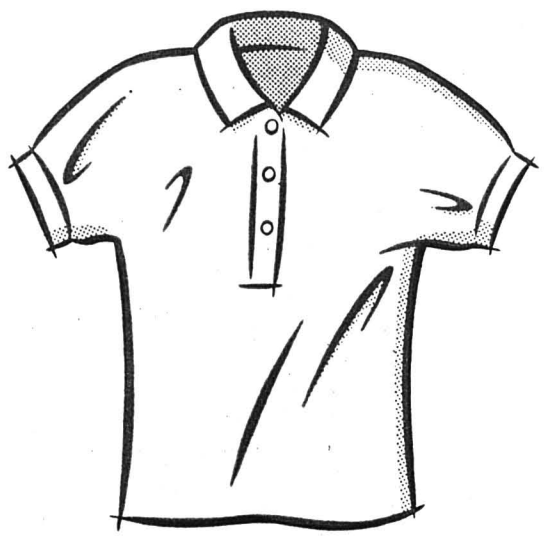

Polo. Diverses teintes mode.
Dès 14.50.

Certaines personnes considèrent qu'il est purement impossible d'obtenir un polo convenable pour Fr. 14.50. Pour un tel article, elles ont l'habitude de dépenser beaucoup plus. Elles partent donc de l'idée qu'il doit forcément manquer quelque chose au polo de chez EPA. Et elles ont raison. Le polo EPA souffre en effet d'une faiblesse du thorax due à l'absence d'un petit crocodile. Ou d'un lièvre. Ou d'un joueur de polo. Et son étiquette, sans nom prestigieux, ne lui permet pas de se monter le cou. Et puis il se présente tout nu, sans glorieuse pochette. Si vous décidez de l'acheter malgré tout, la caissière vous le glissera dans un modeste sachet de papier. Comment peut-on avoir l'idée d'acheter un polo qui présente tant de lacunes? Peut-être parce qu'il est 100% coton. Ou parce qu'il est disponible dans toutes les couleurs à la mode. Ou peut-être aussi parce que, même pour un polo, c'est finalement plus malin de se préoccuper de son prix. Et nous sommes d'avis qu'un tel raisonnement n'a rien à voir avec le budget propre à chacun. Car personne ne dépense de gaieté de coeur plus d'argent que ce n'est strictement nécessaire. Sauf peut-être un joueur de polo.

Voici tout ce qu'il manque à un polo de Fr. 14.50

Bosch & Butz

EPA

Passez d'abord à l'UNIP

013329

Formation des chômeurs

«Perspectiva» ouvre ses portes aujourd'hui à Bienne

Le premier séminaire sur la formation et le perfectionnement des chômeurs «Perspectiva» réalisé sous l'égide de l'Association des offices suisses du travail AOST en collaboration avec l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail (OFIAMT) ouvre ses portes ce matin à Bienne.

Il durera deux jours et permettra un tour d'horizon helvétique consacré à l'évolution du marché du travail et aux mesures de réinsertion.

Alors que le nombre des chômeurs inscrits aux offices du travail a diminué d'environ un tiers entre 1984 et 1988, celui des bénéficiaires de mesures préventives n'a reculé que d'un sixième. Malgré l'amélioration de la situation du marché du travail, les mesures préventives n'ont rien perdu de leur importance – bien au contraire – ceci tant que les mutations technologiques se poursuivront dans de nombreux secteurs économiques.

Ce premier forum «Perspectiva» comprend 28 stands d'exposition, 37 manifestations diverses réalisées par des responsables de toute la Suisse, tous consacrés à l'évolution du marché du travail et aux mesures de réinsertion.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner, le Jura occupe une place de choix au sein de ce séminaire par la présentation de l'activité pilote de réinsertion prise en charge par Caritas sous le nom de «Pont de la Maltière».

Le ministre de l'économie Jean-Pierre Beuret participera à la séance de synthèse de jeudi 25 janvier.

GyBi

● *«Perspectiva», Palais des Congrès de Bienne, Mercredi 24 janvier de 9 h 45 à 20 h et jeudi 25 janvier de 8 h 30 à 17 h*

L'accord de l'extérieur

Soutien aux projets de transport ferroviaire

Le prolongement de la ligne ferroviaire des chemins de fer du Jura jusqu'à Delémont ainsi que l'électrification de la ligne Delle-Belfort sont des mesures soutenues par le Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur.

Ces questions ont été examinées à l'initiative de sa Commission des transports et des communications lors de la séance du Conseil qui s'est tenue à Delémont à la fin de la semaine dernière.

Le Conseil soutient notamment les efforts et démarches entrepris par les autorités et divers organismes jurassiens en vue d'une bonne intégration de la République et canton du Jura au développement du trafic sur rails. (Imp)

BRAVO À

Mme Marie Oberli des Pommerats...

... qui a fêté dimanche son 85e anniversaire entourée de ses cinq enfants, de leurs conjoints et de leurs dix petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Née à Epiquerez, Mme Oberli a passé sa jeunesse à La Vauchotte, près de Goumois et à La Bosse. En 1933, elle a épousé Ernest Oberli des Plaimbois et le couple a exploité cette ferme sise entre Les Pommerats et Les Enfers. Aimant l'agriculture, Marie Oberli a été une précieuse collaboratrice pour son mari. Veuve depuis 1969, elle vit dans le foyer de son fils Robert qui a repris la direction du domaine familial. (y)

L'Ecole primaire en question

Un Agora sur l'avenir professionnel des jeunes

«Quel avenir professionnel après l'Ecole primaire?» Telle est la question qu'a décidé de poser l'Association des parents d'élèves de Boécourt (APE) à une quinzaine d'intervenants en présence d'élèves, d'enseignants et de parents.

La question est vaste et concerne un public qui dépasse les frontières du haut de la vallée de Delémont. Dès lors les organisateurs souhaitent ouvrir le débat à toutes les personnes intéressées. Fernand Poupon responsable du centre de prévention contre les toxicomanies animera la soirée au cours de laquelle s'exprimeront des industriels, des directeurs d'écoles professionnelles, un représentant du Mouvement populaire des familles (MPF), un conseiller en orientation professionnelle, un chef du personnel, une secrétaire syndicale, l'inspecteur des écoles, une enseignante etc. Des jeunes, des enseignants et des parents seront présents pour donner leur point de vue sur la question et poser un certain nombre d'interrogation.

Bien que la réforme scolaire pointe à l'horizon dans le Jura, les questions qui seront posées vendredi soir sont des points de réflexion qui perdureront bien après la modification du système scolaire en cours aujourd'hui.

Pour Fernand Poupon, cette soirée doit être une ouverture au dialogue entre les différents milieux concernés par l'avenir des jeunes qui suivent la filière de l'Ecole primaire et pour lesquels de nombreuses portes restent fermées.

L'environnement social est fondamental pour l'éclosion ratée ou réussie d'une ou d'un adolescent, dès lors cette soirée s'inscrit dans une dynamique de prévention et d'ouverture.

GyBi

● *«Quel avenir professionnel après l'Ecole primaire?» vendredi 26 janvier à 20 h 15 à la Halle des Fêtes de Boécourt*

L'Ecole primaire conduit-elle ces jeunes à une impasse?

A vos objectifs...

Festival Vidéo Romand Jeunesse

Les jeunes Chambres économiques des districts de Delémont et de Porrentruy ont décidé de s'unir pour organiser les éliminatoires jurassiennes du Festival Vidéo Jeunesse Romand qui aura lieu cette année à La Chaux-de-Fonds.

MM. Jean-Louis Franzetti, président du comité jurassien, Jean-Pierre Bendit, vice-président et Jean-Jacques Cheseaux, caissier ont exposé hier soir à la presse les tenants et aboutissants de cette animation qui avait connu pour ces deux premières éditions, en 88 et 89, un succès grandissant.

Le Festival Vidéo Jeunesse Jura s'articule dans les grandes lignes comme par le passé. Les films seront répartis en deux catégories (de 12 à 15 ans et de 16 à 19 ans); ils peuvent être réalisés par un seul candidat ou par une équipe (maximum 4 personnes).

Les thèmes sont libres et la durée du film est de 6 minutes.

Le vainqueur de chaque catégorie représentera le Jura au Festival romand à La Chaux-de-Fonds.

En plus, un prix des jeunes Chambres économiques jurassiennes et un prix du public seront remis aux candidats.

L'organisation pratique de ce Festival Vidéo sera assuré par les jeunes Chambres économiques pré-citées, grâce à l'aide financière du Crédit Suisse (sponsor principal) et de sponsors régionaux. Pratiquement, jusqu'au 7 février 1990 les inscriptions des équipes ou des candidats sont à envoyer à l'adresse suivante: **Festival Vidéo Jeunesse Jura, case postale 45, 2853 Courfaivre.**

Le 10 février à 14 h 30 au home La Promenade à Delémont, une séance d'information et de formation sur les techniques vidéos seront données aux concurrents. Les films doivent être remis et terminés le 1 septembre 1990.

Le 15 septembre de la même année: le Festival Vidéo Jeunesse Jura à Porrentruy comptera comme éliminatoire pour le Festival romand. Et enfin dernière date le 18 novembre 1990 lors du Festival Vidéo Jeunesse Romand à La Chaux-de-Fonds: présentation des films primés par le jury à Porrentruy.

PS

Bellelay c'est fini!

Ouverture d'une unité cantonale de gérontopsychiatrie à Porrentruy

A partir du 1er janvier de cette année, la Clinique psychiatrique de Bellelay n'accepte plus de nouvelles admissions de cas gérontopsychiatriques soit des patients de 65 ans et au-delà.

Dès lors l'unité cantonale de gérontopsychiatrie a ouvert ses portes au début de l'année dans un nouveau pavillon de l'Hôpital régional de Porrentruy qui dispose de 36 lits. Elle est placée sous la responsabilité du Dr Frédy Clavijo, médecin-chef adjoint, responsable de l'unité, du Dr Michel Braun, médecin-chef de la division de gériatrie de l'Hôpital régional de Porrentruy et du Dr Edouard Rey-Bellet, médecin-chef du Centre médico-psychologique et consultant.

Demeurent réservés les cas de personnes désireuses d'être hospitalisées hors du canton et à leurs frais.

GyBi

Parlement jurassien pas frondeur

Requête du groupe «une Suisse sans armée» nulle et non avenue

Fort de l'appui de 54,9 % des Jurassiens qui ont dit «oui» à l'initiative «pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix», le groupe jurassien pour une Suisse sans armée a demandé au Gouvernement et au Parlement jurassiens de procéder à un certain nombre de mesures d'opposition face à l'armée.

La requête du groupement concerne notamment le refus d'exécuter les condamnations prononcées par les tribunaux militaires aussi longtemps qu'un véritable service civil n'aura pas été instauré, de grâcier tous les Jurassiens condamnés pour non-paiement de la taxe militaire et de requérir du Conseil fédéral la grâce immédiate pour tous les Jurassiens condamnés pour refus de servir.

NULLE ET NON AVENUE

La réponse du Parlement est aussi courte que sans appel : «... principal représentant du peuple, le Parlement doit se conformer à la législation qui, en l'occurence, n'a pas été modifiée puisque cette initiative a été refusée par le peuple suisse. Aussi, et bien que 54,9 % des votants aient accepté cette initiative dans le canton, ce résultat n'en a néanmoins pas force de loi.

Dès lors, le Bureau du Parlement a décidé de ne pas transmettre votre requête à la commission de la justice et des pétitions, organe chargé d'examiner une telle requête à l'intention du plénum.»

Dans un premier temps, le groupe pour une Suisse sans armée va demander à tous les citoyens soumis à la taxe militaire de différer le paiement de ladite taxe. (Gybi)

FRANCHES-MONTAGNES

Toujours pas de médecin-chef...

L'avenir de l'Hôpital de Saignelégier en question

En réponse à la question écrite d'Etienne Taillard concernant l'avenir de l'Hôpital de district de Saignelégier, le Gouvernement rappelle que l'HDS fournit des prestations de base dans les domaines de la médecine, de la chirurgie, de la gynécologie et de la gériatrie.

Les principales conséquences pratiques relatives à la mise en œuvre du plan hospitalier concernent la maternité, la création d'un poste de médecin-chef et le Conseil de direction de l'établissement. Or à ce jour – alors que cela constituerait un atout majeur pour la bonne marche de l'établissement – il n'a pas encore été possible d'engager un médecin-chef à mi-temps malgré trois mises au concours successives.

Dans un proche avenir le nombre des membres du Conseil d'administration de l'HDS sera réduit conformément au décret sur les hôpitaux. Enfin, le Gouvernement répète que la maternité ne peut être maintenue que dans la mesure où l'hôpital peut s'assurer la collaboration d'un médecin gynécologue. Comme chacun le sait, un contrat vient d'être signé avec un nouveau gynécologue pour tenter d'assurer le maintien de la maternité. Gybi

Dixième programme d'animation du Centre de loisirs

Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes vient de publier son dixième programme d'animation pour le premier trimestre de l'année.

Celui-ci est exclusivement consacré à la natation. Deux cours sont prévus pour les non-nageurs adultes. Ils seront animés par Monique Brossard et Roland Jecker.

Les initiés pourront se perfectionner en brasse et en crawl, sous la direction de Roland Jecker et Gérard Ackermann.

Les mêmes cours sont mis sur pied à l'intention des enfants dès l'âge de six ans. Les moniteurs seront Marie-Jo Brischoux et Roland Jecker. Enfin, Anne-Marie Willemin animera encore un cours d'accoutumance à l'eau, à l'intention des mères de famille et de leurs tout jeunes enfants. (y)

«Place au vélo»

Plaques de cycles: trois interventions parlementaires

Dans le flot d'interventions parlementaires déposées jeudi passé, trois concernent les vignettes de cycles frappées d'une taxe cantonale de 8 francs, alors qu'elle n'existe pas dans 21 cantons et oscille entre un et cinq francs dans quatre autres.

Le PDC, dans un postulat, demande d'étudier la suppression de cet impôt en rapport avec l'initiative «Place au vélo».

Le groupe socialiste, dans une interpellation, demande au Gouvernement d'étudier «la suppression de cet impôt» et aussi l'émolument relatif aux passeports.

Enfin, le groupe chrétien-social, par une motion, relève que le cycle «est un moyen de locomotion non polluant, peu encombrant, exigeant peu d'infrastructures, causant un minimum d'accidents. Sa pratique est en outre souvent recommandée par la Faculté médicale. Le Jura perçoit la taxe la plus élevée, alors que 21 autres cantons n'en perçoivent pas, la motion demande la suppression de cette taxe, par une modification du décret sur les émoluments et du décret sur la responsabilité civile des détenteurs de cycles».

V. G.

SERVICES

Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ✆ 51 13 01. **Service ambulance:** ✆ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ✆ 51 22 28; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ✆ 53 11 65; Dr Bosson, ✆ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ✆ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ✆ (039) 51 12 03.

Temps clément

Le mois de décembre a été particulièrement clément, ainsi que l'attestent les observations faites par le préposé à la station pluviométrique.

Il y a eu 12 jours avec des précipitations (15 en 1988); valeur de ces précipitations: 119,8 mm (177,9 en 1988). La température maximale a même atteint le chiffre record de 18 degrés le 16 décembre.

En 1988, le thermomètre n'avait pas dépassé 8 degrés. La température minimale a été de –7 degrés (–8 en 1988). (y).

coop

Coop La Chaux-de-Fonds

Au Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds et au Centre Coop Le Locle

En promotion cette semaine:

Filets de bondelle

100 g **1.75**

au lieu de 2.10

Nos poissons frais sont présentés en barquettes de 200 à 250 g environ

012081

● offres d'emploi

Nous cherchons pour date à convenir:

chauffeur

sur grumier
ou train routier avec grue.

Nous demandons: expérience; travail soigné; intérêt et engagement; permis valable.

Nous offrons: travail varié et intéressant; horaire régulier; salaire selon capacités.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous.
✆ 039/26 03 03.

SCIERIE DES ÉPLATURES SA
012264 2306 La Chaux-de-Fonds

Vous êtes

serrurier

avec expérience, vous êtes capable de travailler de façon indépendante, nous aurions plaisir à vous rencontrer,
notre client
vous attend.

713

POUR GAGNER

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Publicité intensive, Publicité par annonces

● offres d'emploi

Maison de convalescence LA CHOTTE
2043 Malvilliers

Afin de compléter notre équipe, nous cherchons pour le 1er février ou à convenir

un(e) aide infirmier(ère)

Poste de 50 à 100%.
Tél. au 038/57 10 40 et demander le secrétariat.

507

BOILLAT®
GROUPE swissmetal

Pour renforcer nos équipes, nous cherchons à engager un

MÉCANICIEN

pour notre service

MAINTENANCE

(travail 50% de journée et 50% en équipe)

Vous possédez un **CFC de mécanicien,** une première expérience du dépannage et des connaissances en **hydraulique et pneumatique.**

Vous voulez augmenter vos compétences, connaître de nouvelles techniques et apporter la preuve de votre dynamisme.

Nous vous offrons:
– les meilleures conditions d'engagement,
– une formation adaptée au poste et
– la valorisation de vos compétences.

C'est avec beaucoup d'intérêt que notre Service du personnel attend votre appel ou votre dossier de candidature.

UMS Usines métallurgiques suisses S.A.
Usine Boillat - CH-2732 Reconvilier - 032 913131

06-17023/4x4

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

Publicité intensive, Publicité par annonces

BOILLAT®
GROUPE swissmetal

Pour faire face à une nouvelle augmentation du volume de nos commandes, nous cherchons à engager plusieurs

OPÉRATEURS SUR MACHINES

(travail en équipes: matin/après-midi)

Vous possédez:
– quelques **connaissances en mécanique,**
– la volonté d'apprendre et de progresser.

Nous vous offrons:
– une place de travail stable,
– les meilleures conditions d'engagement et
– de réelles possibilités d'évolution.

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions de prendre directement contact avec notre Service du personnel.

UMS Usines métallurgiques suisses S.A.
Usine Boillat - CH-2732 Reconvilier - 032 913131

06-17023/4x4

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

Important magasin RADIO – TV – VIDÉO de la ville cherche

radioélectricien expérimenté

pour le service de dépannage TV couleur-vidéo.
Si vous désirez travailler dans une ambiance familiale et avoir un bon salaire, veuillez prendre contact avec nous au plus vite!
Ecrire sous chiffres 28-950288 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous demandons pour notre service de réparations:

un installateur sanitaire qualifié

Travail indépendant. Conditions intéressantes.

Schaub & Mühlemann SA
Progrès 88 – ✆ 039/23 33 73 012162

Concessionnaires
Electricité Téléphone

Edouard Schneider & Cie

✆ 233344

Temple-Allemand 111
2301 La Chaux-de-Fonds

Bureau d'ingénieurs-conseils

désire engager pour la rentrée, août 1990, un

apprenti dessinateur-électricien

Le candidat devra être promu de 4e scientifique, classique ou moderne.
Prendre contact à nos bureaux pour rendez-vous.

123596

L'Association neuchâteloise des établissements pour malades (ANEM)
met au concours le poste de

secrétaire général(e)

Nous offrons:
– une activité variée et intéressante;
– un poste de cadre à hautes responsabilités;
– une rétribution conforme aux exigences;
– les avantages sociaux des statuts ANEM.

Nous demandons:
– de bonnes connaissances du système hospitalier neuchâtelois;
– une expérience d'un poste à responsabilités;
– un esprit d'analyse et de synthèse;
– la capacité de négocier, de rédiger et de mener des débats;
– des connaissances informatiques;
– si possible formation universitaire ou équivalente;
– une facilité d'adaptation à des sujets très divers.

Entrée en fonctions: au plus vite.

Les offres manuscrites doivent être adressées sous pli confidentiel au Secrétaire général de l'ANEM,
rue du Collège 5, 2052 Fontainemelon,
jusqu'au 31 janvier 1990.

088275

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.
On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stæmpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 28 fr. pour 6 mois et 35 fr. par an.
Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Professions administratives

Un/une chef du service de contrôle administratif

En qualité de chef du service de contrôle administratif nouvellement créé par le Conseil fédéral, vous dirigez une petite équipe de collaborateurs/trices hautement qualifiés/es. Ce nouveau service est chargé d'assister le Conseil fédéral dans sa tâche de surveillance de l'administration fédérale et d'effectuer à sa demande des contrôles sur l'organisation et l'exécution des tâches. Le contrôle d'une unité de l'administration fédérale porte notamment sur l'efficacité et la rentabilité de ses activités. En tant que chef, vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire de préférence en droit ou en économie d'entreprise. Vous avez déjà dirigé un service et vous disposez de bonnes connaissances de l'administration fédérale. Vous faites preuve de compétence et de fermeté; vous êtes un habile négociateur et avez de la force de persuasion: grâce à ces qualités vous saurez établir de bons contacts avec les unités administratives que vous aurez à contrôler et saurez les convaincre de collaborer de manière constructive. Ce poste exigeant demande une bonne faculté d'abstraction, de la créativité et une grande capacité de travail. Très bonnes connaissances de deux langues officielles.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Chancellerie fédérale, service du personnel, 3003 Berne,
✆ 031/613711, Dr H. Muralt

Un/une chef de section

Un/une chef de la section des installations électriques de la division principale des travaux, à Lausanne pour diriger la section sur les plans technique, du personnel et de l'organisation dès le 1.1.1991. La section des installations électriques est chargée de la maintenance, du renouvellement et des constructions nouvelles de la caténaire; elle assure l'entretien et l'exploitation des sous-stations (fixes et mobiles), ainsi que des lignes de transport; elle gère l'alimentation des caténaires. Elle assure en outre la construction et l'entretien du réseau souterrain des câbles de transmissions. Du 1.3. au 31.12.1990, le chef de section désigné assurera la direction de la section des lignes de contacts. Le/la postulant/e doit être ingénieur électricien diplômé EPF ou attester d'une formation équivalente, avec plusieurs années d'expériences et une connaissance approfondie des problèmes de la haute tension et de l'électronique. Connaissances du français et de l'allemand; bonnes notions de la langue italienne souhaitées. Entrée en fonction: 1er mars 1990.

Lieu de service: *Lausanne*
Adresse:
Division d'état-major I CFF,
Case postale 345, 1001 Lausanne,
✆ 021/422500, M. Durussel

Un/une chef de section

Chef de section des services spéciaux du Contrôle fédéral des finances (CDF). Organisation et conduite de la surveillance financière auprès des institutions spécialisées de l'Organisation des nations unies. Examiner en Suisse de manière indépendante l'affectation économique des fonds publics. Exécution de missions spéciales et rédaction de rapports complexes. Etudes complètes d'économiste d'entreprise (université, ESEA, ESCCA), expert-comptable ou formation équivalente. Plusieurs années d'expérience. Esprit de synthèse en matière économique, capable de s'imposer et de mener des pourparlers. Langues: le français ou l'allemand, bonnes connaissances de l'autre langue officielle et si possible de l'anglais.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Contrôle fédéral des finances, service du personnel, Bundesgasse 3, 3003 Berne,
✆ 031/616336

Un/une chef de section

Un/une chef de la section signalisation et télécommunications de la division principale des travaux, à Lausanne pour diriger la section sur les plans technique, du personnel et de l'organisation dès le 1.1.1991. La section signalisation et télécommunications est chargée de la maintenance, du renouvellement, des constructions et du développement des installations de signalisation et de commande réglant et garantissant la sécurité de la circulation ferroviaire; elle a également la charge des installations de transmissions radiophoniques, téléphoniques et de transmissions de données informatiques. Du 1.7. au 31.12.1990, le chef de section désigné assurera la direction de la section des installations de sécurité. Le/la postulant/e doit être ingénieur électricien diplômé EPF ou attester d'une formation équivalente, avec plusieurs années d'expériences et une connaissance approfondie des problèmes de l'électronique. Etre apte à conduire un personnel nombreux, être habile négociateur et avoir des talents d'organisateur; connaissances du français et de l'allemand. Entrée en fonction: 1er juillet 1990.

Lieu de service: *Lausanne*
Adresse:
Division d'état-major I CFF,
Case postale 345, 1001 Lausanne,
✆ 021/422500, M. Durussel

Un/une chef de projet informatique

Diriger le projet du recensement de la population de 1990 (recensement de la population, recensement des bâtiments et des logements). Tâches de planification et de coordination lors du dépouillement, de la saisie, de la vérification et de l'exploitation des données. Diriger les tâches techniques de TED du Service d'information de la Section de la structure de la population et des ménages. Rester en contact avec les services concernés au sein et au dehors de l'Office fédéral de la statistique. Formation de niveau supérieur en informatique ou très bonnes connaissances de l'analyse et de la programmation de TED et des banques de données ou études universitaires complètes en sciences économiques ou en sciences sociales avec une expérience de TED dans ce domaines. Expérience de l'élaboration et de la réalisation de projets, goût des contacts et sens de la coopération. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne,
✆ 031/618829

Inspecteur/trice

Collaborateur/trice capable d'assumer des tâches difficiles en matière de surveillance des finances publiques. Examens de nature économique portant sur l'emploi des fonds publics. Révisions auprès d'offices de l'administration fédérale. Collaboration au sein des groupes de travail TED. Formation commerciale avec connaissances approfondies et pratique dans les domaines financier et comptable. Une formation complémentaire serait un avantage (ESCEA, comptable diplômé ou agent fiduciaire avec brevet fédéral). Esprit de synthèse et d'analyse. Habileté à s'exprimer oralement et par écrit. Langues: l'allemand; connaissances approfondies d'une seconde langue officielle.

Lieu de service: *Berne*
Adresse:
Contrôle fédéral des finances, service du personnel, Bundesgasse 3, 3003 Berne,
✆ 031/616336

05-2018/4x4

LA CHAUX-DE-FONDS

Les tics des tiques

André Aeschlimann au Club 44

Les tiques? Un sujet inépuisable pour M. André Aeschlimann, directeur de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel et président du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Il était l'invité du Club 44 lundi soir, dans le cadre du cycle de conférences organisées sur le thème «Le Jura, un paysage et des hommes».

La tique a un tic: elle choisit un autre être vivant comme domaine vital et se développe dans un état d'équilibre constant avec son nouveau biotope. Elle se nourrit du sang de son hôte et peut lui transmettre des micro-organismes.

Cette cousine de l'araignée n'a pas d'ailes, ni d'antennes, ni de tête mais quatre paires de pattes et un appareil piqueur. Armée de petits ciseaux et d'une lèvre à harpons, elle pique son hôte: «Le rêve d'une tique, c'est de devenir énorme, de se gorger de sang», relève le professeur André Aeschlimann. Elle réussit l'exploit de happer plus de 150 fois son poids à jeun.

Le destin d'une tique? Très paresseuse, elle peut attendre la vibration d'un sabot ou d'une main des semaines entières, des mois et même une année sans se nourrir. Une fois rassasiée, elle se laisse tomber au sol, pond 2000 oeufs environ et...meurt, «comme vidée de son énorme masse de sang», remarque M. Aeschlimann.

La larve peut s'infecter et transmettre des micro-organismes aux chiens et parfois à l'homme. Certaines sources de virus sont moins pathogènes que d'autres. La maladie de Lyme, mise en évidence il y a sept ans aux Etats-Unis, entraine des symptômes cutanés, neurologiques et arthritiques. «Les chances d'être infectés sont grandes», relève M. Aeschlimann. Ces tiques infectés se rencontrent plus particulièrement sur le plateau suisse et notamment sur le bord du lac de Neuchâtel. Si, à la suite d'une piqûre, une personne développe une réaction dermatologique bénigne et un léger état grippal, «cela vaut la peine de consulter un médecin», souligne encore M. Aeschlimann. Avant de dire: «Toutes les tiques ne sont pas infectées par des micro-organismes». Fort heureusement! CC

JURA BERNOIS

Supertitieux, s'abstenir

Succès du 13e tir des rois à Péry

260 tireurs et tireuses de la région ont participé à cette compétition qui se répétait pour la treizième fois. Les relatives bonnes conditions de temps ont permis à tous ces fins guidons de réaliser de fort beaux totaux.

Au mousqueton, 24 concurrents se sont retrouvés avec 90 points et plus tandis qu'au fusil d'assaut ils n'ont été que dix.

Dans le peloton de tête se trouvent Kurt Habegger, de La Heutte et Gérard Steiner, de Péry, en catégorie «mousqueton» tandis que Roland Kaufmann, de Cortébert, Robert Cudré-Mauroux, de Courtelary et Charles Buchler, de Péry, ont été les plus adroits du district au fass. Sans un «malheureux» 6 dans sa passe, Robert Cudré-Mauroux aurait pu sans trop de peine, figurer au nombre des gagants du challenge. Diable d'électronique!

Catégorie A, mousqueton: 1. Perroud André, Dombresson, 95 (gagnant du challenge «Louis Monney»); 2. Lobsiger Walter, Rapperswil, 94; 3. Romailler Georges (V), Yverdon, 94; 4. Haenni Erwin, Orpond, 93; 5. Jenny Werner (V), Longeau, 93; 6. Habegger Kurt, La Heutte, 93; 7. Summ Otto, Glovelier, 93; 8. Mosset André, Cernier, 93, puis les régionaux: Steiner Gérard, Péry, 92; Rossel Jean (V) Tavannes, 90; Harnisch Werner, Corgémont, 90; Léchaire Denis, Orvin; Brunner Godi, Corgémont, 89; Bessire Jean (V) Péry, 88; Augsburger Denis, Bémont NE, 88; Gerber Pierre, Sornetan, 88; Widmer Robert, (V) Corgémont, 88; Affolter Jean-Claude, Malleray, 87; Gerber Hans (V), Péry, 86; Gilgen Alain et Tony Lutz, Saules, 86; Hubik Charles, Péry, 85, etc.

Catégorie B. fusils d'assaut: 1. Bandi hans, Oberwil p/Buren, 92 (gagnant du challenge «Posalux»); 2. Sapin Albert (V), Bruegg, 92; 3. Shneider Walter, (V), Schupfen, 92; Baur Heinrich (V) Granges, 91; 5. Kaufmann Roland, Cortébert, 91; 6. Cudré-Mauroux Robert, Courtelary, 90, puis les régionaux: Dobler René, Glovelier, 90; Wahli Francis, Malleray, 90: Buchler Charles, Péry, 89; Buhler Bernard, Courtelary (meilleur junior!), 89; Bessire Jules, Péry, 88; Boegli Jean, Tremlan, 88; Gaeumann Heinz, Péry, 88; Juan Charly, Bémont NE, 88; Aellen Robert, St-Imier, 87; Mathys Jean-Pierre, Renan, 87; Rudin Pierre-Luc, Saules, 87; Grossenbacher Bernard, Péry, 86; Pazart Jacques, La Heutte, 86; Probst Willy, Péry, 86; Cudré-Mauroux Michel (J), Courtelary, 85; Leibundgut Werner (V), Corgémont, 85; Marti Samuel (V), Bévilard, 85; Nobs André, Péry, 85; Cudré-Mauroux Claude (J), Courtelary, Christen Auguste, Auvernier, Gasser Roger, Glovelier, tous 84 points. (comm)

Une première pour la statistique

Recensement à Villeret avec le nouveau système

Pour la première fois, l'Administration communale de Villeret a sorti la statistique des habitants au 31 décembre avec le nouveau système informatique Bull.

MÊMES CHIFFRES

Une opération qui a d'une part une nouvelle fois confirmé que la population de Villeret suit sa courbe ascendante et d'autre part que le transfert de l'ancienne organisation informatique NCR au nouvel ordinateur Bull équipant l'administration communale de Villeret a été effectué parfaitement. C'est ainsi qu'à fin 1989, le nombre total des habitants était de 987, soit 925 Suisses et 62 étrangers. Nombre auquel on peut ajouter 11 Confédérés en séjours... c'est dire que la barrière du millier d'habitants n'est plus très loin. Dans le détail, relevons 475 hommes pour 512 femmes.

Comme à l'accoutumé, le Contrôle des habitants a enregistré de très nombreuses mutations au cours du 2e semestre 1989. C'est ainsi que l'on a recensé 2 naissances (1 garçon, 1 fille), 3 décès (3 hommes), 45 arrivées et 43 départs.

Grâce au traitement électronique des données, il est facile de tirer d'autres informations qui ne manqueront pas d'intéresser les amateurs de statistiques.

Signalons par exemple qu'au 31.12.89, Villeret comptait 387 célibataires (196 hommes pour 191 femmes, 30 personnes divorcées, 480 personnes mariées, 11 séparées, 19 veufs... et 60 veuves).

Au niveau des confessions, les réformés viennent évidemment en tête avec 607 unités, suivent les catholiques romains au nombre de 230, les sans confessions, soit 91 personnes, le solde étant constitué des autres religions.

En examinant la pyramide des âges, on constate que 239 personnes ont moins de 20 ans (24,2 % de la population), le 56,6 % (soit 559 personnes) sont âgés de 20 à 65 ans et les 19,2 % de la population ont plus de 65 ans, soit 189 personnes de plus de 80 ans.

Durant l'année 1990, relevons enfin qu'aucun citoyen ne fêtera son nonantième anniversaire. Les trois personnes les plus âgées de la localité sont, rappelons-le, Louisa Favre qui fêtera son 98e anniversaire, Hélène Blindenbacher, qui fêtera son 96e et Clara Cuche qui aura 93 ans.

Le conseil municipal fêtera par ailleurs un couple pour ses 50 ans de mariage. (mw)

CELA VA SE PASSER

Additifs

Sont-ils utiles ou nocifs les additifs alimentaires que nous croquons chaque jour?

Le professeur J.-P. Girard, allergologue à l'Hôpital universitaire de Genève, invité par l'Ortie, en parlera au **CAR** (Centre d'animation et de rencontre) **Serre 12, jeudi 25 janvier, à 20 h 30.** (ib)

Contes

Le groupe Malicie propose quelques «Contes divers» lors d'une veillées organisée par l'Ortie, **rue du Puits 1, mercredi 24 janvier, à 20 h 30.**

Visite commentée

L'exposition «Médaille, mémoire de métal», les graveurs neuchâtelois hier et aujourd'hui, réalisée en collaboration avec le Cabinet de Numismatique de Neuchâtel, l'Ecole d'art de la Ville et la Maison Huguenin du Locle, sera l'objet d'une visite commentée, **jeudi 25 janvier, 20 h au Musée d'Histoire et Médaillier,** (Parc des Musées). Entrée libre. (DdC)

«L'institut de jonglage» au Théâtre

Prix de la presse du Festival de Cannes 88, «L'institut de jonglage» jette un regard nouveau sur la virtuosité de tous genres. Ils sont quatre enfants de la balle à se parler avec des massues, démonstration spectaculaire et drôle.

Un grand spectacle comico-burlesque, proposé par le Service culturel Migros, **jeudi 25 janvier, 20 h au Théâtre de la Ville.** (DdC)

Très touchée par les si nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR MARCO ZUCCOLOTTO

remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve par leurs messages.

LENTIAI (Italie), janvier 1990.

MONSIEUR ET MADAME ANDRÉ STOUDMANN-FREY
MONSIEUR ET MADAME
PIERRE-ANDRÉ STOUDMANN-PERRET
MONSIEUR PASCAL STOUDMANN

profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et de réconfortante sympathie, vous remercient chaleureusement et vous expriment leurs sentiments de vive gratitude.

Votre présence, votre message ou votre envoi de fleurs ont été pour eux un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime que vous portiez à leur très chère disparue.

NEUCHÂTEL, janvier 1990.

L'Impartial
Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
(039) 211135 - Télex 952114.
Fax: Rédaction 039-285852.
Administration 039-281419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds (039) 283476
Le Locle (039) 311442

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Monde: Willy Brandt. - **Suisse:** à Berne Yves Petignat. - **Economie:** Jacques Houriet. - **Canton de Neuchâtel:** Pascal Brandt. - **La Chaux-de-Fonds:** Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - **Le Locle:** Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - **Littoral:** Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner, Annette Thorens. - **Val-de-Travers:** Jean-Jacques Charrère. - **Val-de-Ruz:** Lise-Marie Evard. - **Canton du Jura:** Gladys Bigler. - **Jura bernois:** Dominique Eggler. - **Sports:** Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño, Gino Arrigo. - **Magazine:** Raymond Déruns, Mario Sessa. - **Secrétariat régional nuit:** Michel Déruns, Daniel Droz, Nicolas Bringolf, Sonia Graf.

LA SOCIÉTÉ CANTONALE DES CHASSEURS NEUCHÂTELOIS
Section Le Locle

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Maurice HUGUENIN

membre de la section.

Très touchée par les témoignages d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de

MADAME MARIE-THÉRÈSE BOICHAT

sa famille prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à sa profonde et sincère reconnaissance.

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix.

Monsieur et Madame Christian Neuenschwander et famille;

Monsieur et Madame Fritz Neuenschwander et famille, à Zürich;

Monsieur et Madame Georges Neuenschwander et famille, à Genève;

Madame Marcelle Neuenschwander et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jean NEUENSCHWANDER

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection lundi, dans sa 75e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 janvier 1990.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 25 janvier, à 14 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame et Monsieur John Stoller
Chalet 18

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

BERBENNO †

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.
Repose en paix chère maman.

Monsieur et Madame Angelo Salvi et famille, au Locle;
Monsieur et Madame Silvio Salvi et famille, au Locle;
Monsieur et Madame Lino Salvi et famille, au Locle,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
Alessandrina SALVI
née RONCALLI

leur chère maman, belle-maman, grand-maman que Dieu a reprise dans sa 85e année.

La cérémonie a eu lieu à Berbenno (BG).

Les familles remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs.

BERBENNO, le 19 janvier 1990.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES BRENETS

Repose en paix cher papa,
grand-papa et arrière-grand-papa.

Monsieur Charles Huguenin-Elie, aux Comboles:
Madame Janine Guillaume, son amie;
Monsieur et Madame
Charles-Henri Huguenin-Elie et leurs fils,
à Villeret,
Monsieur et Madame
Jean-François Huguenin-Elie et leurs fils,
à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Ami Savoy-Huguenin-Elie,
à Montézillon:
Madame Marlène Savoy et
Monsieur Dominique Schaffer et leurs enfants,
aux Sagnettes,
Mademoiselle Carine Savoy et Monsieur Yvan Saam,
à Montézillon;
Madame et Monsieur Pierre Landry-Huguenin-Elie,
à La Chaux-de-Fonds:
Monsieur Jean-Luc Landry, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Maurice HUGUENIN-ELIE

leur très cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 84e année, après quelques jours de maladie.

LES BRENETS, le 19 janvier 1990.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu mardi 23 janvier, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue Pierre-Seitz 2
2416 Les Brenets

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à la Section des Samaritains des Brenets, ccp 23-3666-8.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

Suisse romande

9.45 **Demandez le programme!**
9.50 **Temps présent**
Alerte en Méditerranée.
10.40 **Petites annonces**
10.45 **Spécial cinéma**
Humphrey Bogart.
11.50 **Petites annonces**
11.55 **La petite maison dans la prairie** (série)
La longue marche.
12.45 **TJ-midi**
13.15 **Doña Beija** (série)
13.40 **Côte Ouest** (série)
Paroles.
14.30 **Patou l'épatant**
Des histoires, des jeux et des chansons.
16.10 **Les routes du paradis** (série)
D'homme à homme.
17.00 **Patou l'épatant**
17.40 **Shérif, fais-moi peur!** (série)
Double arnaque.
18.35 **Top models** (série)
19.00 **Journal romand**
19.20 **24 paquets**
19.30 **TJ-soir**
20.05 **A bon entendeur**
20.20 **Rallye** (série)

A 21 h 25

Téléscope

Le mystère des larmes.
Les larmes de joie, de chagrin, de honte, de rage, bref, les larmes générées par notre palette d'émotions intenses, font couler le rimmel, brouillent la vue, rougissent les yeux et dégoulinent plus ou moins gracieusement le long des joues lisses ou ridées.

21.55 **Show Thierry Le Luron**
Spectacle enregistré au Théâtre Marigny, à Paris, en juin 1980.
22.55 **TJ-nuit**
23.10 **Mémoires d'un objectif**
Du ciel aux abîmes.
0.10 **Bulletin du télétexte**

TCR Téléciné

12.30* **European Business Channel**
13.00* **Frog Show**
13.15* **Popeye**
13.20* **M.A.S.H.**
13.50 **Décode pas Bunny**
15.15 **Lancelot agent secret**
15.40 **Histoires fantastiques 5**
Film fantastique américain à sketches (1986). 1. The Doll. 2. Life on Death Row. 3. Thanksgiving
16.50 **Capitaine de Castille**
Film d'aventures américain de Henri King, avec Tyrone Power (1947)
18.55* **Popeye**
19.05* **TCR Sports**
19.40* **M.A.S.H.**
20.05* **Frog Show**
20.22* **Témoignages**
20.24* **Ciné-journal suisse**

20 h 30

Karaté Kid – Le moment de vérité II

Film d'aventures américain de John G. Avildsen (1986). Son père étant gravement malade, Miyagi quitte les Etats-Unis et revient à Okinawa, le village où il passa sa jeunesse. Il est accompagné de Daniel, son jeune élève de karaté. Là. il retrouve Yukié, la femme dont il était amoureux et à cause de laquelle il quitta Okinawa car elle était promise à son ami

22.20 **Bas les masques**
Thriller américain en n/b de Richard Brooks, avec Humphrey Bogart (1952). La dure lutte d'un journal pour survivre
23.45 **René la Canne**
Comédie française de Francis Girod, avec Gérard Depardieu, Michel Piccoli et Sylvia Kristel (1976). Une farce bouffonne menée tambour battant et servie par une distribution magnifique

France 1

6.30 **Les amours romantiques** (feuilleton)
La Croix de Berny.
7.20 **Avant l'école**
8.20 **Télé shopping**
8.55 **Club Dorothée matin**
11.25 **Jeopardy**
11.55 **Tournez... manège**
12.30 **Le juste prix**
13.00 **Journal**
13.30 **Météo - La Bourse**
13.35 **21, Jump Street** (série)
La plus mauvaise soirée de votre vie.
14.30 **Club Dorothée**
17.50 **Hawaii police d'Etat** (série)
La forêt défendue.
18.45 **Avis de recherche**
Avec Adamo.
18.50 **Santa Barbara** (feuilleton)
Kelly et Pearl sont à la recherche du Dr McIntosh.
19.20 **La roue de la fortune**
19.50 **Tirage du tac-o-tac**
20.00 **Journal - Météo**
20.30 **Tapis vert**
20.35 **Tirage du loto**

A 20 h 40

Sacrée soirée

100e émission, en direct des studios MGM Walt Disney à Disneyworld.
Invité: Mike Connors.
Variétés avec La Compagnie créole, Marc Lavoine, Florent Pagny, Hervé Villard, David Hallyday, Jeanne Mas, Alain Souchon, Anne, Herbert Léonard, Julien Clerc, Sylvie Vartan, Billy Joël.

22.35 **Spécial sport**
0.15 **TF 1 dernière**
0.30 **Météo - La Bourse**
0.35 **Le bateau** (feuilleton)
Fin novembre 1941, un bateau s'approche d'une zone de perturbation dans l'Atlantique-Nord...
1.25 **TF 1 nuit**
2.05 **C'est déjà demain** (série)
2.30 **TF 1 nuit**

France 2

6.30 **Télématin**
8.35 **Amoureusement vôtre** (feuilleton)
8.55 **Eric et compagnie**
11.30 **Les démons de midi**
12.30 **Les mariés de l'A2**
13.00 **Journal - Météo**
13.40 **L'homme qui tombe à pic** (série)
Le petit voleur héritera de Rhonda.
14.30 **Eric et compagnie**
16.20 **Mamie casse-cou** (série)
16.45 **Drôle de planète**
17.05 **Des chiffres et des lettres**
17.30 **Graffitis 5-15**
La fête à la maison - Cops - Quick et Flupke.
18.20 **Mac Gyver** (série)
Accident en haute montagne.
19.05 **INC**
19.10 **Dessinez, c'est gagné**
19.40 **Rira, rira pas?**
19.59 **Journal**
20.30 **Météo**

A 20 h 35

Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc, le pouvoir et l'innocence, feuilleton de Pierre Badel, avec Cécile Magnet, Dominique Marcas, Steve Kalfa, Claude Brosset, etc.
Premier épisode: Vaucouleurs, hiver 1428.
En 1428, la France est réduite à la pire détresse.

22.00 **Fruits de la passion**
Philippe Streiff - La Roumanie - Nadia Comaneci - L'école de danse de l'Opéra.
23.00 **24 heures sur l'A2**
23.15 **Météo**
23.20 **Du côté de chez Fred**
Avec le roi des Araucans, Indiens vivant dans la partie centrale du Chili.

France 3

8.00 **Victor**
8.15 **Amuse 3**
11.53 **Espace 3**
12.05 **Programme régional**
12.30 **Editions régionales**
12.45 **Edition nationale**
13.00 **Le sixième sens** (série)
13.30 **Montagne**
Terra incognita.
14.03 **Fidélio**
14.30 **Cherchez la France**
15.03 **Dans la cour des grands**
17.05 **Une pêche d'enfer**
17.35 **Guillaume Tell** (série)
18.03 **C'est pas juste**
18.30 **Questions pour un champion**
19.00 **Le 19-20 de l'information**
19.10 **Journal de la région**
19.55 **Denver, le dernier dinosaure**
20.05 **La classe**

A 20 h 35

Fauteuil d'orchestre

Diane Dufresne en concert. Enregistré au Théâtre du Colisée de Québec en mars 1988, avec la participation de l'Orchestre symphonique du Québec.

21.50 **Mille Bravo**
L'actualité du spectacle à Paris et en région, vue à travers le regard de Christine Bravo.
22.15 **Soir 3**
22.40 **Mille Bravo**
23.40 **Carnet de notes**
Sonate, de F. Liszt, interprétée par J.-P. Collard.

Demain à la TVR

9.45 Demandez le programme!
9.50 Zap hits
10.35 Rallye
11.40 A bon entendeur
12.00 La petite maison dans la prairie
12.45 TJ-midi

RTN-2001

6.00 Informations SSR
6.10 Couleur café
6.45 Journal régional
7.00 Informations SSR
7.45 Journal régional
8.00 Informations SSR
8.15 Revue presse neuchâteloise
9.00 Claire à tout faire
11.00 Cannibale
12.15 Journal régional
12.30 Informations SSR
13.00 Dédicaces
14.00 Secteur privé
16.30 Hit Parade
18.00 Informations SSR
18.20 Pyjama vole
18.30 Journal régional
19.00 Magazine thématique
20.00 Point de rencontre
24.00 Informations SSR
0.05-6.00 Couleur 3

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.00 Interview de M. P. Cevey. 12.30 Le journal de midi. 13.00 Annoncez la couleur. 14.05 Naftule, vous êtes viré! 15.05 Ticket chic. 16.05 Objectif mieux vivre! 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. 13.05 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.35 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Orchestre de la Suisse romande: prélude. 20.30 Concert. 22.30 Démarge. 0.05 Notturno.

La Cinq

7.30 **Matinée sur la Cinq**
12.35 **Duel sur la Cinq**
13.00 **Le journal**
13.30 **200 dollars plus les frais**
14.30 **Inspecteur Derrick**
15.30 **Automan**
16.45 **Youpi, l'école est finie**
19.00 **Happy days**
19.30 **Arnold et Willy**
19.57 **Le journal**
20.40 **Sur les lieux du crime**
22.20 **La loi de Los Angeles**
23.30 **Nomades**
0.05 **Les polars de la Cinq**

La Six

6.25 **Boulevard des clips**
10.05 **M6 boutique**
10.20 **Boulevard des clips**
11.30 **Paul et Virginie**
12.05 **Chacun chez soi**
12.30 **La petite maison dans la prairie**
13.20 **Madame est servie**
13.45 **La clinique de la Forêt-Noire**
14.35 **Cap au large**
16.05 **Match musique**
17.30 **L'homme de fer**
18.30 **Campus show**
19.00 **Magnum**
19.54 **6 minutes**
20.00 **Madame est servie**
20.30 **Dernière mission à l'Ouest**
21.45 **Le Saint**
22.40 **Le Cambodge: années zéro**
23.35 **Fréquenstar**
24.00 **6 minutes**
0.05 **Boulevard des clips**
2.00 **Quand la science mène l'enquête**

La sept

14.30 Méthode Victor. 15.00 Manon (ballet). 16.50 Soundies. 17.00 Don Cherry – Summertime. 18.00 Farrebique ou les quatre saisons (film). 19.30 Court métrage. 20.00 Histoire naturelle de la sexualité. 21.00 Rupture. 22.30 Imagine. 23.00 Chroniques de France.

Suisse alémanique

16.15 DRS nach vier. 17.00 Der Kleistermann. 17.20 Schlips. 17.50 Gutenacht-Geschichte. 18.00 Oh Gott, Herr Pfarrer. 18.55 DRS aktuell. 19.30 Tagesschau - Sport. 20.05 Zeitspiegel. 21.00 Übrigens. 21.10 Schauplatz. 22.00 Tagesschau. 22.20 Filmszene Schweiz. 23.25 Die Memoiren der Sarah Bernhardt. 1.10 Nachtbulletin.

Allemagne 1

10.03 Terra-X. 10.50 Hundert Meisterwerke. 11.03 Vergiss die Liebe nicht (film). 12.45 Umschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin mit Heute-Nachrichten. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Tom Sawyer und Huckleberry Finn. 15.03 Atoll. 15.30 Schöne Aussichten. 16.03 Das Recht zu lieben. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Die Tintenfische aus dem zweiten Stock. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Spur der Angst

Allemagne 2

9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Tierporträt. 14.05 Der Film zum Buch. 16.03 Schlitzohr. 16.20 Logo. 16.30 Löwenzahn. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.50 Die Schwarzwaldklinik. 19.00 Heute. 19.30 Die volkstümliche Hitparade im ZDF. 20.15 Kennzeichen D. 21.00 Der Denver-Clan. 21.45 Heute-Journal. 22.10 Kontext aktuell. 22.40 Der rothaarige Teo (film).

Allemagne 3

8.30 Telekolleg II. 9.00 Schulfernsehen. 15.45 Panorama. 16.30 Wer ist Albert Schneider? 17.00 Lernort Europa. 17.30 Telekolleg II. 18.00 Sesamstrasse. 18.30 Falcon Island. 18.50 Philipp. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendschau. 19.30 Schlaglicht. 20.05 Die Powenzbande. 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Das Mittwochsthema. 22.15 Caravaggio (film). 23.45 Nachrichten.

Suisse italienne

13.00 TG flash. 13.10 Hockey su ghiaccio. 14.00 Dall'archivio dei Mondiali di calcio. 15.45 Computron 22 (film). 17.15 Bigbox. 17.45 TG flash. 17.55 Un cartoon al giorno. 18.00 Alf. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 Marie Pervenche. 21.45 Sulle orme dell'uomo. 22.30 TG sera. 22.45 Difficoltà di concentrazione.

Italie 1

13.30 Telegiornale. 13.55 TG 1-Tre minuti di... 14.00 Occhio al biglietto. 14.10 Il mondo di Quark. 15.00 Speciale scuola aperta. 15.30 Novecento. 16.00 Big! 17.35 Oggi al Parlamento. 18.00 TG 1-Flash. 18.05 Italia ore sei. 18.45 Lascia o raddopia? 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 I promessi sposi. 21.30 Giatto alla regola. 22.40 Telegiornale. 23.15 Mercoledì sport. 0.30 TG 1-Notte. 0.50 Mezzanotte e dintorni.

Espagne 1

8.00 Buenos dias. 10.00 El dia por delante. 15.00 Telediario-1. 15.30 A mi manera. 17.50 Avance telediario. 17.55 Barrio sesamo. 18.20 Los siete pequeños australianos (série). 18.50 Pumuky. 19.20 Hablando claro. 19.50 Throb (série). 20.30 Telediario-2 y meteo. 21.15 El tiempo es oro. 22.15 Philip Marlowe (série). 23.10 Los frutos de Eldorado. 0.20 Telediario y teledeporte. 1.00 El admirador (film).

Eurosport

7.00 The DJ Kat show. 9.30 Eurosport menu. 10.00 Australian Open tennis. 12.00 What a week! 13.00 Ski jumping world Cup. 14.00 WWF wrestling. 15.00 Calgary '88. 17.00 Commonwealth games. 18.00 Australian Open tennis. 19.00 Trans world sport. 20.00 World Championships motor sport 1989. 21.00 Ski world Cup. 22.00 Australian Open tennis. 23.00 World Cup football.

Suisse alémanique

7.00 Journal. 7.15 Revue de presse. 8.30 Zum neuen Tag. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.30 Un invité. 14.00 Mosaïque. 14.05 En personne. 15.00 Apropos. 17.00 Welle eins. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Spasspartout. 22.00 Radio Musicbox. 24.00 Club de nuit.

France musique

7.10 Certains l'aiment tôt. 8.45 Au jour le jour. 9.30 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 La mémoire vive. 15.00 Album pour la jeunesse; jeunes compositeurs. 16.00 Rosace. 16.30 Magazine du chant choral. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Un fauteuil pour l'orchestre. 18.03 Gravures. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert. 23.07 Jazz club.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-Infos. 7.50 culture club. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Canal Top. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 19.00 Francofolies. 19.30 Radio Varicelle. 20.00 Couleur 3 ou reportage sportif.

Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Médecine naturelle. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités. 12.45 La bonn'occase. 15.30 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ time. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Activités villageoises. 18.35 Magazine régional. 19.00 Rétro parade. 20.00 L'émission sans nom.

TV - À PROPOS

Mon œil

La restructuration des départements de la TV romande, ajournée durant quelques semaines pour des raisons probablement politiques, est tout de même liée à un problème de base. La TV romande doit mieux payer ses collaborateurs et continuer d'assurer un grand nombre d'émissions confectionnées dans la maison avec une enveloppe financière peu extensible. Elle doit faire face à la concurrence des chaînes commerciales étrangères qui en France recommencent à s'intéresser à l'information, parfois en premier rideau (TF1 / A2 / FR3 / La Cinq) et ne pas se laisser dépasser sur le plan de la rigueur et de la qualité: le «danger» pourrait bien, dès lors, venir aussi de «La Sept». En faire autant, ou un peu moins, mais le faire mieux encore tel est le défi pour ces prochaines années.

Un moyen d'y parvenir est de recourir plus fréquemment aux coproductions sur pied de réelle égalité, à des achats ou à des échanges. «Mon œil» semble vouloir utiliser plus souvent des apports étrangers. Plutôt que d'en faire deux émissions complètes en été, décision a été prise de montrer chaque mois, en 1990, un sujet venu d'ailleurs.

Dans le dernier «Mon œil» (vendredi 19 avec reprise samedi 20 janvier), voici un document sauf erreur français, de Laurent Lichtenstein, consacré à un curieux créateur narcissique, Speedy Graphito qui fait tout, y compris un enfant à sa femme, et n'importe quoi avec beaucoup d'imagination provocatrice. L'intérêt se porte principalement sur la forme. Ce film à très nombreux plans se présente un peu comme une bande dessinée à laquelle on ajoute des possibilités d'expression par le son, musique et mots.

Les quatre sujets suisses supportent assez bien la comparaison avec l'étrangère hirondelle. C'est ainsi que Pascal Chevalley choisit une forme intéressante pour présenter les multiples activités d'un agent en civil, passant de son travail à ses occupations personnelles, avec une information par plan.

François Jaquenod chantonne la fée verte en donnant des recettes, en montrant un alambic en fusion, avec de discrets témoignages et de beaux paysages. On en profite pour faire comprendre que le statu-quo a du bon: l'absinthe redeviendrait-elle légale que les «industriels» alémaniques s'en empareraient!

Dans son village de Villarzel, Frédéric Gonseth montre des Portugais noirs qui travaillent à la laiterie, pour la plus grande satisfaction du fromager; mais ils doivent attendre de nombreuses années avant d'espérer pouvoir regrouper leur famille. Enfin Francis Reusser photographie des étudiants qui photographient des nus avec une pudeur gourmande. Un bon «Mon œil», supérieur au précédent sur la «bouffe»...

Freddy LANDRY

La Chine: bonne à fuir...

Wang a une femme et un bébé, un emploi sûr dans un service gouvernemental et il n'est pas politisé. Il y a peu encore, il n'avais jamais songé à quitter la Chine. Mais, depuis le mois de juin dernier et la répression dans le sang du Printemps de Pékin, il n'a qu'une idée: partir. Avec ses amis, il passe des heures à échafauder des plans. Ses amis sont pour leur part convaincus qu'il vaut mieux tenter l'aventure lorsque l'on est étudiant et tous pensent que l'Australie est la meilleure des terres d'asile possibles.

S'il parvient à partir, Wang dit qu'il ne reviendra jamais et il est prêt à laisser sa femme et son enfant derrière lui. «Elle comprend, affirme-t-il. Elle sait que je ne peux pas vivre ici».

Depuis les événements de juin, un nombre croissant de Chinois, le plus souvent jeunes et presque toujours diplômés, sont arrivés à la même conclusion.

Après avoir cru qu'ils pourraient changer la Chine, ils ne songent plus désormais qu'à changer eux-mêmes et à fuir la répression politique, les difficultés économiques et la pauvreté de la vie culturelle.

Selon l'ambassade américaine à Pékin, les étudiants parrainés par le gouvernement chinois sont de moins en moins nombreux à demander un visa pour étudier aux Etats-Unis. En revanche, le nombre d'étudiants non-parrainés par le gouvernement a augmenté d'un tiers par rapport à l'an passé. Au cours des trois derniers mois de 1989, le nombre de Chinois ayant rendu visite à des proches étudiant aux Etats-Unis a plus que triplé. Pour sa part, l'ambassade du Canada – autre destination très prisée – précise que le nombre de demandes de visas a augmenté de 50% en un an.

DÉPOLITISÉ

«La plupart des gens en ont assez de ce système», explique une étudiante qui a demandé à poursuivre ses études aux Etats-Unis. «La politique ne les intéresse pas, mais, depuis juin, nous sommes tous obligés de lire la propagande du gouvernement et de faire des déclarations sur notre attitude pendant les manifestations. Les gens ne veulent plus le faire».

L'argent, affirme-t-elle, n'est pas le seul moteur des candidats au départ. Il n'est qu'un des éléments à l'origine de leur choix. Ils veulent aussi moins de bureaucratie, plus de liberté personnelle et de possibilités professionnelles.

«Beaucoup ont de bonnes idées mais ils se rendent vite compte qu'ils ne peuvent les réaliser ici, poursuit-elle. Ils n'ont plus d'espoir. Et nombreux sont ceux qui pensent que même si le gouvernement est renversé, ce ne sera pas nécessairement mieux».

En quittant le pays, il y a peu de chance que les intellectuels chinois partagent la condition de réfugiés moins «intéressant».. (Photo Imp)

Certains ont mal accueilli la décision des gouvernements américain et français de prolonger les visas des Chinois étudiant sur leur sol: ils ont craint qu'en représailles, le gouvernement chinois ne ferme encore davantage les frontières.

REPRÉSAILLES

Effectivement, la porte semble se refermer doucement. Le gouvernement se prépare à exiger des étudiants voulant poursuivre leurs études à l'étranger qu'ils travaillent préalablement pendant au moins cinq ans en Chine. Depuis juin, beaucoup d'unités de travail demandent aux employés désireux d'aller à l'étranger d'acquitter une caution pouvant atteindre 12.000 yuans (plus de 4000 frs).

Des autorisations officielles sont maintenant demandées aux candidats présentant un examen d'anglais, obligatoire pour être inscrit dans une université américaine, et ces autorisations, affirment les étudiants de l'Université de Pékin, sont de plus en plus souvent refusées. Enfin, cette même université ne dispense plus de cours de transcription qu'aux seuls étudiants parrainés par le gouvernement.

(ap-kw)

CONSOMMATION

Un consommateur averti...

Les Guide-achats de la FRC

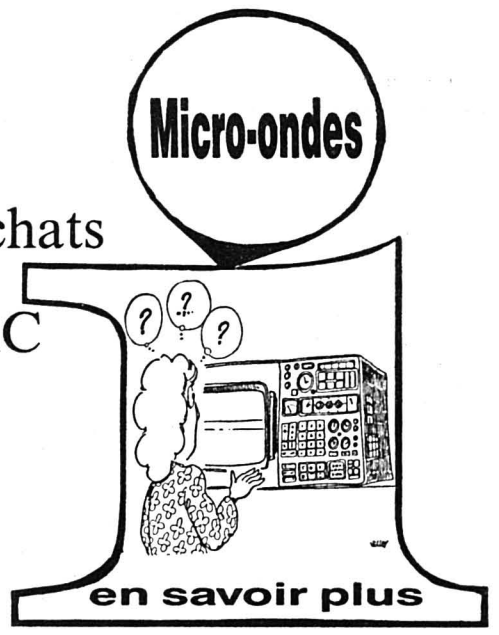

Un consommateur averti n'en vaut pas deux, mais informé, il sera meilleur et ne se laissera pas manger tout cru par la première pub venue. Œuvrant dans ce but, la Fédération romande des consommatrices recueille dans ses bureaux de Consommateurs-Information des demandes d'information et des doléances. Ce qui l'a incitée à éditer des «Guide-achats» publiés en trois langues, en collaboration avec le «Konsumentinnenforum» de Zurich et les consommatrices du Tessin.

Sorti l'automne dernier, le premier de ces fascicules était consacré à la literie, prise dans un sens large avec sommier, matelas, oreiller, édredon, etc. Le deuxième guide concerne les fours à micro-ondes et on annonce la suite sur le leasing et les humidificateurs.

BIEN COMPLETS

Ces petites guides, illustrés de dessins humoristiques, sont bien complets. Celui qui perce l'agitation du magnétron – l'agitateur d'ondes – donne à la fois des réponses aux questions que l'on peut se poser et dément quelques rumeurs ou lieux-communs (déjà!) infondés.

Dans les points abordés, les premières questions qui viennent à l'esprit: qu'est-ce que c'est, vaut-il la peine d'acheter un tel appareil et comment choisir? Puis sont abordés les aspects de la sécurité, les rumeurs et la diététique. Pour terminer, des trucs de métier, la cuisson, l'entretien et «comment s'en débarrasser» lorsqu'il est caduque. En complément détachable, et qui permettra certainement une remise à jour, l'offre du marché avec 26 maisons de vente proposant 102 modèles.

Judicieusement, cette publication rassemble des principes de base; en plus, elle donne quelques conseils pertinents et des points de vue originaux. On notera la réticence des associations de consommateurs face aux fours combinés, dont les problèmes de nettoyage peuvent porter atteinte à la sécurité; on relèvera encore la demande expresse d'un service de contrôle dans chaque région, les éventuelles fuites d'ondes devant idéalement être mesurées après 3 à 5 ans d'usage; quelques autres mesures, telles la livraison d'un bâton de verre avec chaque appareil, l'indication des températures maxima possibles sur la vaisselle de plastique, et une marche à suivre pour l'élimination des fours usagés et peut-être défectueux, etc.

Une brochure qui sera bien utile aux futurs – et actuels – propriétaires. (ib)

● **Guide-achats Micro-ondes, disponible à la Fédération romande des consommatrices, 61, route de Chêne, Genève ou dans les bureaux de Consommateurs-Informations.**

À L'AFFICHE

Récital de clavecin Emer Buckley

Fabriqué en 1632 par J. Ruckers le Jeune, une récente restauration lui a rendu sa voix d'origine. Le clavecin, joyau du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, résonnera jeudi soir sous les doigts de Emer Buckley, claveciniste irlandaise.

Exposé en permanence dans une salle du musée depuis 1884, l'instrument n'offrait que sa belle apparence. Son état de conservation interdisait toute utilisation. En 1987, grâce à l'action du Rotary club, le clavecin fut confié aux soins d'un facteur parisien et restauré dans le plus strict respect de la facture d'origine. Le Ruckers a retrouvé son éclat mais surtout sa sonorité d'époque, exceptionnellement chaleureuse.

Emer Buckley a fait ses études musicales à l'université de Dublin, jusqu'au «master of arts».

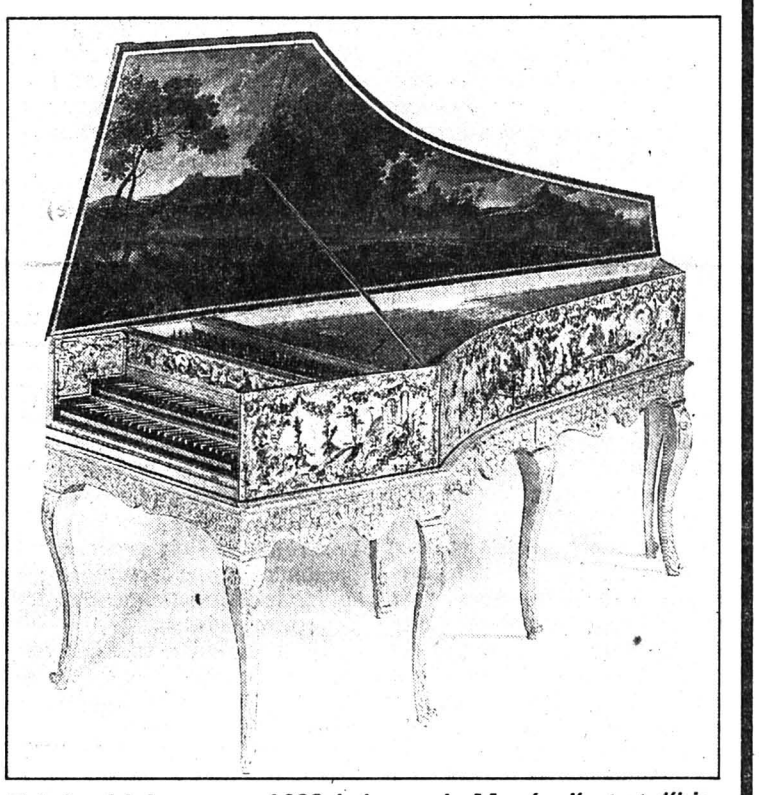

Fabriqué à Anvers en 1632, le joyau du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (Photo sp)

Elle a travaillé ensuite avec Kenneth Gilbert, Huguette Dreyfus, Gustav Leonhardt. Invitée des grands festivals, elle a fait ses débuts aux Etats-Unis en jouant l'Art de la fugue au Festival Jean-S. Bach de Philadelphie.

Emer Buckley jouera François Couperin, Michelangelo Rossi. Les «Toccate e correnti d'intavolatura» de ce compositeur furent publiées vers 1630. L'œuvre qu'interprétera Emer Buckley, avec ses chromatismes extravagants, est la partition la plus aventureuse de la collection.

Suivront des pages de Bernardo Storace, «Ciaccona» parue à Venise en 1664, Dietrich Buxtehude, Jean-S. Bach et Antonio Soler (XVIIIe siècle) «Fandango».

D. de C.

● **Jeudi 25 janvier, à 20 h 15, Musée d'art et d'histoire (2, rue des Beaux-Arts) Neuchâtel.**

MOTS CROISÉS

No 38

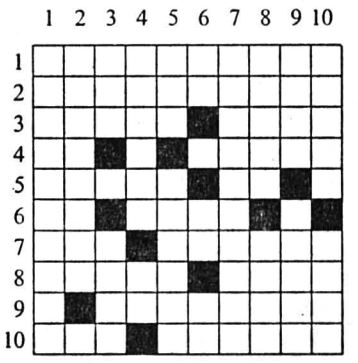

Horizontalement: 1. Vécut un certain temps à Yverdon. 2. Peuvent orner des parois. 3. Agglomération active. – N'avait pas le souffle court. 4. Possessif. – Y aller par quatre chemins. 5. Sans chef. – Dans la Haute-Saône. 6. Originaire. – Inscription célèbre. 7. Utile aux Anglais propres. – Septante mille Français. 8. Dernière tragédie de Voltaire. – Département. 9. Celle de Grenoble n'a rien de folichon. 10. Chef africain. – Se célébraient à midi.

Verticalement: 1. As du tubercule. 2. On y parle l'espagnol. 3. Le fin du fin. – Bouches, langues ou visages. 4. Archipel lointain. – Drame jaune. 5. Grand carré à cultiver. – Se fait venir d'Arabie pour être brûlé. 6. Article. – Coups bruyants. – Petit protecteur. 7. Dont on tire une liqueur grasse. 8. Sonne et trébuche derrière le rideau de fer. – La lune est son flambeau. 9. Meilleure qualité d'un serviteur. – Dommage. 10. Rivière et département. – Dans l'Orne.

Solution No 37

Horizontalement: 1. Beuglement. 2. Orteil. – Se. 3. Urine. – Este. 4. Célérité. 5. Huer. – Nu. – St. 6. Or. – Attirer. 7. Elue. – Eta. 8. National. 9. En. – TNT. – Ile. 10. Deserter. **Verticalement:** 1. Bouchonner. 2. Erreur. – An. 3. Utile. – Et. 4. Généralité. 5. Lier. – Tuons. 6. El. – Intenté. 7. Etui. 8. Esse. – Relit. 9. Net. – Set. – Le. 10. Extrader.

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 21 h, Portrait craché d'une famille modèle (12 ans); 18 h 45, Retour vers le futur II (pour tous).

Eden: 21 h, Black rain (16 ans); 18 h 30, Cinema Paradiso (12 ans).

Plaza: 16 h 30, 21 h, Family Business (12 ans); 14 h 30, 18 h 45, Chérie, j'ai rétréci les gosses (pour tous).

Scala: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Bandini (pour tous); 14 h 30, Oliver et Compagnie (pour tous).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Une journée de fous (12 ans); **2:** 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Retour vers le futur II (pour tous); **3:** 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Une saison blanche et sèche (12 ans).

Arcades: 15 h, 18 h, 20 h 30, Mélodie pour un meurtre (16 ans).

Bio: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Un monde sans pitié (16 ans).

Palace: 15 h, 17 h 30, 20 h 45, Chérie, j'ai rétréci les gosses (pour tous).

Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, Outrages (16 ans).

Studio: 15 h, 21 h, à 18 h 30 en V.O., Family Business (12 ans).

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre d'animation et de rencontre: 20 h, Sylvie Moser parlera de son voyage au Tibet.

NEUCHÂTEL

Théâtre du Pommier: 20 h 30, «Le fauteuil à bascule», présenté par la Tarentule.

Conservatoire: 19 h, classe d'Anne Bauer (violon).

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1987 – Réunion d'un sommet islamique au Koweit pour essayer de trouver un règlement à la guerre entre l'Irak et l'Iran.

1986 – Une femme, Christa McAuliffe, enseignante, figure parmi les membres de l'équipage de la 25e mission de la navette américaine «Challenger».

1985 – Réunion des représentants syndicaux des mineurs britanniques pour discuter d'un projet qui pourrait mettre fin à une grève qui dure depuis 10 mois dans les charbonnages.

1983 – Trente-deux peines de réclusion à perpétuité sont prononcées en Italie au procès des activistes des «Brigades Rouges», accusés de l'enlèvement et de l'assassinat d'Aldo Moro, ancien président du conseil, en 1978.

1973 – Le négociateur américain Henry Kissinger annonce que les accords de Paris, qu'il a négociés avec Le Duc Tho, représentant nord-vietnamien, mettent fin non seulement à la guerre du Vietnam, mais également aux combats du Laos et au Cambodge.

1965 – Mort de Sir Winston Churchill, ancien premier ministre britannique.

1907 – La première troupe de scouts est créée en Angleterre par Sir Robert Baden-Powell.

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 8.1 au 15.1.1990

Littoral	-	1,3° (3241 DH)
Val-de-Ruz	-	1,5° (3280 DH)
Val-de-Travers	-	4,4° (3758 DH)
La Chx-de-Fds	-	2,0° (3363 DH)
Le Locle	-	2,9° (3505 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

L'Impartial

Mercredi 24 janvier 1990

ouvert sur... la culture d'entreprise

La culture d'entreprise suisse

Université de Neuchâtel: l'Institut de sociologie associé à une importante recherche

Ce texte est le résumé succinct d'une recherche de près de trois ans sur la culture des entreprises suisses menée dans le cadre du Programme national de recherche 21 «Diversité culturelle et identité nationale», conduite auprès d'une trentaine d'entreprises privées, choisies en tenant compte des spécificités géographiques (centre, périphérie), culturelles (linguistique) et économiques (branche d'activité, taille). L'équipe de recherche a effectué environ 350 entretiens auprès de personnes situées dans différents niveaux hiérarchiques (de l'ouvrier au PDG).

L'objectif de cette recherche consiste, à partir du discours, des représentations, des attitudes et comportements des personnes interrogées, à rendre compte de l'existence d'un certain nombre d'éléments culturels communs aux entreprises suisses. Nous pensons en effet que l'entreprise, à l'image d'autres groupements, génère une culture qui lui est propre; l'idée est qu'au delà des diversités et des particularités qui caractérisent chaque entreprise, elles connaissent toutes ensemble un certain nombre d'éléments qui leur sont communs, explicable notamment par le contexte sociétal qui les englobe.

Ce repérage réducteur, certes, n'en reste pas moins un portrait typé de ce que l'on peut dénommer la culture d'entreprise suisse. Si nous l'avons mis nous-mêmes en forme, il reste le produit du discours des personnes interrogées: c'est elles qui voient et vivent ainsi l'entreprise. Cette traduction n'est donc pas forcément la vision que nous en avons et à laquelle nous pourrions éventuellement adhérer.

Au-delà des différences et des divergences, deux principes, largement partagés et qui synthétisent tous les autres, fondent la culture d'entreprise suisse: une même conception du travail et une vision semblable de l'entreprise.

Le travail comme valeur en soi

Cette vision du travail s'appuie sur un certain nombre d'attitudes et de valeurs, au nombre desquelles on compte le travail, devoir social et moral auquel personne n'échappe (à l'opposé de l'oisiveté qui est toujours suspecte, même si elle est involontaire). Il est un puissant facteur d'égalisation et d'intégration (de non différenciation) puisque devant le travail, tout le monde est égal: le travail est une nécessité pour tous. Il est, par là, un trait d'union entre les catégories sociales; le travail, valeur positive, qui veut que ce qui compte, c'est la façon dont on s'acquitte du travail, et non pas sa nature. La responsabilité, l'assiduité, la bienfacture, la volonté, l'honnêteté, la fiabilité sont alors quelques-uns des attributs du travail; on peut, et il faut tirer un avantage personnel du travail, y trouver son compte. On cherche à se l'approprier et à l'investir personnellement. Il est considéré comme une activité créatrice, nécessaire au développement de l'individu.

En résumé et schématiquement, pour les Suisses, le travail dépasse sa finalité économique (il ne l'efface pas). Ils possèdent une éthique du travail qui tend, sans contrainte, à ce qu'ils travaillent beaucoup et bien.

L'entreprise comme lieu de consensus

L'entreprise est vécue avant tout comme un lieu où l'on collabore en vue d'un but commun et non pas comme un lieu d'affrontement d'intérêts différents ou opposés.

La conception qui domine est celle d'une «communauté d'intérêts» (Zweckgemeinschaft), composée d'individualités qui se complètent de manière organique pour relever ensemble les défis posés à l'entreprise par le marché. Chaque partie contribue, selon ses moyens, au développement de l'entreprise et son développement harmonieux correspond à un intérêt commun indiscutable.

Il en résulte un certain nombre de conséquences qui correspondent aussi à des valeurs culturelles largement partagées, telles que l'acceptation des contraintes économiques extérieures (l'économie de marché); le respect d'un contrat moral et informel qui lie réciproquement employeur et employé et selon lequel le premier doit à l'entreprise diligence et loyauté et le dernier un traitement correct et une relative garantie de l'emploi; le refus du conflit et l'acceptation de divergences uniquement pour ce qui est de la manière de parvenir à un bon fonctionnement de l'entreprise (peur du conflit).

Après avoir évoqué ces deux principes fondateurs de la culture d'entreprise suisse, passons en revue les cinq éléments culturels qui en constituent l'essentiel.

1. Une conception du pouvoir qui naturalise les niveaux hiérarchiques tout en les considérant comme complémentaires. Cette attitude face au pouvoir est complexe et au premier abord contradictoire. En effet, elle met en évidence une acceptation de fait de la hiérarchie et de sa répartition inégale du pouvoir. La hiérarchie est vue comme un fait naturel, normal et qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause, puisque c'est une condition indispensable du bon fonctionnement de l'entreprise. On ne tient donc pas à partager ce pouvoir. On considère qu'il faut des dirigeants et que c'est eux qui doivent diriger.

Toutefois cette acceptation ne se fait pas pour n'importe quel pouvoir hiérarchique. Il doit y mettre les formes au risque d'être fortement critiqué et de perdre la légitimité qu'on lui reconnaît. Au nombre de ces conditions, il faut compter l'absence de privilèges exagérés, de droits particuliers; le renoncement à la coercition, aux interventions autoritaires et humiliantes; la compétence et l'assiduité exemplaires; l'accessibilité.

D'autre part, l'idée partagée que chacun ait un rôle à jouer et soit indispensable à l'entreprise, en harmonie avec les autres, conduit à une vision complémentaire, et non pas antagoniste, des niveaux hiérarchiques.

Selon cette conception, chacun contribue, avec ses qualifications, son expérience et sa personnalité propre, au succès de l'entreprise. C'est là un puissant facteur d'égalisation entre les individus.

Les dirigeants de l'entreprise ne font qu'exercer une tâche différente de celle des autres employés et il est attendu d'eux qu'ils l'exercent avec au moins autant de rigueur et de sérieux que tous les autres.

2. Des processus de décision qui privilégient le consensus élitaire et la consultation des concernés. La question du pouvoir est intimement liée à celle de la prise des décisions. Nous venons de voir que le pouvoir était organisé hiérarchiquement, mais pas exercé autoritairement. Ceci se retrouve dans les processus de décision.

Le consensus horizontal, parmi les responsables de même niveau hiérarchique, est une référence commune et courante. Elle repose sur la conviction qu'il faut considérer tous les points de vue et aspects d'une question pour trouver une solution, et qu'une solution partagée par tous les responsables risque bien d'être la meilleure.

La consultation verticale, auprès des subordonnés concernés par une décision, repose sur la conviction que seules les personnes directement concernées doivent être tenues au courant et que la consultation descendante est suffisante pour maintenir la cohésion et la paix sociale dans l'entreprise.

Les supérieurs assument seuls la responsabilité des décisions; mais ils reconnaissent, implicitement au moins, être en partie tributaires de l'avis de leurs pairs, voire de leurs subordonnés. Quand ils n'obtiennent pas leur consentement, ils préfèrent surseoir à la décision et laissent alors mûrir ou pourrir la situation.

3. La valorisation du rôle de la personne La prise en compte de l'individu semble être à la fois une revendication générale du personnel et une caractéristique du mode de fonctionnement des entreprises suisses.

Le salarié suisse veut être respecté en tant que personne et ne veut pas être traité comme un numéro ou un rouage. De même, un nouvel employé est évalué par tout le monde, aussi bien en fonction de sa personnalité, de ses idées, de son comportement, qu'en fonction de ses aptitudes professionnelles. On engage aussi «l'homme et pas seulement sa force de travail».

La revendication d'une sphère d'autonomie est nécessaire pour que le salarié suisse se plaise dans l'entreprise et pour qu'il puisse s'approprier, en partie au moins, son travail. Cette sphère d'autonomie doit être surtout étanche par rapport aux autres employés. Et ce n'est pas avant tout son étendue qui compte. Et les supérieurs ne doivent intervenir que de manière subsidiaire pour laisser de l'indépendance dans le travail.

Cette indépendance ne correspond pas à une liberté totale, mais plutôt à une marge de manœuvre individuelle qui doit être mise au service de l'entreprise.

Pour que cette autonomie soit effectivement accordée, le salarié doit faire preuve de responsabilités, qui sont perçues comme les deux fondements de la bonne collaboration.

Cette prise en compte de l'individualité émerge encore dans certaines manières de faire, telles que la préférence pour les rapports directs, le face-à-face, la communication informelle; la personnalisation des structures; la prise en compte des individus lors de changements; la décentralisation des responsabilités; le mythe du «small is beautiful»; la personnalisation des conflits; la communication et l'information «ad-hoc».

4. Une autre attitude face au changement qui tend à préserver les acquis et à assurer l'avenir (continuité) L'attitude par rapport au changement est empreinte de traditionalisme, de conservatisme et de prudence. On considère dans les entreprises qu'il faut avant tout mettre en valeur et exploiter le patrimoine, héritage du passé, plutôt que de chercher son salut dans des innovations radicales. Il vaut mieux ne pas se précipiter et procéder par petits pas.

Les entreprises suisses ne se soustraient pas à la concurrence pour autant. Mais, à partir de la nécessité reconnue du changement, c'est une vision où domine la volonté de changer pour rester toujours le même. Cette manière de voir a pour corollaire une forte préférence pour les petits changements, c'est-à-dire le changement permanent et à petits pas, celui qui permet d'éviter les ruptures et les bouleversements. On privilégie ainsi l'adaptation continue, organisée et planifiée; on en fait même une préoccupation constante. La réaction aux modifications de son environnement est largement préférée à son anticipation.

Il en résulte une préférence marquée pour certaines attitudes ou conceptions, en particulier pour:

- Ne remettre en question ce qui existe qu'en cas de nécessités impérieuses; les changements majeurs sont réactifs et vécus comme des crises plutôt que proactifs et vus comme des opportunités;
- Assurer la qualité de ce que l'on fait avant de songer à faire autre choses (perfectionnisme plutôt qu'innovation);
- S'appliquer à s'adapter constamment à des situations nouvelles pour éviter des changements plus radicaux (évolution plutôt que révolution);
- Faire souvent des améliorations de détails dans l'espoir de maintenir l'essentiel (plus cela change, plus ça reste la même chose).

La prudence qu'expriment ces considérations se trouve concrétisée lorsque l'on parle de «comment assurer le changement» par les références redoublées et multiples au pragmatisme, élevé parfois jusqu'au rang de dogme. Derrière cette valorisation du pragmatisme, il faut voir en fait une préférence pour faire preuve de réalisme, c'est-à-dire prendre le monde, les choses, les situations et les gens tels qu'ils sont et non pas tels qu'ils pourraient être ou seront peut-être; on adapte en conséquence ses fins à ses moyens: préférer le concret et le pratique à l'abstrait et au théorique; refuser les modèle, les principes trop absolus et les solutions standard; il faut toujours adapter les solutions aux situations; accorder un prima au bon sens: faire ce qui marche et ce que l'on connaît: changer drastiquement lorsque les circonstances le réclament.

5. Le refus et l'évitement du conflit ouvert Dans les entreprises, la tendance dominante est de considérer le conflit comme quelque chose de négatif et de déstabilisateur; avec lui, il y a irruption de la rupture ou risque de rupture. Il n'est pas vu comme source de créativité. Le compromis apparaît alors comme la façon la plus naturelle de concilier des idées et des intérêts divergents; il n'est pas synonyme de demi-échec.

La tendance est donc de minimiser et d'éviter les conflits, et en particulier les conflits ouverts. Toute une série de valeurs ou de modèles de comportements sont avancés à cet effet. Nous citerons en particulier: la préférence pour la recherche de solution à la naissance d'un conflit dans le groupe où il est apparu; la préférence pour les rapports et les décisions informels, qui n'impliquent que des personnes considérées comme directement concernées, qui privilégient le face-à-face, le cas par cas; l'évitement de sujets tabous (p. ex. l'argent) et de situations potentiellement conflictuelles (p. ex. licenciements), en raison des risques de dérapage qu'ils supposent; le rejet des attitudes d'opposition radicales ou systématiques; la tendance naturelle à la discrétion face à l'extérieur, par exemple, pour ne pas déclarer d'objectifs que l'on risque de ne pas tenir, ou ne pas communiquer les résultats de peur qu'ils attirent convoitise ou critiques: le refus d'institutionnalisation des oppositions.

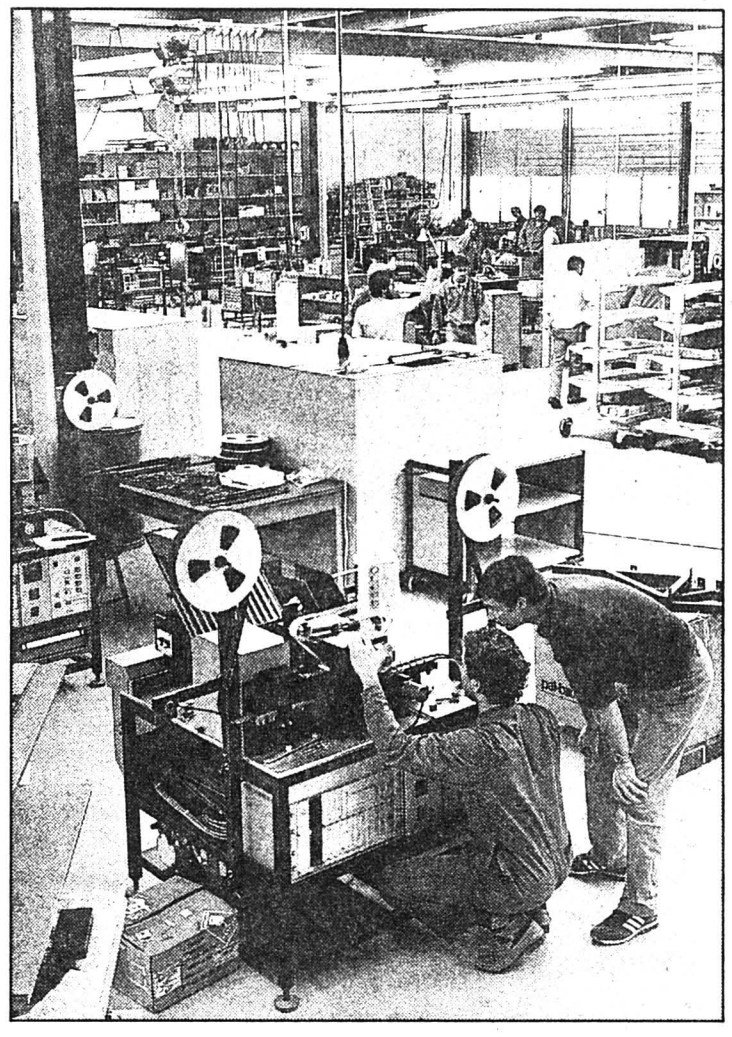

L'entreprise est vécue avant tout comme un lieu où l'on collabore en vue d'un but commun, et non pas comme un lieu d'affrontement d'intérêts différents ou opposés. *(Photo Impar-a)*

Conclusion

La culture d'entreprise suisse s'articule donc autour de la valorisation du travail et d'une perception commune de l'entreprise. Cette dernière, dépossédée de son image d'espace privilégié de la lutte des classes et de l'articulation des revendications sociales, est présentée plutôt comme un lieu de consensus où des exigences apparemment contradictoires sont conciliées.

Le plus spécifique de la culture d'entreprise suisse est peut-être la neutralisation des contraires qu'elle rend apparemment possible. Cela correspond à une capacité à tirer profit de valeurs et d'éléments contradictoires, de situations ou d'ambitions paradoxales pour les concilier et les rendre compatibles. Ils n'apparaissent plus alors comme antinomiques, mais plutôt comme deux faces d'une même conception du travail et de l'entreprise.

La vision commune de l'entreprise s'accommode ainsi paradoxalement très bien: d'innovations qui se font dans la tradition; de changements impératifs mais lents; de la prise en compte des besoins des employés sans y succomber; de décisions hiérarchiques et consensuelles à la fois; d'un consensus élitaire.

De même la conception partagée du travail n'est pas entamée par: l'acceptation du pouvoir et de la hiérarchie parallèlement à la revendication d'une autonomie et du respect individuel; le travail comme nécessité, mais aussi comme possibilité d'épanouissement personnel; l'autonomie et la responsabilité.

Le texte présenté est extrait du rapport d'étude intitulé «La culture d'entreprise suisse en tant qu'élément constitutif et reflet d'une culture nationale». L'Institut de sociologie et de science politique de l'Université de Neuchâtel, par le professeur François Hainard, a participé activement à cette recherche. Y ont également pris part A. Bergmann, L. Thévoz, D. Malatesta, D. Sfar, P. Amman et O. Tschannen.

Demain: ouvert sur... la philosophie